



PAYS
DE
FALAISE
NORMANDIE



2016

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Sommaire détaillé

TITRE I - Présentation générale de la collectivité

- A. Territoire
- B. Organisation
- C. Organisation générale
- D. Compétences
- E. Annexes

TITRE II - Les temps forts de l'année

- A. Bilan 2016
- B. Perspectives 2017

TITRE III - Les ressources de la Collectivité – services supports

- A. Ressources humaines
- B. Finances
- C. Affaires Générales

TITRE IV - L'activité par compétence

Développement du territoire

- A. Projet de territoire
- B. Développement économique
- C. Tourisme
- D. SCOT
- E. Communication

Habitat et Cadre de vie

- A. PLH
- B. FJT
- C. Logement jeunes
- D. Chenil

Action sociale et solidarité

- A. Portage de repas
- B. Téléalarme
- C. CLIC

Environnement

- A. Déchets ménagers
- B. SPANC

Affaires Culturelles

- A. Médiathèque
- B. Relais culturel régional
- C. Ecole de Musique
- D. Festival de musique en Pays de Falaise

Centre Aquatique

- A. Caractéristiques du contrat
- B. 2016 en chiffres

Services aux communes

- A. Dotation patrimoine voirie
- B. Ingénierie
- C. Instruction droit des sols
- D. Heures bonifiées

TITRE V – Annexes

Une nouvelle dynamique pour le Pays de Falaise

Aujourd'hui, avec mes collègues élus, nous sommes régulièrement questionnés, non plus sur les fondements de l'intercommunalité dont la légitimité n'est pas remise en question, mais sur **son périmètre, ses champs d'intervention, son évolution et le nombre d'agents dédiés aux projets et à la gestion.**

Le rapport d'activités que vous avez entre les mains est l'outil essentiel à cette information. Transversal et annuel, il présente non seulement les actions mises en œuvre par la communauté de communes mais aussi les moyens pour y parvenir.

2016 aura été une année marquée par la réunification de la Normandie au 1^{er} janvier 2016, le renforcement de l'intercommunalité par le législateur (notamment en matière de développement économique), la **stabilisation de notre périmètre intercommunal** (contrairement à de nombreuses Communautés) mais aussi **la forte baisse de nos ressources.**

Notre Communauté de Communes a été confirmée par les membres de la SDCI dans son projet et fera partie des **17 communautés existantes au 1^{er} janvier 2017 dans le Calvados en lieu et place des 37 en 2016.** Le Pays de Falaise **accueillera la Commune de vendeuvre au 1^{er} janvier 2017** et passera ainsi de 57 à 58 Communes.

Les impacts des récentes réformes territoriales interrogent deux éléments forts de notre Pays de Falaise :

- **son inscription, sa place dans le paysage local** que ce soit à l'échelle de la métropole Caennaise mais aussi au sein de la grande Région Normandie ;
- **le rôle et surtout le partage des rôles à venir entre Communes et Communautés de Communes** d'autant plus dans un contexte de fortes réductions des dotations de l'État.

Dans ce contexte, il était devenu urgent d'interroger notre manière d'agir pour nous adapter à ce nouvel environnement, mieux accompagner les nombreuses mutations de notre société et **bâtir collectivement un projet pour notre territoire, une vision partagée de l'avenir de notre Pays.** Ce projet, véritable fil conducteur de notre action publique, est le fruit d'une **démarche participative** (plus de 850 habitants et plus de 180 élus ont répondu à l'enquête, plus de 140 élus ont participé aux réunions en micro-région, présentation en commissions et à la conférence des Maires et validation à l'unanimité en conseil communautaire).

Le projet de territoire se décline en cinq piliers/ambitions fortes :

- Pilier n°1 : Favoriser et soutenir l'emploi
- Pilier n°2 : Développer l'attractivité du Pays de Falaise
- Pilier n°3 : Proposer un territoire où il fait bon vivre
- Pilier n°4 : Agir pour un aménagement équilibré et durable
- Pilier transversal : Intensifier l'accompagnement aux Communes

Claude LETEURTRE

Président



Titre I

Présentation générale de la collectivité

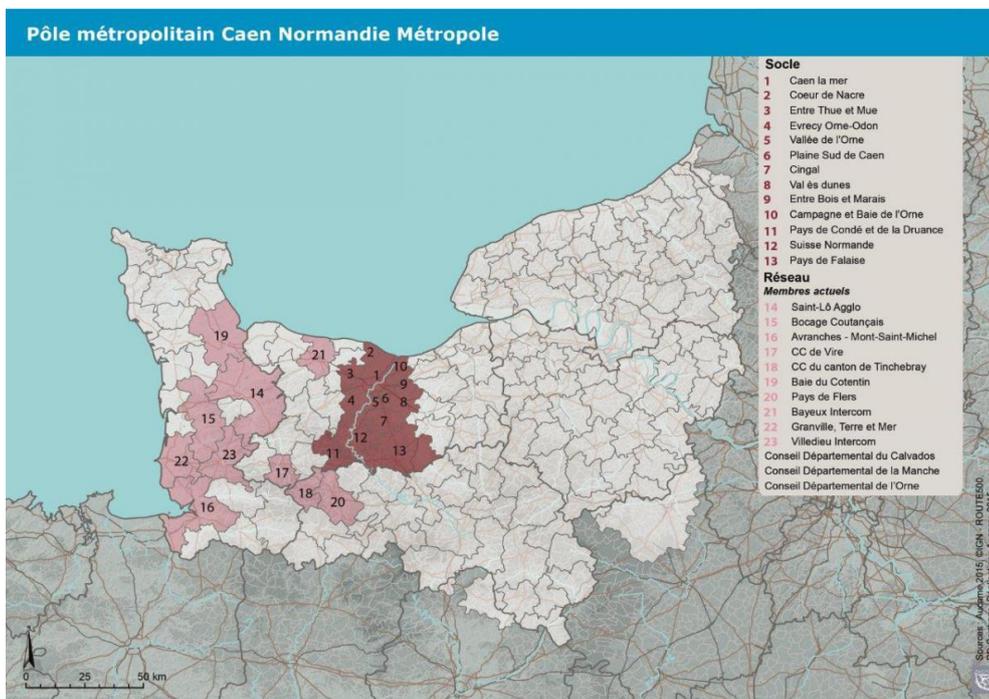
A. Territoire



Située à 35 km au Sud de Caen, la Communauté de Communes du Pays de Falaise est composée de 58 communes et de 28 160 habitants. Elle s'étend sur 25 km du Nord au Sud et 35 km d'Est en Ouest.

Elle épouse dorénavant les contours du Canton.

Le Conseil Communautaire a décidé d'adhérer, lors du Conseil Communautaire du 21 Janvier 2015, au Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole en qualité de collectivité « socle » fondateur du pôle. La Communauté de communes fait ainsi partie d'une structure composée de 26 intercommunalités et 3 Conseils départementaux avec une volonté commune de coopérer, se coordonner et rayonner sur la Normandie et au delà. Elle regroupe près de 800 000 habitants.



B. Organisation

a) Conseil communautaire

L'assemblée délibérante de la Communauté de communes, le Conseil Communautaire, se compose de 83 délégués ainsi répartis :

- Commune de Falaise : 22 conseillers.
- Commune de Potigny : 4 conseillers.
- Commune de Pont D'Ouilly : 2 conseillers.
- Commune d'Ussy : 2 conseillers.
- 53 autres communes : 1 conseiller + 1 suppléant

La composition elle-même a évolué durant l'année 2016 pour tenir compte des démissions intervenues.

b) Bureau communautaire

Le Bureau Communautaire se compose du Président, de 15 Vice-présidents et de 4 membres complémentaires. Cette composition répond à l'exigence de représentativité de l'ensemble du Territoire voulue par les statuts communautaire à savoir :

- 2 membres pour la micro-région n°1 comprenant les communes suivantes :
 - Bonnoeil, Le Détroit, Le Mesnil-Villement, Les Isles-Bardel, Pierrefitte-en-Cinglais, Pierrepont, Pont d'Ouilly, Rapilly, Treprel
- 2 membres pour la micro-région n°2 comprenant les communes suivantes :
 - Aubigny, Leffard, Saint-Germain-Langot, Saint-Pierre-Canivet, Soulangy, Ussy, Villers-Canivet
- 1 membre pour la micro-région n°3 comprenant les communes suivantes :
 - Cordey, Fourneaux-le-Val, Les-Loges-Saulces, Martigny-sur-l'Ante, Noron l'Abbaye, Saint-Martin-de-Mieux, Saint-Pierre-du-Bû
 - 6 membres pour la micro-région n°4 comprenant la commune de Falaise
- 3 membres pour la micro-région n°5 comprenant les communes suivantes :
 - Bons-Tassilly, Fontaine-le-Pin, Maizières, Ouilley-le-Tesson, Potigny, Rouvres, Soumont-Saint-Quentin
- 1 membre pour la micro-région n°6 comprenant les communes suivantes :
 - Courcy, Epaney, Ernes, Jort, Olendon, Perrières, Sassy
- 2 membres pour la micro-région n°7 comprenant les communes suivantes :
 - Damblainville, Eraines, Fresné-la-Mère, La Hoguette, Pertheville-Ners, Versainville, Villy-lez-Falaise
- 1 membre pour la micro-région n°8 comprenant les communes suivantes :
 - Barou-en-Auge, Beaumais, Bernières-d'Ailly, Crocy, Fourches, Le-Marais-La-Chapelle, Les-Moutiers-en-Auge, Louvagny, Morteaux-Couliboef, Norrey-en-Auge, Vicques, Vignats

Le Bureau Communautaire se réunit préalablement à la tenue de chaque Conseil et autant de fois que nécessaire pour aborder tout sujet. Il ne formule que des avis ; en effet le Conseil Communautaire n'a pas délégué une partie de ses attributions au bureau. Cela résulte d'une volonté de démocratie pleine et entière. Néanmoins, c'est une instance importante qui valide ou non les projets et sujets à présenter ensuite aux Conseils communautaires.

L'année 2016 a été marquée par l'élection de deux nouveaux vice-présidents en remplacement de deux démissionnaires : Monsieur Pascal Pourny a ainsi été élu 7^{ème} vice-président en remplacement de Monsieur Jacques Zamara et Monsieur Jacques Garigue a été élu 10^{ème} vice-président en remplacement de Monsieur Jacques de Brossard. De même, Mme Virginie Ducret a été désignée déléguée spéciale près de Monsieur Pourny.

⇒ Composition du bureau communautaire :



Président : Claude LETEURTRE



**1^{er} Vice-Président :
Eric MACÉ**



**2^{ème} Vice-Président :
Jean-Philippe MESNIL**



**3^{ème} Vice-Président :
Clara DEWAELE**



**4^{ème} Vice-Président :
Jean-Pierre GOUPIL**



**5^{ème} Vice-Président :
Yvonnick TURBAN**



**6^{ème} Vice-Président :
Gérard KEPA**



**7^{ème} Vice-Président :
Pascal POURNY**



**8^{ème} Vice-Président :
Thierry DUBOST**



**9^{ème} Vice-Président :
Maryvonne GUIBOUT**



**10^{ème} Vice-Président :
Jacques GARRIGUE**



**11^{ème} Vice-Président :
Pierre LIVIC**



**12^{ème} Vice-Président :
Serge HUET**



**13^{ème} Vice-Président :
Norbert BLAIS**



**14^{ème} Vice-Président :
Louis GARCIA**



**15^{ème} Vice-Président :
Christian BACHELEY**



**1^{er} Membre
Complémentaire :
Jean-Luc ANDRE**



**2^{ème} Membre
Complémentaire :
Elisabeth JOSSEAUME**



**3^{ème} Membre
Complémentaire :
Jean-Luc MARIE**



**4^{ème} Membre
Complémentaire :
Christine HOFACK**

Si le Conseil est l'instance décisionnelle, il a cependant délégué au Président un certain nombre de fonctions, dont le Président doit rendre compte à chaque réunion de Conseil. C'est ce que l'on appelle **les décisions** du Président. (Liste des décisions prises en 2016 : Annexe 1)

⇒ Les délégations de fonction sont les suivantes :

1° arrêter et modifier l'affectation des propriétés communautaires utilisées par les services publics communautaires ;

2° procéder, dans la limite de 100 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

3° prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

4° décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;

5° passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

6° créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;

7° accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

8° décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

9° fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

10° fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la communauté de communes à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes ;

11° exercer toute action en justice et voie de recours qu'elle soit administrative, civile, pénale, commerciale, sociale ou autre dès lors qu'il y va des intérêts de la Communauté de Communes et ce, devant toute juridiction tant en référé qu'au fond jusqu'à ce qu'une décision irrévocable ait mis un terme au litige ;

Sont toutefois exclues, les actions dans lesquelles le Président a des intérêts opposés à ceux de la Communauté de Communes.

Il est chargé, dans les mêmes conditions, de défendre la Communauté de Communes dans les actions intentées contre elles ;

12° se constituer partie civile lors d'infractions constatées sur le patrimoine de la Communauté de Communes ;

13° effectuer toute transaction permettant de terminer une contestation née ou de prévenir une contestation à naître, dans la limite de 10 000 € ;

14° régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires dans la limite de 10 000 € ;

15° donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la communauté de communes préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

16° signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

17° réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 500 000 € ;

18° prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la communauté de communes ;

19° autoriser, au nom de la communauté de communes, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

20° passer des conventions de partenariats avec les communes-membres ou partenaires qui n'ont pas d'impact financier ou dont les sommes ont été inscrites au budget de l'exercice ;

21° solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers, en fonction des dossiers, dès lors que les sommes pour la réalisation des projets ont été votées et inscrites au budget ou que les projets ont fait l'objet d'une inscription sur le plan pluriannuel d'investissement.

Les Vice-Présidents peuvent également signer les décisions, dans la limite des délégations qui leurs sont données par le Président.

⇒ Les délégations de signature aux vice-présidents

Le Conseil élit les Vice-présidents. Leurs délégations sont accordées par le Président. Ainsi, le Président a délégué les fonctions suivantes aux Vice-présidents :

DELEGATIONS DE FONCTIONS D'UNE PARTIE DES ATTRIBUTIONS DU PRESIDENT	
Elus	Délégations
MACE Eric	- l'instruction et la gestion des affaires intercommunales dans le domaine des finances, des ressources humaines et du centre aquatique ; - la coordination et l'animation des réunions de micro-région au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région
MESNIL Jean-Philippe	- l'instruction et la gestion des affaires intercommunales dans le domaine de l'économie, l'agriculture, l'éolien et le Mémorial des Civils dans la Guerre.
DEWAELE-CANOUEL Clara	- l'instruction et la gestion des affaires intercommunales dans le domaine de la gestion de services dédiées aux personnes âgées (dont le portage de repas et la télé-alarme), la jeunesse (dont la gestion du projet de Foyer Jeunes Travailleurs) et le sport.
GOUPIL Jean-Pierre	- l'instruction et la gestion des affaires intercommunales dans le domaine de l'habitat, le logement, les bâtiments, la cellule d'accompagnement des communes pour l'élaboration de leurs dossiers techniques et de subventions.
TURBAN Yvonnick	- l'instruction et la gestion des affaires intercommunales dans le domaine du développement durable, des ordures ménagères et de l'assainissement non collectif.
KEPA Gérard	- la réflexion, l'instruction, la mise en œuvre et la gestion du Projet de territoire du Pays de Falaise, les transferts de compétences et la mutualisation des services. - la coordination et l'animation des réunions de micro-région au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région
POURNY Pascal	- l'instruction et la gestion des affaires relatives à la Promotion du Territoire du Pays de Falaise.
DUCRET Virginie <i>déléguée spéciale</i>	- l'instruction et la gestion des affaires relatives au développement touristique
DUBOST Thierry	- l'instruction et la gestion des affaires relatives aux compétences affaires culturelles de la Communauté de communes du Pays de Falaise et concernant la médiathèque, l'école de musique, le Festival de Musique.

DELEGATIONS DE FONCTIONS D'UNE PARTIE DES ATTRIBUTIONS DU PRESIDENT	
Elus	Délégations
GUIBOUT Maryvonne	- l'instruction, l'exécution et la gestion des affaires relatives aux marchés publics de la collectivité.
GARRIGUE Jacques	- la coordination et l'animation des réunions de la micro-région n°1 au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région.
LIVIC Pierre	- la coordination et l'animation des réunions de la micro-région n°2 au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région.
HUET Serge	- la coordination et l'animation des réunions de la micro-région n°3 au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région.
BLAIS Norbert	- la coordination et l'animation des réunions de la micro-région n°6 au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région.
GARCIA Louis	- la coordination et l'animation des réunions de la micro-région n°7 au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région.
BACHELEY Christian	- la coordination et l'animation des réunions de la micro-région n°8 au sein de laquelle il est élu et faire le lien entre les communes de cette micro-région et la Communauté de communes, - la coordination de la gestion des compétences et les services de la mutualisation à l'échelon territorial de cette micro-région.

c) Les commissions communautaires

⇒ Les commissions thématiques

Les commissions thématiques ont pour objet de préparer en amont les décisions communautaires. Elles émettent un avis favorable ou défavorable sur les sujets présentés avant que le bureau et ensuite, le Conseil délibère sur les projets.

Le Conseil Communautaire a voté le 24 avril 2014 la création de 8 commissions thématiques.

- Commission *Administration Générale, Finances, Personnel, Centre Aquatique, Pays Sud Calvados* ;
- Commission *Développement Economique, Agricole et Eolien, Mémorial des Civils* ;
- Commission *Cadre de Vie, Réflexion Sociale et Vie Quotidienne* ;
- Commission *Habitat, SCoT, Bâtiments, Atesat* ;
- Commission *Environnement Durable, Déchets Ménagers, Service Public de l'Assainissement Non Collectif* ;
- Commission *Projet de Territoire, Nouvelles Compétences, Mutualisation* ;
- Commission *Promotion du Territoire (incluant le développement touristique)* ;
- Commission *Affaires Culturelles*.

Il faut souligner la transformation, en 2016, de la Commission *Tourisme, Loisirs Patrimoine* en commission *Promotion du Territoire*, pour intégrer la dimension promotion et communication du territoire du Pays de Falaise.

⇒ Les autres commissions

D'autres commissions ont été mises en place. Elles ne relèvent pas de commissions facultatives comme les commissions thématiques mais sont obligatoires.

- La Commission d'Appel d'offres :

La commission se réunit pour procéder à l'analyse des offres de consultations lancées. C'est elle qui attribue les marchés en cas d'appel d'offres ouvert. Elle émet un avis et est informée des consultations pour les marchés passés en procédure adaptée selon une procédure interne mise en place.

- entre 25 000 € et 209 000 € HT pour les marchés de services et fournitures.
- entre 25 000 € et 5 225 000 € HT pour les marchés de travaux

La Commission d'Appel d'offres s'est réunie 11 fois en 2016. Les Membres de la Commission d'Appel d'Offres ont été désignés par le Conseil et sont en 2016 :

Présidente : Madame Maryvonne GUIBOUT

Titulaires	Suppléants
Louis GARCIA	Pierre LIVIC
Yannick TURBAN	Bruno DUGUEY
Christian BACHELEY	*
Alain BINET	Tony ALIMECK
Alain LEFEVRE	Cécile GUEVEL-BADOU

**L'élue est devenue déléguée suppléante ; or la composition de la CAO ne varie pas durant le mandat et subit les évolutions sans qu'il y ait une élection partielle de cette commission pour la compléter.*

- La Commission de Délégation de Service Public

La Commission de délégation de Service Public a pour mission de :

- examiner les candidatures reçues dans le cadre d'une procédure de délégation de Service Public et dresser la liste des candidats admis à présenter une offre.
- ouvrir les plis contenant les offres des candidats retenus et établir un rapport d'analyse de propositions.
- émettre un avis sur les offres analysées.
- émettre un avis sur les projets d'avenants au(x) contrat(s) de délégation de Service Public qui entraînent une augmentation du montant global supérieure à 5 %.

Les membres de la Commission de délégation de Service Public ont été désignés par le Conseil et sont en 2016 :

Président : Monsieur Claude Leteurre.

Titulaires	Suppléants
Louis GARCIA	Pierre LIVIC
Yannick TURBAN	Bruno DUGUEY
Christian BACHELEY	*
Alain BINET	Tony ALIMECK
*	Cécile GUEVEL-BADOU

**Elu démissionnaire et élue devenue déléguée suppléante ; or la composition de la Commission DSP ne varie pas durant le mandat et subit les évolutions sans qu'il y ait une élection partielle de cette commission pour la compléter.*

Concernant la procédure de délégation de service public relative au Mémorial, Monsieur Leteurre a, par arrêté, désigné Monsieur Jean-Philippe Mesnil pour présider les réunions de commissions et négocier le contrat de délégation de service public. La Commission de délégation de service public n'a pas eu besoin de se réunir en 2016 pour rendre un avis sur des évolutions concernant les deux contrats de délégation de service public que gèrent la collectivité.

- La Commission Accessibilité

La Commission Accessibilité a pour rôle de :

- ✓ Inciter les élus à améliorer l'accessibilité du patrimoine urbain existant et les aider à trouver des solutions adaptées. Pour ce faire, ses attributions sont les suivantes :

- Elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- Elle est destinataire des projets d'agendas d'accessibilité programmée et des attestations d'achèvement des travaux prévus dans l'agenda d'accessibilité programmée.
- Elle organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.
- Elle tient à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire intercommunal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.
- Elle établit un rapport annuel présenté en Conseil Communautaire.

- Le Comité Technique

La mission du comité technique est de donner un avis sur les conditions de travail des agents membres de la communauté de communes du Pays de Falaise. Le comité technique intervient à trois niveaux différents, selon son implication dans la décision à intervenir : il peut donner obligatoirement un avis, être simplement informé, voire être destinataire d'une information avec débat.

Il intervient dans les questions relatives à l'organisation, aux conditions générales de fonctionnement, aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et de leur incidence sur la situation du personnel, aux grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches.

En 2016, le comité technique s'est réuni 4 fois pour émettre un avis sur :

- ✓ La mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)
- ✓ les modalités d'attribution des titres restaurant
- ✓ les modalités d'attribution des médailles du travail
- ✓ les modalités d'installation du CHSCT
- ✓ l'instauration de nouveaux cycles de travail à la médiathèque
- ✓ la nouvelle organisation des services à l'administration générale
- ✓ la convention syndicale régissant les relations entre les représentants du personnel et la collectivité
- ✓ le plan de formation et les modalités d'attribution des bilans de compétences et validation des acquis de l'expérience
- ✓ l'enquête sur le bien-être au travail effectuée par les représentants du personnel auprès des agents

- Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'à la protection de la santé physique et mentale et la sécurité des agents au travail. Organisme consultatif, son avis est sollicité sur toutes les questions relatives à la prévention des risques professionnels.

Le CHSCT comprend des représentants de la collectivité désignés par l'autorité territoriale et des représentants du personnel désignés parmi l'ensemble des agents. En 2016, cette instance paritaire s'est réunie 3 fois pour évoquer les points suivants :

- ✓ Rappel des missions du CHSCT
- ✓ Maintien du paritarisme au sein du CHSCT
- ✓ Elaboration d'un règlement intérieur
- ✓ Adoption du Rapport Annuel sur la Santé la Sécurité et les Conditions de Travail 2014
- ✓ Action de prévention contre les incivilités
- ✓ Mise en place de visites sur tous les sites de la communauté de communes
- ✓ Premier bilan des visites et mise en place d'un plan d'actions

- La Commission Intercommunale des Impôts Directs

La commission intercommunale des impôts directs intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux et biens divers :

- elle participe, en lieu et place des commissions communales des impôts directs, à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers (article 1504 du code général des impôts) ;
- elle donne un avis, en lieu et place des commissions communales des impôts directs, sur les évaluations foncières des locaux commerciaux et biens divers proposées par l'administration fiscale (article 1505 du code général des impôts).

La commission intercommunale des impôts directs est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable. Son rôle est consultatif. En cas de désaccord entre l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale. Elle est composée de onze membres, le président de la Communauté de communes et dix commissaires. Ceux-ci ainsi que leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur départemental des finances publiques.

La commission s'est réunie le 25 mars 2016 pour examiner les listes 41 des établissements commerciaux et à donner son avis sur les Valeurs Locatives des Locaux Professionnels.

- La Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées

La commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) a pour mission d'évaluer les transferts de charges transférées par les communes au groupement afin de déterminer le montant de l'attribution de compensation de chaque commune.

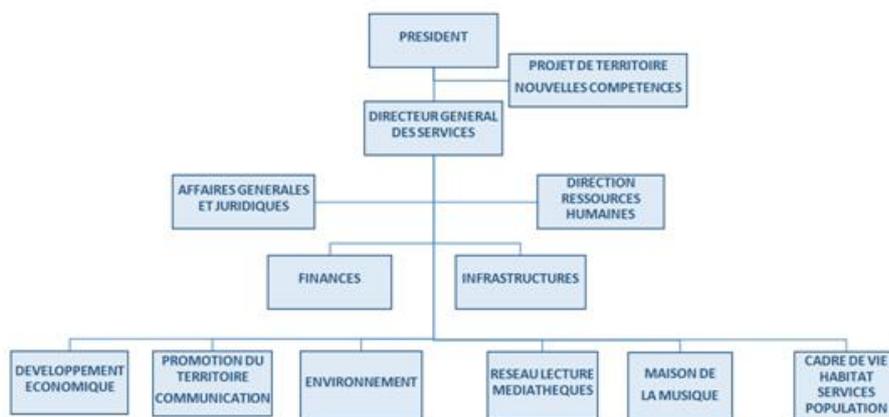
La commission est créée par l'organe délibérant de l'EPCI qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes membres. Chaque conseil municipal doit avoir au minimum un représentant. Les délégués communautaires peuvent siéger mais au titre de leur seule désignation en tant que membre de la CLETC par leur commune. Un courrier a été adressé à chaque maire afin que chaque commune membre puisse désigner un représentant.

En 2016, la CLECT s'est réunie une fois en novembre aux fins d'examiner un point découlant du transfert de la compétence développement économique : la fixation du prix de cession des ateliers relais que la CdC a choisi d'acheter plutôt qu'ils soient simplement mis à disposition.

⇒ La réunion des conseillers municipaux du Pays de Falaise

Depuis le renouvellement de la mandature en 2014, le Président a mis en place un rendez-vous annuel de tous les conseillers municipaux du territoire du Pays de Falaise afin de leur présenter un rapport de l'activité de la Communauté et ouvrir un dialogue et un temps d'échanges. La réunion 2016 s'est tenue à la salle des fêtes de Morteaux-Couliboeuf le 5 novembre au cours de laquelle a notamment été présenté et débattu le projet de territoire.

C. Organisation générale



D. Les compétences (au 1^{er} août 2016)

Les compétences de la Communauté de communes se déclinent en compétences obligatoires, compétences optionnelles (plusieurs compétences à exercer parmi une liste de compétences inscrites dans la loi, au choix de la Collectivité) et compétences facultatives (celles qui ne sont pas inscrites dans la loi et que la Communauté de communes peut décider de gérer après accord des communes membres sur le transfert desdites compétences).

a) Les compétences obligatoires

A - Aménagement de l'espace

A-1 Elaboration d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement.

A-2 Schéma directeur et schéma de secteur ; aménagement rural, zone d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire, avec notamment la réalisation d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Les ZAC d'intérêt communautaire sont celles destinées à la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire telles que prévues dans les compétences relatives au développement économique.

B - Conduite des actions de développement économique (agricole, industriel, commercial, artisanal et touristique)

B-1 Création, extension, aménagement, entretien, et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique.

A ce jour, les zones d'activités sont les suivantes :

- à Falaise: zone Expansia
- à Falaise : zone Méthanéa
- à Falaise: zone Calvados Sud
- à Falaise : zone de Guibray et route de Putanges
- à Soumont-Saint-Quentin : zone Ariana 1 et 2
- à Saint-Martin-de-Mieux : zone Martinia
- à Potigny : zone d'activité de Potigny

Sont exclus de la gestion communautaire l'entretien des voiries, des espaces verts, des entrées de zone, des réseaux des zones d'activités communautaires suivantes :

- à Falaise : zone Calvados sud
- à Falaise : zone de Guibray et route de Putanges
- à Potigny : zone d'activité de Potigny
- à Soumont Saint-Quentin : zone Ariana 1

B-2 Création et gestion d'immobilier d'entreprises sur les zones d'activités y compris l'existant.

B-3 Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

B-4 Promotion du tourisme :

- Réalisation des missions obligatoires des offices de tourisme selon les dispositions du Code du Tourisme qui sont à ce jour :
 - ✓ Accueil et information des touristes
 - ✓ Promotion touristique du groupement de communes en coordination avec le comité départemental et le comité régional du tourisme
 - ✓ Contribution à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local
- Gestion d'un office de tourisme

Au titre de la compétence générale développement économique, elle conduit les actions suivantes :

- Accueil, information, conseil, orientation, suivi des porteurs de projets (y compris touristiques) et animation du réseau local des acteurs du développement économique du territoire (y compris touristiques) ;
- Cessions et acquisitions foncières ;

- Acquisition, construction et cession immobilière avec éventuellement mise à disposition ;
- Réalisation d'études ;
- Observatoire ;
- Signalétique des entreprises du territoire situées sur les zones d'activités ;

b) Les compétences optionnelles

C – Protection et mise en valeur de l'environnement

C-1 Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

C-2 Construction et gestion de déchèteries

C-3 Réflexion sur la protection des paysages : études et définition de secteurs présentant des qualités paysagères d'intérêt communautaire.

C-4 Développement éolien :

- mettre en place une Zone de Développement Eolien
- implanter des parcs éoliens
- préserver les espaces naturels
- favoriser le développement économique local

C-5 Mise en place de l'assainissement non collectif :

- création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- exercice des compétences obligatoires :
 - ✓ contrôle de conception et d'implantation (installations neuves et réhabilitées)
 - ✓ suivi du contrôle de bonne exécution (installations neuves)
 - ✓ contrôle périodique (installations existantes)
 - ✓ diagnostic de l'existant (installations jamais contrôlées)
- exercice, après étude et sur décision du conseil communautaire, de compétences facultatives pour les usagers (études, entretien, travaux de réhabilitation...),
- pilotage, coordination et relais financier des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée des particuliers et éligibles aux aides des partenaires financiers, notamment l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Général du Calvados

D - Politique du logement et du cadre de vie

D-1 Elaboration et réalisation d'un programme local de l'habitat

D-2 Opérations d'accompagnement liées à la convention P.L.H.

D-3 Définition et réalisation d'actions permettant le maintien à domicile des personnes âgées. Ces actions sont les suivantes :

- Portage de repas
- Téléalarme
- Participation à la création d'un Centre Local d'Information et de Coordination auprès de la personne âgée, en partenariat avec le Conseil Départemental du Calvados

D-4 Actions privilégiant l'insertion sociale, professionnelle ou économique auprès des personnes défavorisées par des conventions de partenariat avec des structures associatives oeuvrant sur l'ensemble du Pays de Falaise

D-5 Actions en direction des jeunes de moins de 26 ans :

- Permanences d'accueil, d'information et d'orientation,
- Aide à la formation de jeunes sportifs dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Union Sportive en Pays de Falaise

D-6 Gestion des services du logement créés en application des articles L621-1 et suivants du code de la construction et de l'habitat

D-7 Gestion des centres de secours contre l'incendie

D-8 Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions vers des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées. Il s'agit :

- des opérations programmées d'amélioration de l'habitat ; du cautionnement des emprunts des organismes HLM et le versement de subventions à des organismes HLM, si cela s'avère nécessaire, à la place des communes ;
- de l'organisation de permanences juridiques pour les particuliers sur l'aide et l'information pour le logement
- de l'organisation de permanences d'information sur les aides à l'amélioration de l'habitat
- de la création et la gestion d'un logement d'urgence situé à Falaise
- d'études de projet de création d'une maison médicale
- de la construction et gestion d'une résidence de jeunes travailleurs

E - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements scolaires

E-1 Construction et gestion d'une piscine sport loisirs.

E-2 Dans ce cadre, mise en place d'un service de transport vers la piscine pour les écoles maternelles et primaires des communes membres.

E-3 Réhabilitation et mise en valeur des Halles de Pont d'Ouille

F - Tourisme

F-1 Commercialisation : Elaboration et commercialisation de produits et services touristiques en coordination avec les acteurs publics et privés du territoire

F-2 Ingénierie :

- Elaboration et mise en œuvre d'une politique de développement touristique communautaire en coordination avec les acteurs publics et privés du territoire et en lien avec les plans de développement touristique régionaux et départementaux ainsi que le pôle métropolitain
- Elaboration d'un schéma de signalisation touristique communautaire

F-3 Animation – évènementiel : mise en place de manifestations à vocation touristique

F-4 Equipements – aménagements

- Création et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire : Mémorial des Civils dans la Guerre
- Création, aménagement et entretien de sentiers de randonnées d'intérêt communautaire : Reconnaissance par le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
- Mise en place d'une signalétique touristique directionnelle et d'animation

F-5 Patrimoine :

- Gestion d'un Pays d'Art et d'Histoire
- Accompagnement (administratif et technique) aux actions de valorisation du patrimoine local
- Tenue et actualisation d'un inventaire du Patrimoine du Pays de Falaise
- Constitution de collections d'intérêt communautaire (liste)

G - Patrimoine des collectivités

G-1 Définition des équipements structurants (voies de communication et immobilier)

G-2 Participation au montage du dossier administratif et au financement des équipements

H - Services publics

H-1 Participation à la construction de bâtiments d'intérêt public pour l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général : Agence routière départementale, caserne du SDIS.

I - Activités culturelles

Mise en place d'une politique culturelle par :

I-1 La création et la gestion d'une école de musique communautaire, l'ouverture d'antennes et l'intervention en milieu scolaire. A cet égard :

- les harmonies de Falaise et de Potigny sont déclarées d'intérêt communautaire ;
- en accord avec l'Education Nationale, la Communauté de communes organise et finance les intervenants pour l'initiation musicale dans les écoles pré-élémentaires et élémentaires.

I-2 La création et la gestion d'une médiathèque à Falaise, le développement et le soutien aux antennes de lecture et bibliothèques existantes (Epaney, OUILLY-le-Tesson, Pierrefitte-en-Cinglais, Potigny, Ussy, Versainville), la mise en place d'une politique de développement de la lecture publique, notamment par l'organisation d'animations.

J - Création et gestion d'un chenil

Par ailleurs, la Communauté de communes pourra adhérer à des établissements publics, par délibération du conseil communautaire, sans demander l'avis des communes membres.

E. Annexes

- Annexe 1 : délibérations ⁱⁱ
- Annexe 2 : décisions

Titre II

Les temps forts de l'année 2016

A. Bilan 2016

CADRE DE VIE

Etude pour l'élaboration d'un diagnostic social territorial et réflexion sur l'élaboration d'un CIAS
Mise en œuvre de l'accessibilité des bâtiments communautaires
Réflexion sur le transfert de la compétence scolaire
Construction d'un foyer des jeunes travailleurs

ECONOMIE

Construction de deux bâtiments sur la zone Ariana
Fouilles archéologiques sur la zone Martinia
Viabilisation de la zone Martinia
Définition d'une stratégie économique communautaire

ENVIRONNEMENT

Adhésion au syndicat mixte du bassin de la dives
Réfléchir à la compétence GEMAPI
Créer un pôle environnemental communautaire

TOURISME

Terminer l'aménagement du Mémorial
Définir une politique touristique communautaire
Mise en œuvre des objectifs du développement et des investissements au centre aquatique du pays de Falaise, Forméo dans le cadre du renouvellement de la DSP

DEFINIR UN PROJET DE TERRITOIRE

DEFINIR UNE POLITIQUE REELLE DE COMMUNICATION

Elaboration d'une charte graphique communautaire
Refonte du site internet
Mettre en place une politique de communication

DEFINIR LA PLACE DES MICRO-REGIONS DANS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET COMMENT LES FAIRE FONCTIONNER PRATIQUEMENT ?

B. Perspectives 2017

Le budget 2017 s'articulera autour de 3 priorités :

- Une augmentation des taux d'imposition devenue nécessaire pour reconstituer une capacité d'autofinancement, assurer le maintien des services et mettre en œuvre les actions du futur projet de territoire ;
- Les dépenses de fonctionnement continueront à être maîtrisées pour permettre la reconstitution de l'épargne de gestion ;
- La maîtrise du stock de la dette pour conserver une capacité d'emprunt.

En 2017, les principales opérations d'investissement seront :

- Acquisition du siège social
- Construction antenne médiathèque à Morteaux-Couliboeuf
- Achever l'opération Mémorial des Civils
- Dotation patrimoine et voirie (fin période triennale)
- Investissement au centre aquatique
- Programme local de l'habitat
- Médiathèque de Falaise
- Tourisme (signalétique, travaux base Pont d'Oully, rénovation Char)
- Mise en œuvre FISAC : *Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) = dispositif de l'état permettant d'accompagner financièrement des entreprises du commerce, de l'artisanat et du service, dans leurs travaux de modernisation, achat de matériel...*
- Refonte site internet
- Service personnes âgées
- Acquisition matériel informatique
- Scot (impression documents)
- Acquisition mobilier ADS

Les engagements pluriannuels de la Communauté de Communes du Pays de Falaise comprennent :

- L'éventuel agrandissement du bassin nordique du centre Aquatique
- La construction d'une antenne médiathèque à Morteaux-Couliboeuf
- La construction d'un foyer de jeunes travailleurs à Falaise
- L'aménagement de la médiathèque de Falaise
- Programme Local de l'Habitat
- Les actions du Projet de Territoire

Développement économique

- Budget zones d'activités économiques
 - Création d'une ZAC
 - Viabilisation de la zone Martinia
 - Acquisition Méthanéa
- Budget Ateliers
 - Construction de 2 ateliers sur Ariana
 - Acquisition immobilière sur zone de Guibray
 - Acquisition ateliers à la ville de Falaise

Titre III

Les ressources de la collectivité – services supports

A. Ressources humaines

a) Orientations

La mission du service est de conseiller les élus et la direction générale en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines et de coordonner les projets des chefs de service dans le domaine des RH.

Le service RH est situé au siège social de la communauté de communes, près du pôle finances.

En 2016, il est composé d'une directrice et d'une assistante.

Ce service gère la carrière de 54 agents titulaires, 36 agents non titulaires et 6 contrats aidés, répartis dans 4 filières, soit l'équivalent de 80 paies en moyenne mensuelle sur l'année, avec un pic en juillet à 160 (festival de musique en Pays de Falaise).

Les activités du service sont diverses et regroupent l'organisation des ressources humaines sur l'ensemble de la structure : propositions de choix en cohérence avec les décisions politiques, étude des dispositifs statutaires en vigueur, coordination des projets des chefs de services, recrutements, action sociale, évaluation professionnelle, formation professionnelle, médecine préventive, participation au dialogue social avec les instances paritaires (comité technique, CHSCT), élaboration et suivi de la masse salariale et des effectifs...

⇒ **Organigramme** en *Annexe 3ⁱⁱⁱ*

b) Temps forts

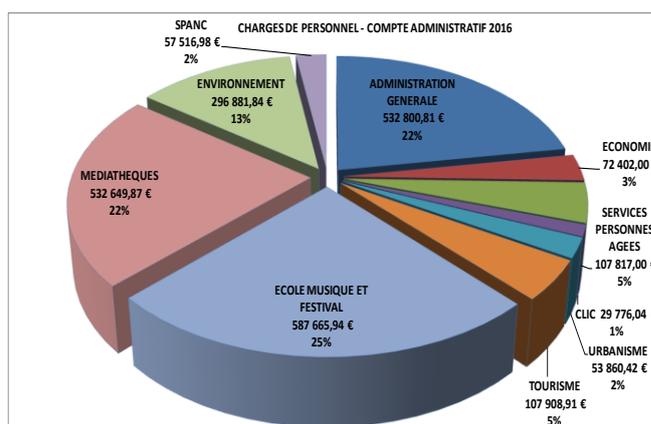
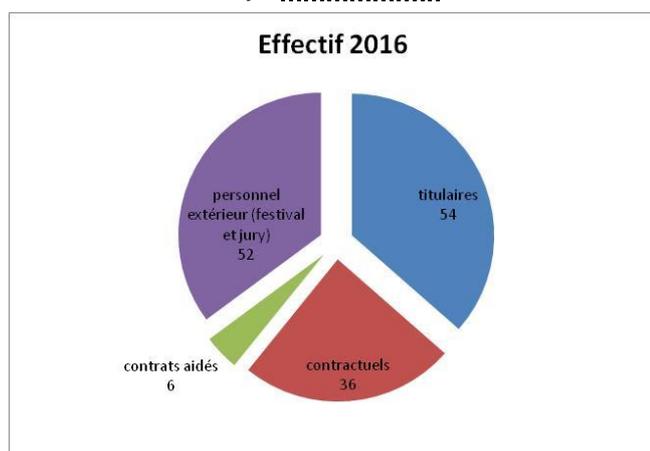
- Installation du CHSCT
- Mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP
- Nouvelle organisation des services à l'administration générale

Une nouvelle organisation des services au second semestre 2016 a permis de recentrer les missions fonctionnelles auprès des cadres responsables et de désigner des référents sur les projets en cours, inscrits dans les domaines de compétences de la communauté de communes.

Par ailleurs, afin de collaborer à la mise en œuvre des orientations de la collectivité et de favoriser l'émergence de projets collectifs ou de nouvelles compétences dans les domaines d'activités définis par les élus, un chargé de mission a été recruté mi 2016.

Enfin, une ventilation précise des dépenses a été effectuée par service ce qui entraîne une meilleure lisibilité des actions communautaires.

c) Chiffres clés



L'administration générale comprend :

- les services fonctionnels : direction générale (1 directeur général et 1 assistante), finances (1 responsable et 2 gestionnaires), affaires générales et juridiques (1 directrice et 1 assistante), ressources humaines (1 directrice et 1 assistante),

- le service habitat et logement et services à la population (1 chargée de mission affectée à plein temps en mai 2016)
- le service infrastructures (1 technicien)
- le service communication (1 chargée de communication mise à disposition à mi-temps)
- la mise en œuvre du projet de territoire (1 chargé de mission)

Le service économie, financé sur le budget ateliers relais, compte :

- un chargé de mission
- une gestionnaire comptable

Les services aux personnes âgées comprennent :

- Le service portage repas (un coordinateur, une adjointe, un agent en contrat aidé)
- Le service télé alarme (une coordinatrice et une adjointe)
- Une aide allouée au conseil départemental du Calvados pour participer aux charges de personnel du CLIC de Falaise (Centre local d'information et de coordination gérontologique)

Le service commun Application du Droit des Sols est composé :

- d'une responsable de service mise à disposition par la ville de Falaise
- d'un rédacteur instructeur du droit des sols

Le service tourisme-promotion du territoire compte :

- un responsable de service chargé des projets structurants
- un animateur territorial et un adjoint administratif mis à disposition par l'office de tourisme

Le réseau de lecture publique comprend :

- une médiathèque centrale à Falaise avec une équipe de direction (directrice, directeur adjoint)
- une section adolescents, adultes et fonds patrimoniaux (une assistante de conservation, un adjoint du patrimoine)
- une section jeunesse (une animatrice, 2 adjointes du patrimoine)
- une section images et son (une assistante de conservation, un adjoint du patrimoine)
- un service actions culturelles (une animatrice)
- une cellule informatique et site internet (un animateur)
- une cellule entretien des bâtiments (une adjointe technique)
- un réseau de médiathèques de proximité à Potigny et Pont d'Ouille, avec une équipe composée d'une responsable, de 2 adjointes du patrimoine
- le relais culturel avec la prise en charge de l'auteur en résidence dans le Pays de Falaise

Le service environnement comprend :

- une cellule administrative et technique avec un directeur, un technicien déchets ménagers, une assistante administrative,
- 4 déchèteries avec 3 gardiens titulaires et 4 gardiens en contrat aidé

Le service d'assainissement non collectif comprend :

- un directeur (de l'environnement), un technicien responsable du service, une assistante administrative

d) Perspectives 2017

- La mise en application des principales dispositions du parcours professionnel des carrières et des rémunérations des fonctionnaires (PPCR) : revalorisation des grilles indiciaires toutes catégories, restructurations des cadres d'emplois
- Une durée unique d'avancement d'échelon qui ralentit le GVT (glissement vieillesse technicité)
- La mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) sans augmentation d'enveloppe (année blanche)
- La poursuite des actions et projets à mettre en œuvre dans le cadre du projet de territoire et des nouvelles compétences en 2017

B. Finances

a) Orientations

⇒ 4 axes ont été développés :

- 1) Maîtrise des dépenses de fonctionnement face à la baisse importante des dotations de l'Etat et face au contexte macro-économique ;
- 2) Suivre les actions prioritaires définies dans le programme pluriannuel d'investissements (PPI) pour la période 2015-2020 (Mémorial, Foyer de jeunes travailleurs, programme local de l'habitat, médiathèque de Morteaux-Couliboeuf, projet de territoire, centre aquatique, transferts de compétences) ;
- 3) Le financement de ces décisions se fera par une augmentation inéluctable de la fiscalité ;
- 4) Proposition d'une réduction ciblée des dépenses de gestion, préservant l'action de la CCPF dans différents domaines en respectant les compétences communautaires.

⇒ Principales décisions

- ✓ Application des dispositions de la Loi NOTRE du 7 août 2015, relatives à la préparation des budgets locaux
- ✓ Répartition du FPRIC
- ✓ Investissements au Centre Aquatique pour mise en conformité de l'équipement
- ✓ Négociation de la dette
- ✓ SPANC – Nouveaux tarifs pour les redevances forfaitaires liées aux contrôles
- ✓ Mémorial –tarifs
- ✓ Ecole de musique- Instauration de tarifs en fonction du quotient familial
- ✓ Fonds de concours gymnase d'Ussy
- ✓ Présentation d'une analyse financière des budgets consolidés
- ✓ Centre aquatique - avenant au contrat de délégation de service public
- ✓ Mise en œuvre d'une étude concernant la stratégie de développement touristique

b) Chiffres clés

⇒ Résultats 2016

- ✓ Investissement : - 2 344 414,99 €
- ✓ Fonctionnement : 230 772,76€

⇒ Subventions aux associations

ASSOCIATION	Montant en €
ACCES AU DROIT	1 000,00 €
AIPF	15 000,00 €
CHOREGE	5 000,00 €
ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS	7 500,00 €
ENSEMBLE A CORDES	1 200,00 €
HARMONIE FALAISE	8 000,00 €
HARMONIE L'ESPERANCE	3 400,00 €
INITIATIVE CALVADOS	1 200,00 €
MISSION LOCALE	43 300,00 €
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE FALAISE	171 200,00 €
POISSON D'AVRIL	7 000,00 €
UDAF	1 700,00 €
USPF	237 000,00 €
VIT ACTIF	2 500,00 €
SERVICE LOGEMENT JEUNES – MISSION LOCALE	8 300,00 €
FOYER RURAL	10 000,00 €
TOTAL	523 300,00 €

Montant

Désignation	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	4 483 931,14	7 365 519,01
Recettes nettes	2 139 516,15	7 596 291,77
Résultat net	-2 344 414,99	230 772,76
Résultat reporté	1 410 071,46	783 281,82
Résultat 31/12/2016	-934 343,53	1 014 054,58

⇒ Principaux postes**Investissement****Dépenses**

- ⇒ Remboursement du Capital : 598 236,57 €
- ⇒ Immobilisations corporelles : 110 433,91 €
- ⇒ Subventions d'équipement versées aux communes : 234 192,49 €
- ⇒ Immobilisations incorporelles : 303 438,66 €
- ⇒ Immobilisation en cours : 3 124 692,15 €

Recettes

- ⇒ Amortissements : 310 227,28 €
- ⇒ Dotations. Fonds de Concours : 127 172,00 €
- ⇒ Subventions d'investissement : 1 687 238,07 €

Fonctionnement**Dépenses**

011 – Charges à caractère général :	1 689 158,71 €
• 60 – Achats et variation de stocks	292 819,80 €
• 61 – Services extérieurs	1 022 126,02 €
• 62 – Autres services extérieurs	361 706,52 €
• 63 – Impôts taxes et versements assimilés.....	12 506,37 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés :	2 379 279,78 €
014 – Atténuation de produits :	1 566 228,24 €
65 – Autres charges de gestion courante	1 282 511,80 €
66 – Charges financières	75 616,96 €
67 – Charges exceptionnelles	62 496,24 €
023 – Virement à la section d'investissement :	752 550,00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	
• 6811 – Dotations aux amortissements	310 227,00 €

Recettes

- 013 Atténuation de charges : 85 069,44 €
- 70 : Produit des services : 658 289,06 €
- 73 : Impôts et taxes : 4 487 802,23 €
- 74 : Dotations et subventions : 1 835 349,19 €
- 75 : Autres produits gestion : 93 770,48 €
- 76 : Produits financiers : 65 175,00 €
- 77 : Produits exceptionnels : 260 388,41 €
- 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 110 447,96 €

⇒ **Fiscalité directe locale**

Cotisation Foncière des entreprises : 24,08 %
 Taxe d'habitation : 7,27 %
 Taxe sur Foncier Non Bâti : 1,80 %
 Taux de foncier bâti : 0,30 %
 Taux de TASCOT : 1,005 %

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

Secteur 1 : Falaise : 8,73 %
 Secteur 2 : Potigny : 22,95 %
 Secteur 3 : Pont d'Ouilly : 12,46 %
 Secteur 4 : 49 autres communes : 17,46 %
 Secteur 5 : 5 communes (Courcy, Jort, Louvagny, Perrières et Vicques) : 17,80 %

c) Perspectives

Les enjeux financiers de la communauté de communes du pays de Falaise porteront sur les points suivants :

- ✓ Favoriser le développement économique local et la relance de la politique d'aménagement du territoire
- ✓ Une politique d'investissement coordonnée : la cdc s'est également engagée dans une concertation avec ses communes membres pour élaborer un projet de territoire qui permettra de coordonner les dépenses d'équipement
- ✓ S'engager davantage dans la mutualisation des services afin de dégager des marges de manœuvre budgétaire
- ✓ Etablir une stratégie fiscale raisonnable pour permettre d'assurer un service public de qualité et développer des investissements indispensables à l'attraction et au bon fonctionnement du territoire.

C. Affaires générales

Le service des Affaires Générales a pour objet de seconder la Direction Générale dans les missions de mise en œuvre de la politique des élus, d'assurer le suivi des assemblées (bureau et conseil communautaires), la veille juridique, la passation et la gestion administrative des marchés publics et contrats de délégation de service public (y compris la gestion des commissions *ad hoc*) et gérer les contentieux.

Il assure également la rédaction de conventions ou le contrôle de celles-ci et à un rôle de conservateur de ces conventions (originales). De même, il assure la fonction de conservation des actes notariés. Enfin, il gère la commission des Affaires Culturelles.

Deux personnes composent le service : la responsable et son assistante. Pour la gestion des assemblées, c'est un autre adjoint administratif qui seconde la responsable.

Concernant les assemblées, le service a géré l'organisation de 11 réunions de bureau communautaire et de 12 conseils communautaires (cf. la liste des délibérations prises en 2016). En prolongement, il faut noter également les décisions que le Président a prises au titre des délégations que lui a confiées le conseil communautaire durant le mandat. A cet égard, 72 décisions ont été rédigées dont le Président a rendu compte au fur et à mesure aux conseillers communautaires à l'occasion de chaque conseil.

Concernant les marchés publics, le tableau figurant en annexe 5 présente l'ensemble des marchés publics dont la consultation a été lancée en 2016. En complément, il faut ajouter la gestion des avenants, l'organisation de la commission d'appel d'offres. Celle-ci s'est réunie 11 fois cours de l'année 2016 pour analyser les offres et donner un avis avant décision d'attribution par le Président ou procéder aux choix des titulaires (dans les cas des appels d'offres ouverts).

Concernant les délégations de service public, la Communauté de communes gère deux services par ce mode d'exploitation : le centre aquatique et le Mémorial. Ces contrats de délégation sont en cours (2016-2021 pour le centre aquatique et 2015-2023 pour le Mémorial). Aucun évènement marquant n'a justifié que la Commission de délégation de service public se réunisse pour examiner des points relatifs à l'évolution des contrats.

Concernant la gestion des sinistres (assurances), il faut noter la sinistralité nulle de la collectivité en 2016 concernant la responsabilité civile ou encore la flotte automobile. Les sinistres concernant les dommages aux biens sont en revanche plus importants (6 sinistres en 2016) et concernent surtout les déchèteries. A noter en particulier l'incendie d'un bungalow à la déchèterie de Pertheville-Ners.

Concernant la protection juridique des élus et des agents, un dossier est actuellement ouvert.

Soulignons enfin la gestion des sinistres au titre des assurances Dommages-Ouvrages concernant le centre aquatique pour plusieurs sinistres. Ceux-ci font l'objet d'une expertise avant prise en charge par l'assurance Dommages Ouvrages contractée par la Communauté de communes.

Dans le domaine des contentieux, la Communauté de communes gère assez peu de contentieux compte-tenu de l'activité déployée. En 2016, deux contentieux ouverts préalablement sont en cours. L'un d'eux concerne la demande de réparation du préjudice subi du fait de la perte d'exploitation consécutive à la fermeture du centre aquatique lors de l'exécution des travaux de reprise des désordres exécutés en 2013.

A noter également qu'une transaction a été menée permettant de mettre fin à un contentieux dans le cadre d'un marché public.

Enfin, en début d'année 2016, la Communauté de communes a défendu sa position auprès de l'administration fiscale, restée inflexible, pour la délivrance des reçus fiscaux à ses donateurs sur le fondement de dispositions du Code Général des Impôts. Rappelons en effet que la Communauté de communes du Pays de Falaise souhaitait faire appel au Mécénat dans le cadre de la réalisation du Mémorial des Civils dans la Guerre.

Dans le domaine des Affaires Culturelles :

Le service des Affaires Générales coordonne également **la commission des Affaires Culturelles**. Ainsi, le service a géré en 2016, 5 commissions des Affaires culturelles.

Le service constitue le lien entre l'administration générale et les services culturels communautaires (médiathèque et école de musique). Il gère ainsi, avec ces services, les dossiers de demande de subvention (des associations, du relais culturel régional, ou encore le dossier de subvention pour le Festival Musique en Pays de Falaise).

Dans le cadre des interventions musicales en milieu scolaire que la Communauté de communes prend en charge financièrement, le service gère les conventions avec les écoles et les associations. A cet égard, il est rappelé que la Communauté de communes participe à hauteur de 42 € par heure et par classe et dans la limite de 10 heures par classe, conformément à la délibération de l'assemblée délibérante.

En 2016, seules 2 écoles (hors Falaise) ont conventionné avec la collectivité afin de prendre en charge (totalement ou partiellement) les coûts des intervenants *musique* au sein des classes (du CP au CM2). La Communauté de communes a ainsi soutenu ces initiatives à hauteur de 900 euros.

Titre IV

L'activité par compétence

A. Projet de territoire

a) Orientations

L'année 2016 a été marquée par :

- Le lancement de l'élaboration du projet de territoire (choix de le faire en interne plutôt que de prendre un cabinet d'étude - recrutement d'un chargé de mission mi-juin 2016),
 - Une enquête auprès des habitants et des élus (850 habitants et 140 élus y ont répondu),
 - Des réunions de travail dans les 8 micro-régions (plus de 180 élus y ont participé) ;
- L'élaboration du contrat de ruralité (subventions Etat) et de la contractualisation avec la Caisse des dépôts ;
- La réalisation d'un diagnostic sur le scolaire (effectifs scolaires ; offre scolaire, périscolaire et autres services...).

b) Temps forts

⇒ L'élaboration du projet de territoire

Les grandes lignes de la démarche ont été présentées lors du conseil communautaire du 7 juillet 2016. Au regard de cette présentation, il a été décidé de définir un projet de territoire pour le Pays de Falaise :

- L'objectif : fédérer les élus des Communes membres du Pays de Falaise autour d'un projet partagé pour le territoire et d'une « nouvelle » dynamique collective ;
- Un projet pour le territoire (et non un projet communautaire) ;
- Une vision à moyen terme (2025) ;
- Une démarche de concertation relativement ambitieuse (élus mais aussi habitants) ;
- La création d'un comité de pilotage spécifique composé d'élus volontaires.

L'élaboration du projet de territoire a été et va être rythmée par de nombreux temps forts de concertation des acteurs locaux.

Effectuée en septembre, en amont de la réflexion des élus sur l'avenir du Pays de Falaise, l'enquête auprès des habitants et des élus a constitué une base de travail très intéressante (plus de 850 réponses d'habitants et plus de 180 d'élus). Leurs avis auront une résonance forte dans le projet de territoire et donc dans les priorités que le Pays souhaite se fixer.

Engagé mi-octobre, la deuxième phase de concertation s'est matérialisée par des réunions de co-construction de la stratégie de développement dans les 8 micro-régions du Pays de Falaise afin que les élus des 58 Communes du territoire s'accordent sur un projet partagé (plus de 150 élus y ont participé). Le format « tables rondes » a permis de faciliter les échanges autour des priorités et des actions concrètes à mettre en œuvre pour répondre aux principaux défis du territoire.

Une synthèse de ces tables rondes a été réalisée et les premières conclusions ont pu être présentées lors de la réunion des conseillers en novembre à Morteaux-Couliboeuf.

Le groupe de pilotage s'est réuni en décembre afin d'affiner la stratégie et de décliner les objectifs en piste d'actions concrètes (en s'appuyant sur les propositions faites en micro-régions).

⇒ Les contractualisations avec l'Etat (contrat de ruralité) et avec la Caisse des dépôts

Contrat de ruralité (Etat) :

En amont de l'élaboration du contrat de ruralité, la Communauté de Communes a fait le choix d'associer les Communes et donc de faire remonter l'ensemble de leurs projets d'investissement afin de pouvoir les défendre au mieux devant l'État.

Un pré-projet de contrat de ruralité a été présenté mi-novembre auprès des services de la Préfecture (il a reçu un accueil très favorable). Ce dossier de candidature (environ 100 pages) doit contenir :

- ✓ une présentation du territoire et un diagnostic construit autour des six priorités définies par l'État ;
- ✓ une présentation des différentes stratégies territoriales pour le Pays de Falaise (Etat, LEADER, Scot, projet de territoire du Pays de Falaise...) ;
- ✓ les projets portés par la Communauté de Communes et les Communes répondant aux objectifs des 6 priorités définies par l'État ;
- ✓ la présentation exhaustive des actions d'investissements des Communes (annexe 1) ;
- ✓ les fiches actions pour les projets d'investissement structurants (annexe 2).

Convention avec la Caisse des dépôts :

Des premiers échanges informels ont été engagés avec la Caisse des dépôts en mai et juin. La Caisse des dépôts a souhaité rencontrer quelques élus et techniciens de la Communauté de Communes. Cette première réunion a eu lieu en septembre et a été l'occasion de présenter le territoire (chiffres clés, dynamiques...) et les projets envisagés. La Caisse a présenté un nouveau dispositif en faveur de la revitalisation des centralités baptisé « centres-bourgs de demain ». Dans le cadre d'une approche globale, ce dispositif permet de mobiliser pendant deux ans les capacités du Groupe (financements mais aussi expertise de la Caisse en ingénierie technique et juridique aux projets des élus).

Un travail a donc été lancé afin de devenir l'un des premiers territoires français à signer une telle convention avec la Caisse.

⇒ La réalisation d'un diagnostic sur le scolaire

Une enquête a été transmise à l'ensemble des groupements scolaires afin de recueillir les différents éléments de cadrage (effectifs, organisation des services, budgets...). Afin de disposer d'un état des lieux précis mais aussi de prendre en compte les avis des différents acteurs de la compétence scolaires, la Communauté de Communes a décidé de rencontrer les 14 groupements scolaires et de visiter les écoles.

Suite à ce travail de collecte d'informations et de rencontres, les services de la Communauté de Communes ont mis en forme ces données (cartographies, graphiques, tableaux, synthèses, définition des enjeux...).

c) Perspectives

⇒ L'élaboration du projet de territoire

En janvier prochain, les grandes lignes du projet de territoire et les pistes d'actions envisagées seront présentées dans les commissions thématiques de la Communauté de Communes pour avis et amendements. Début février, ce projet retravaillé par les commissions sera présenté lors de la 1ère conférence des Maires organisée par la Communauté de Communes. Enfin, il sera validé en conseil communautaire en mars.

Dans un contexte financier difficile pour les collectivités du fait notamment des fortes baisses de dotations de l'État, la Communauté de Communes a décidé de se rapprocher de ses différents financeurs afin de pouvoir mettre en place les actions s'inscrivant dans le projet de territoire (qu'elles soient portées par les communes ou par la CdC).

En parallèle, une démarche financière prospective sera réalisée avec l'appui du Groupe Caisse des dépôts afin de déterminer précisément les capacités budgétaires pour mettre en œuvre le projet de territoire.

⇒ Les contractualisations avec l'Etat (contrat de ruralité) et avec la Caisse des dépôts

Les signatures du contrat de ruralité et de la convention avec la Caisse des dépôts devraient avoir lieu au premier semestre 2017.

⇒ La réalisation d'un diagnostic sur le scolaire

Une synthèse du diagnostic va être présentée aux représentants des 14 groupements scolaires afin de valider les données et de s'assurer de la bonne compréhension des enjeux locaux du scolaire. Suite à cette validation, une présentation de ce diagnostic pourrait être faite à l'ensemble des élus.

Elle pourrait être complétée d'éléments plus « stratégiques » pour en faire un outil d'aide de la décision facilitant les choix des élus sur le processus de transfert de compétence scolaire à la Communauté de Communes.

B. Développement économique

a) Orientations

L'année 2016 a été marquée par :

- La mise en place du plan d'actions de développement commercial,
- L'étude et la mise en place du plan d'actions stratégie de développement économique,
- Le développement de l'immobilier et du foncier pour faciliter l'accueil de nouvelles entreprises,

b) Temps forts

⇒ **Mise en place du plan d'action de développement commercial :**

Depuis Novembre 2015, en partenariat avec la CCI de Caen Normandie, un Groupe de Travail comprenant des acteurs locaux (commerçants, acteur du tourisme, élus, etc.) s'est réuni 3 fois afin de compléter et mettre à jour une étude lancée en 2011/2012. Suite à ces réunions de travail, un plan d'action a été présenté aux élus communautaires comprenant 4 thématiques :

- ✓ Favoriser le développement du commerce,
- ✓ Aménager le territoire,
- ✓ Créer des parcelles Commerce /Tourisme,
- ✓ Animer et communiquer.

La mise en place de ce plan d'actions a permis, entre autres, de :

- ✓ relancer une dynamique de travail concertée entre les acteurs du tourisme, du commerce et les élus,
- ✓ l'accompagnement par la chambre d'agriculture et la Communauté de Communes d'un groupe de producteurs sur un projet de commercialisation en commun de leur production,

Le Groupe de travail se réunit deux fois par an afin de faire un point sur l'état d'avancement des actions.

⇒ **Le Fonds FISAC**

Le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) constitue un outil essentiel de la consolidation et du développement du commerce et de l'artisanat de proximité au profit d'un développement territorial équilibré.

Afin de soutenir les artisans et commerçants du territoire, les élus de la Communauté de Communes ont donc décidé de répondre à l'appel à projet Fisac. Si le dossier de la CDC est retenu, cela permettra à la Communauté de Communes de bénéficier d'un outil d'accompagnement des investissements ciblés comme les dépenses relatives à la modernisation des locaux d'activité qui incluent les équipements professionnels et la rénovation des vitrines, le financement de véhicules tournées et leur aménagement, etc.

Les grands principes d'intervention :

- ✓ L'intervention du Fisac se fait sous forme de subvention
- ✓ 1 € Fisac = 1 € de la collectivité concernée (cdc pays de Falaise)
- ✓ Un taux d'intervention maximum par action est défini
- ✓ Délai de réalisation de 3 ans
- ✓ Pas d'intervention pour les entreprises dont CA > 1 million d'Euros
- ✓ Le Fisac ne peut intervenir sur une action bénéficiant déjà d'une intervention de l'Etat

Une enquête menée en collaboration avec les chambres consulaires et les associations de commerçants auprès de 500 entreprises environ du territoire, a fait ressortir un montant d'investissement de plus de 1 000 000 € dont 645 000 € environ sont éligibles. La Communauté de communes sollicite le Fisac à hauteur de 100 000 € afin d'aider une trentaine d'entreprises du territoire.

La réponse de l'Etat interviendra début 2017.

⇒ **Etude et Mise en place du plan d'action stratégie de développement économique :**

• **L'étude stratégie de développement économique :**

Cette étude, en partenariat avec la Cci, s'est déroulée de janvier à juin 2016. La CCI et la Communauté de communes ont réuni un groupe de travail composé de chefs d'entreprise de différents secteurs d'activité et des élus représentant le territoire. L'ensemble des participants ont été reçu 2 fois en entretien individuel et l'ensemble du groupe a été réuni 5 fois afin de permettre à l'ensemble des participants de s'exprimer.

Le plan d'action issu de ce groupe de travail a été présenté aux élus communautaires en septembre 2016.

• **Mise en place du plan d'action Stratégie de développement économique :**

Le plan d'action sur la stratégie de développement économique compte 6 thématiques :

- ✓ dynamisation de l'entrepreneuriat,
- ✓ offre de services et animation du tissu économique,
- ✓ foncier et immobilier d'entreprise,
- ✓ tourisme,
- ✓ attractivité résidentielle,
- ✓ communication et marketing.

La mise en place de ce plan d'action a permis entre autres :

- ✓ d'organiser le premier Café de la Création d'Entreprise,
- ✓ de poursuivre l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet,
- ✓ de poursuivre l'accompagnement d'entreprises en développement,
- ✓ d'organiser la première rencontre entre les élus et les nouveaux chefs d'entreprise,
- ✓ de poursuivre les réunions élus / chefs d'entreprise sur les Z.A,
- ✓ d'organiser mensuellement la visite de 2 entreprises par les élus en charge du développement économique,
- ✓ d'accompagner 2 chefs d'entreprise pour l'organisation du 1er challenge inter entreprise,
- ✓ d'être présent sur 2 salons de la création d'entreprise...

Le Groupe de travail se réunit deux fois par an afin de faire un point sur l'état d'avancement des actions.

⇒ **L'immobilier et foncier pour les entreprises**

• **Construction d'ateliers sur les Zones d'activité**

Un des piliers de la politique de développement économique de la Communauté de communes depuis de nombreuses années est la construction d'immobilier d'entreprises afin de permettre l'implantation ou le développement d'entreprises sur notre territoire. Ces constructions viennent compléter l'offre disponible et répondent à la demande actuelle des porteurs de projets qui, pour une majorité d'entre eux, recherchent des locaux pour s'implanter.

Afin de poursuivre cette politique de construction, 4 ateliers, dont 2 de 225 m² et 2 de 400 m², ont été construits sur la zone d'activité Expansia.

De même, le projet de construction de deux ateliers sur la Z.A Ariana a démarré à l'automne 2016 avec le dépôt du permis de construire. Ces deux ateliers seront d'une superficie de 200 m². Ils permettront d'avoir de l'immobilier d'entreprise disponible sur la Z.A Ariana et de dynamiser cette zone au Nord du territoire de la Communauté de Communes.

• **le foncier d'entreprise**

Durant l'année 2016, un permis d'aménager a été déposé et obtenu pour la Zone d'activité Martinia implantée sur la commune de St Martin de Mieux à l'Ouest de Falaise.

Ce permis autorisera la viabilisation de 8 ha sur les 13 disponibles et rendra possible la commercialisation d'environ 5.35 ha afin d'accueillir des entreprises. Cet investissement permettra d'avoir de nouveau du foncier disponible sur le territoire avec une très bonne visibilité et accessibilité de l'A88.

⇒ L'Agence de Développement Normandie (ADN)

Depuis le vote de la loi NOTRE, la Région est devenue un acteur incontournable concernant le développement économique. Les nouveaux élus de la Région Normandie ont créé l'Agence de Développement pour la Normandie (AD Normandie), qui permet l'accompagnement des entreprises dans le cadre de projets de développement, de projets innovants, de projets à l'export, de projets immobiliers ou des besoins en conseil.

La Communauté de communes a invité sur son territoire Mme GAUGAIN, élue régionale en charge du développement économique, afin de lui présenter et la sensibiliser aux enjeux économiques de notre territoire.

Des chefs d'entreprise avaient été également invités afin que l'Agence de Développement leur soit présentée.

c) Chiffres clés

⇒ Ventes d'immobilier et de foncier

Durant l'année 2016, la Communauté de communes a cédé 2 ateliers de la zone d'activité Expansia :

Acquéreur	Adresse	Section de cadastre	Superficie	Montant	Adresse
SCI SF2M (C M S)	Rue des sentes	ZI 171 et ZI 175	1 133 m ²	165 417 €	Rue des sentes

⇒ Subventions pour la construction d'ateliers

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté de communes a démarré un projet de construction de 2 nouveaux ateliers relais sur la zone Ariana. La collectivité a sollicité le soutien de l'Etat et du Département du Calvados.

Dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, l'Etat a soutenu le projet à hauteur de 160 800 € pour un montant de travaux estimé à 536 000 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la construction d'immobilier d'entreprise, le Département du Calvados a soutenu le projet à hauteur de 60 000 €.

⇒ Subventions pour la viabilisation de la Z.A Martinia

De même, dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté de communes a démarré le projet d'aménagement de la future zone d'activité Martinia afin de posséder du foncier disponible pour accueillir des entreprises. Dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, l'Etat a soutenu le projet à hauteur de 300 000 € pour un montant de travaux estimé à 1 000 000 €. Dans le cadre de sa politique de soutien au développement économique, le Département du Calvados a soutenu le projet à hauteur de 60 000 €.

d) Perspectives

Dans le cadre de sa politique pour le développement économique, la Communauté de communes va poursuivre la mise en place notamment des actions proposées par les deux groupes de travail qui permettront la dynamisation de la création d'entreprise et la construction d'ateliers pour des entreprises en création ou en développement. De manière à favoriser le développement de la zone d'activité Ariana et pour répondre à un manque de locaux à destination des entreprises au nord de notre territoire, la collectivité va débiter la construction de 2 ateliers d'environ 200 m² à Soumont-St-Quentin. Concernant les disponibilités foncières sur le territoire, la zone d'activité de Guibray ne dispose plus de terrain à destination des entreprises et les zones d'activité Ariana et Expansia ne peuvent plus permettre l'accueil de projet d'envergure. Ainsi, le permis d'aménager de la zone d'activité Martinia a été accepté en 2016 et la viabilisation devrait débiter courant 2017 pour une durée d'environ 6 mois.



« café créa »



« membres du comité Fisac »



« atelier 2016 »

C. Tourisme

L'activité touristique communautaire s'appuie sur deux outils :

- L'Office de Tourisme intercommunal : géré sous forme associative, composé d'une équipe de 6 personnes dont 2 agents de la CdC mis à disposition. L'association remplit des missions d'accueil, d'information, d'animation et de promotion du Pays de Falaise.
- Le Service Tourisme : est directement animé par 1 agent en charge de la mise en œuvre des projets structurants et d'ingénierie.

Depuis le mois de juin 2016, la commission Tourisme, Loisirs et Patrimoine est devenue « Promotion du territoire ». Elle intègre désormais les activités liées au tourisme mais également un volet communication avec la mise à disposition à temps partiel d'un employé de l'OTPF. Cette commission est désormais présidée par M. Pascal POURNY, vice-président de la CdC.

Parmi les nouveautés, plusieurs groupes de travail d'élus ont été constitués autour des thématiques suivantes : patrimoine, activités de pleine nature, évènementiel, signalétique, communication et hébergement.

a) Orientations

L'année 2016 a été riche pour le Tourisme et marquée principalement par 3 grands chantiers :

- Inauguration et exploitation du Mémorial des Civils dans la Guerre
- Lancement d'une étude de stratégie touristique

b) Temps forts

⇒ **Ouverture du Mémorial des Civils dans la Guerre :**

Inauguration

A l'issue de 5 ans d'études préparatoires et d'une année de travaux, le Mémorial des Civils dans la Guerre a été inauguré le 8 mai 2016 sous la présidence de M. TODESCHINI, secrétaire d'état aux anciens combattants, en présence de plus de 500 invités (élus, familles de victimes, bienfaiteurs...) dans le cadre d'une cérémonie ouverte au public. Etaient notamment présents Mme Clotilde VALTER, secrétaire d'Etat chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Laurent FISCUS, préfet du Calvados, Hervé MORIN, Président de la région Normandie, Jean-Léonce DUPONT, président du Conseil Départemental du Calvados et Joël BRUNEAU, en sa qualité de Président de la SAEML du Mémorial de Caen.

Cette inauguration a été précédée des cérémonies du 8 mai avec l'hommage aux victimes civiles des bombardements du Pays de Falaise ainsi qu'aux soldats canadiens ayant permis la libération de Falaise, en présence d'une trentaine de porte-drapeaux.

L'ensemble de ces manifestations a été mis en place avec le concours des services de la Ville de Falaise.

Programmation évènementielle

A l'occasion de l'ouverture du Mémorial des Civils dans la Guerre, un important programme de manifestations a été élaboré sous la houlette des services de la CdC du Pays de Falaise. Mêlant concerts, ciné-débats, colloques, expositions, spectacles d'art vivant, commémorations, et visites guidées, ce sont près de 30 animations qui ont été organisées entre mars et septembre 2016.

Durant le week-end de la Pentecôte du 14 au 16 mai 2016, les habitants du Pays de Falaise ont pu bénéficier de la gratuité pour découvrir leur musée. Environ 3 000 personnes ont été accueillies au Mémorial des Civils lors de ces journées.

Edition : ouvrage consacré à la Seconde Guerre mondiale

Dans le cadre de l'ouverture du Mémorial des Civils, la CdC a été à l'initiative de l'édition d'un ouvrage intitulé « La Pays de Falaise dans la guerre 39-45 », écrit par Christophe Prime, historien au Mémorial de Caen et Stéphane Jonot, directeur du Mémorial de Montormel.

Ce livre, paru aux éditions OREP et édité à plusieurs milliers d'exemplaires, a vocation à être vendu dans les différentes boutiques des sites mémoriels de Normandie. Il décrit le contexte historique du Pays de Falaise de l'Occupation à la Libération, en retraçant les conditions de vie des populations mais également les combats menés par les Alliés dans le secteur jusqu'à la fermeture de la Poche de Falaise-Chambois.

⇒ Refonte des statuts communautaires et lancement d'une étude stratégique

Dans le prolongement de la logique de modification statutaire votée en septembre 2015, les élus ont souhaité clarifier l'action de la CdC en matière de développement touristique pour les prochaines années en définissant une stratégie pluriannuelle. Une étude spécifique a donc été lancée à partir de septembre 2016 selon le calendrier suivant :

Septembre – décembre 2016: diagnostic (phase 1) réalisé en interne par les services

Janvier – avril 2017: stratégie (phase 2) réalisée par un cabinet spécialisé

Avril-juillet 2017 : plan d'actions (phase 3) réalisé par un cabinet spécialisé

Septembre-décembre 2017 : préparation de la mise en œuvre

Le déroulement de cette étude se veut collaboratif avec la création d'un groupe de travail d'une trentaine de membres composé d'acteurs du tourisme : élus, techniciens, hébergeurs, restaurateurs, directeurs d'équipements, commerçants, partenaires (CDT, Région, offices de tourisme..).

Comme convenu les conclusions du diagnostic ont été présentées au mois de novembre et la consultation pour le recrutement d'un cabinet lancée en décembre.

⇒ Activités de Pleine Nature

Espace randonnée

Rappel : la CdC a comme compétence la création et l'entretien des circuits de randonnée inscrits au PDIPR.

Elle assure annuellement l'entretien de 600 km de sentiers multi-pratiques.



Démarrée en 2014, l'opération de création et mise à niveaux des circuits de randonnées pédestres certifiés qualité selon les nouvelles normes du Département s'est poursuivie en 2016. Le principal évènement a été la conception et l'impression des nouveaux topoguides de randonnées édités à 1 000 exemplaires. Les services ont également procédé à l'intégration en ligne d'une partie de ces itinéraires sur les sites spécialisés.

Les prochaines interventions consisteront en la conception et la pose de 10 nouveaux panneaux de départ et de 75 flèches directionnelles.

Carte Dépliant

La CdC a financé la réalisation et l'impression d'une carte-dépliant recensant l'ensemble des itinéraires de randonnées et lieux de pratiques des activités nature proposés sur son territoire.

Ce nouveau document a été édité à 6000 exemplaires.

- **Signalétique**

L'inauguration du Mémorial des Civils dans la Guerre et sa mise en service ont nécessité de s'interroger sur la promotion et l'indication de ce nouveau site par le biais de la signalétique. Deux opérations ont donc été engagées en 2016 :

- signalétique d'animation : mise en place de 4 panneaux d'animation dédiés sur les principales routes départementales, en amont des entrées de Falaise.

Sur la route nationale, 3 panneaux grand format identiques à ceux installés sur l'A88 en 2014 ont été implantés sur la RN158. Ils concernent le Mémorial, le Château de Falaise et la Suisse Normande.

- signalétique directionnelle et d'information : la Ville de Falaise a procédé à une modification de sa signalétique directionnelle en synthétisant la direction des sites se trouvant sur la place Guillaume-le-Conquérant sous l'appellation « centre historique ».

Suite à des difficultés de compréhension des visiteurs, il a été convenu que ce dispositif serait complété par des panneaux d'information en 2017 :

- En ville : sur les principaux axes d'entrée de Falaise
- Sur la rocade : par la modification des deux panneaux implantés en 2014 et indiquant les sorties en direction de Falaise et du château médiéval
- **Point d'appel mémoriel**

Engagées depuis 2009, les démarches réalisées auprès de l'Etat ont finalement abouti et permis la mise à disposition d'un char Sherman type M4A1 auprès de la CdC du Pays de Falaise. Livré en décembre 2016, ce véhicule doit servir de pièce maîtresse pour la réalisation d'un point d'appel devant le Mémorial des Civils. L'objectif de cette opération est double : créer un monument hommage aux populations civiles et dynamiser l'esplanade du musée afin d'attirer plus de visiteurs. Le projet en perspective consiste en un traitement artistique contemporain. Il a fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'Europe via un projet transnational dit Interreg dont les résultats seront connus en 2017.

⇒ **Taxe de séjour : plateforme de télédéclaration**

Depuis 2012, la taxe de séjour était gérée avec des moyens relativement lourds tant pour les agents que pour les hébergeurs, avec une utilisation importante de documents papier. Afin d'optimiser cette gestion et de rentrer dans une démarche de développement durable, un prestataire a été retenu pour la mise en place d'une solution en ligne permettant la déclaration de la taxe de séjour. Ce dispositif a été testé sur un panel d'hébergeurs fin 2016 pour une mise en service généralisée début 2017, avec la possibilité de paiement en ligne.

⇒ **Evènementiel : Fête des Jeux**

2016 marque l'année du 950^e anniversaire de la Bataille d'Hastings. La région Normandie appuyée par les CDT a impulsé une dynamique promotionnelle autour de cet évènement en encourageant la tenue de nombreuses manifestations.

A cette occasion, le SPIC du château Guillaume-le-Conquérant a souhaité donner une autre ampleur à la Fête des Jeux pour sa 14^e édition avec une programmation enrichie sur une durée plus importante et une occupation de l'espace étendue aux abords du château. Les festivités se sont déroulées les 13 et 14 août et ont attiré près de 10 000 visiteurs (contre environ 2500 les années précédentes).

La CdC a apporté son concours à cette opération sous la forme d'une subvention exceptionnelle de 7 000 € et par le biais de son office de tourisme, co-organisateur de la manifestation.

a) Chiffres clés

Budget (hors Mémorial des Civils) :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	452 170, 86 €	101 337, 55 €
INVESTISSEMENT	69 845,45 €	106 962, 02 €
TOTAL 2016	522 016, 31 €	208 299, 57 €

14 515 visiteurs physiques à l'Office de Tourisme en 2016 (- 7 %)

67 987 nuitées marchandes (+ 14 %)

9 800 visiteurs pour la Fête des Jeux 2016

152 130 visiteurs cumulés sur les principaux sites (+ 34 %).

PRINCIPAUX SITES	Fréquentation 2016	Variation 2015 - 2016	Variation 2014 - 2016
Château Guillaume-le-Conquérant	78412	+ 10, 5 %	+ 17 %
Mémorial des Civils (individuels uniquement)	23030	+ 100 %	+ 100 %
Automates Avenue et musée André Lemaître	18610	+ 19, 07 %	+ 17 %
Pont-d'Ouille Loisirs	32078	+ 20, 10 %	+ 36 %
TOTAL	152 130	+ 34, 27 %	+ 43 %

8 100 000 € de chiffre d'affaires estimé généré par l'activité touristique sur le territoire du Pays de Falaise.

b) PERSPECTIVES 2017

- **Poursuite de la stratégie de développement touristique** : l'étude se poursuivra avec l'appui du cabinet qui sera retenu et devra aboutir à un plan d'actions pluriannuel chiffré. Cette étude s'accompagnera d'une réflexion sur la réorganisation des services.
- **Evènementiel** : l'intervention de la CdC s'articulera autour de 2 dossiers : l'avenir du festival « Café Show » organisé à Pont-d'Ouille et la mise en place d'un partenariat annuel avec la Ville de Falaise pour la mise en place d'expositions estivales.

D. SCOT

a) Orientations

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est à la fois une démarche politique et un outil de planification juridique. C'est un document d'urbanisme dont le contenu, les objectifs et la portée sont définis par le code de l'urbanisme.

Il définit de grandes orientations sur des thématiques aussi diverses que l'habitat, le développement économique, les transports, l'environnement, etc. en respectant les principes du développement durable. Ce cadre de référence permet de coordonner les réflexions, et de renforcer la cohérence entre les politiques d'aménagement sur le territoire.

La mise en œuvre effective du SCoT passe par les documents d'urbanisme locaux (PLU(i) et cartes communales...).

b) Temps forts

L'année 2016 a vu l'achèvement de l'élaboration du SCoT du Pays de Falaise :

- ✓ Des réunions publiques (une réunion par microrégion) ont été organisées en janvier et février sur le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) ainsi qu'une réunion publique générale sur l'ensemble du projet de SCoT le 8 mars 2016 ;
- ✓ Une exposition itinérante détaillant le projet de SCoT a été exposée dans une quinzaine de communes entre février et avril permettant une diffusion du projet sur l'ensemble du territoire, de plus un bulletin spécifique a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres en février ;
- ✓ Le 31 mars le Conseil Communautaire a validé le bilan de la concertation réalisée pendant l'élaboration du SCoT et a arrêté le projet de SCoT ;
- ✓ Le projet a ensuite été examiné par les Personnes Publiques Associées (PPA) et présenté à la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ;
- ✓ Une enquête publique s'est déroulée du 5 septembre au 7 octobre. Treize permanences des commissaires enquêteurs ont été réparties dans les microrégions. Au cours de ces permanences, 28 personnes ont rencontré un commissaire enquêteur, 7 courriers ont été remis aux commissaires ou déposés à la Communauté de Communes ;
- ✓ A l'issue de cette enquête, la commission d'enquête a émis un avis favorable assorti de onze recommandations et quatre réserves auxquelles il a été répondu par des modifications du document final et la délibération d'approbation ;
- ✓ Le conseil communautaire a approuvé le Schéma de Cohérence Territoriale le 15 décembre 2016.

c) Perspectives

Après réalisation de quelques démarches administratives complémentaires, le SCoT du Pays de Falaise sera exécutoire à compter du 27 février 2017.



E. COMMUNICATION

a) Opérations de communication mises en place dans le cadre de l'ouverture du Mémorial des Civils pendant la Guerre

L'ouverture du Mémorial des Civils dans la Guerre a été l'objet de nombreuses actions de communication engagées par les services de la CdC avec le concours de partenaires (CCI, Mémorial de Caen, Office de Tourisme du Pays de Falaise) et de prestataires (Aprim et Michelle Frené Conseil). Ces actions ont apporté une lumière médiatique importante sur le territoire.

✓ **IMPRESSIONS**

- 800 invitations pour l'inauguration du site
- 600 programmes de l'inauguration
- 4 kakémonos décoratifs et 1 kakémono dédié aux entreprises
- 13 000 courriers adressés à tous les foyers du Pays de Falaise
- 30 000 exemplaires du dépliant *évènementiel* présentant la programmation mise en place dans le cadre de l'ouverture.

✓ **AFFICHAGE**

- Affiches Grand format 120 x 176 cm dans les supports de la ville de Falaise et les sites touristiques thématiques et sites touristiques du territoire.
- Affiches A3 : distribution Offices de Tourisme du Calvados, commerçants Pays de Falaise, ...

✓ **PUBLI-REDACTIONNELS**

- Mise en avant dans le magazine de la ville de Falaise Falaise Mag – 5000 exemplaires
- Mise en avant dans le magazine « C'est l'été » de l'Office de Tourisme – 12 000 exemplaires
- Magazine du Calvados : Publi-rédactionnel sur l'ouverture du site et intégration de notre programme d'animations dans la partie Agenda.

✓ **WEB**

- Création d'un site transitoire Mémorial des Civils dans la Guerre pour l'ouverture du site avec le nom de domaine www.memorial-falaise.fr
- Sites institutionnels : mise en avant sur le site de l'Office de Tourisme du Pays de Falaise, le site de la Mairie de Falaise, le site du CDT 14, le site du CRT Normandie.
- Suivi des travaux et compte à rebours de l'ouverture sur Facebook

✓ **NEWSLETTER**

- Création d'une Newsletter envoyée par email chaque mois informant de l'avancement du projet jusqu'à l'inauguration. Compte à rebours : le 08/01, 08/02, 08/03, 08/04

✓ **ÉVÉNEMENTS AVANT-PREMIERES**

- 25/04/2016 : présentation en avant-première aux acteurs
- 27/04/2016 : présentation aux acteurs du projet (80 personnes)

✓ **RELATIONS PRESSE / MÉDIAS**

- Conférence de presse pour le lancement
- 4 voyages de presse
- Télévision : France 3 régional et national, BFM tv, TF1, France 2, LCI, AFP...
- Radio : France Inter, France Bleu, France Info, RTL, Europe 1...
- Presse écrite et web : Ouest France, l'Humanité, l'Histoire, le Pèlerin, L'Obs, Sciences et Découvertes...

b) Refonte de l'identité graphique de la Communauté de Communes

2016 aura été l'année d'un gros changement d'image pour la collectivité avec la création d'une nouvelle identité graphique. La gestion de ce dossier se traite par 3 phases :

- ✓ L'étude identitaire qui mettra en avant le caractère historique du territoire
- ✓ La conception d'un logo adapté aux spécificités de la collectivité



Quelques explications ...

		
LE CERCLE	LES BLOCS DE COULEURS	LA TYPOGRAPHIE
<i>Il symbolise l'esprit communautaire.</i>	<i>Le relief des blocs suggèrent les créneaux d'une tour médiévale. La diversité des couleurs évoque les huit microrégions du territoire.</i>	<i>Par ses formes simples, elle évoque le patrimoine médiéval du Pays de Falaise.</i>
		

- ✓ La déclinaison de la charte graphique à nos outils de communication : papier à entête, enveloppes, cartes de visites, communiqué de Presse, véhicules communautaires, roll-up ...



A. PLH et actions mise en place (dont FJT, Logement jeunes ...)

a) Orientations

Le Programme Local de l'Habitat est divisé en 6 grands axes et 13 fiches-action.

⇒ **Rappel!**

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), défini par le Code de la Construction et de l'Habitation constitue le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local.

Elaboré en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, il définit **pour une durée de 6 ans** les objectifs et orientations de la collectivité pour répondre aux besoins en logements et indique les moyens pour y parvenir. Ce document porte à la fois sur le parc public et privé, sur les constructions nouvelles et les réhabilitations. Une attention est aussi portée sur les populations spécifiques.

Il se compose de 3 documents :

- Un diagnostic,
- Des orientations stratégiques,
- Un programme d'actions.

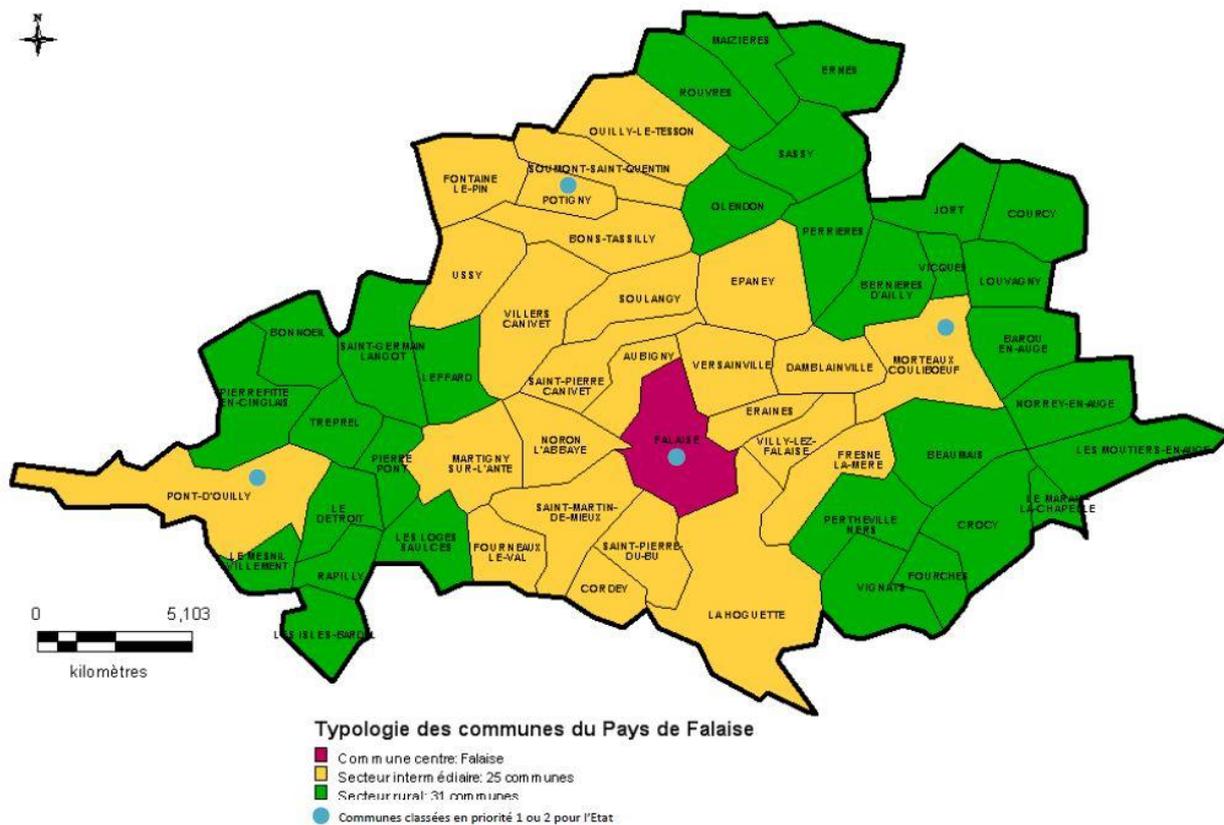
La Communauté de Communes s'est engagée dans la mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat lors de la précédente mandature et celui-ci a été approuvé par **le Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2013** (document définitif après passage au Comité Régional de l'Habitat en octobre 2013).

L'objectif principal de la Communauté de Communes du Pays de Falaise, au travers de la réalisation de son PLH, est de **conforter l'attractivité du territoire**.

L'ambition est ainsi de **produire 155 logements par an sur 6 ans** (30 sur le parc existant et 125 en construction neuve), répartis sur le pays de Falaise en tenant compte des caractéristiques du territoire.

Le territoire étant vaste, 3 secteurs ont été déterminés en se basant sur la capacité des communes à accueillir de nouvelles populations.

- La commune centre, Falaise : 35%
- Le secteur intermédiaire, 25 communes : 50%
- Le secteur rural, 31 communes : 15%



Le PLH mobilisera un budget de 955 000 € sur la période auquel il conviendra d'ajouter la réalisation d'un Foyer de Jeunes Travailleurs.

☞ **Description du PLH : Les orientations**

6 orientations stratégiques prenant en compte l'ensemble des besoins des populations actuelles et futures ont été définies et les moyens à mettre en œuvre pour répondre à ces orientations politiques se déclinent en 13 actions complémentaires.

☞ **Orientation 1 : Requalifier le parc privé**

- Action 1 : Améliorer 475 logements
- Action 2 : Créer un relais local de l'habitat indigne

☞ **Orientation 2 : Mettre en œuvre une politique de maîtrise du foncier**

- Action 3 : Définir une stratégie foncière
- Action 4 : Inscrire une gestion économie des sols

☞ **Orientation 3 : Favoriser la priorité sociale et générationnelle dans les nouveaux programmes de logements**

- Action 5 : Développer l'offre locative aidée
- Action 6 : Favoriser l'accèsion sociale à la propriété

☞ **Orientation 4 : Inscrire le développement de l'habitat dans une démarche de développement durable**

- Action 7 : Développer les démarches de type AEU
- Action 8 : Favoriser un habitat durable

☞ **Orientation 5 : Répondre aux besoins de populations spécifiques**

- Action 9 : Accroître l'offre adaptée pour personne âgée
- Action 10 : Répondre aux besoins des jeunes
- Action 11 : Développer l'offre pour personne en difficulté

☞ **Orientation 6 : Faire vivre le PLH**

- Action 12 : Mettre en place un dispositif d'observation
- Action 13 : Mettre en place un dispositif de suivi

b) Temps forts

⇒ Permanence habitat

Dans l'attente de l'attribution du marché de suivi-animation de l'OPAH, les permanences habitat se sont poursuivies jusqu'en mai 2016. De janvier à mai, 50 personnes se sont rendues aux permanences habitat.

Un tableau recensant le nombre de visites par commune est présenté en *annexe*^{vi}.

⇒ Etude pré-opérationnelle d'OPAH et lancement de l'Opération (Orientation n°1 : Requalifier le parc privé)

Suite à l'étude pré-opérationnelle, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été signée le 7 septembre 2016 entre l'Etat, l'ANAH, la commune de Courcy, la ville de Falaise et la Communauté de Communes du Pays de Falaise. Cette opération d'une durée de 3 ans est suivie par SOLIHA. Elle devra permettre d'améliorer 219 logements au total ; 195 logements de propriétaires occupants et 24 logements appartenant à des propriétaires bailleurs.

La Communauté de Communes du Pays de Falaise s'investit dans cette opération à hauteur de 136 000 €. Cette somme sera répartie selon les dossiers étudiés.

⇒ Mise en place du relais local pour favoriser le repérage des logements indignes et inconfortables (Orientation n°1 : Requalifier le parc privé – Fiche action n°2)

La Communauté de Communes est identifiée comme le guichet unique des situations de mal logement. Les signalements proviennent de la part des locataires ou des partenaires institutionnels.

Suite à ce signalement, une visite est organisée avec un élu et un technicien du bâtiment.

En 2016, 8 logements ont été visités.

⇒ Observatoire foncier (Orientation n°2 : Mettre en œuvre une politique de maîtrise du foncier)

A la suite de la signature de la convention en 2014 entre la Communauté de Communes du Pays de Falaise, l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) et le Conseil Régional de Basse-Normandie, le diagnostic foncier a été présenté en octobre 2016. Deux bureaux d'étude ont travaillé sur cette mission durant l'année 2016 en rencontrant des acteurs du territoire et en analysant des données quantitatives.

Cet observatoire foncier permet de poser les bases de la réflexion sur la future mission de stratégie foncière dont le cahier des charges a été rédigé à l'automne et la consultation lancée en décembre.

⇒ Espace Info Energie (Orientation n°4 : Inscrire l'habitat dans une démarche durable)

En complément de la permanence habitat et pour répondre à l'orientation 4 « Inscrire le développement de l'habitat dans une démarche de développement durable », la communauté de communes du Pays de Falaise a signé une convention de partenariat avec le GRAPE (Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement) agréé « Espace Info Energie » depuis 2002 et financé et coordonné par l'ADEME et les conseils régionaux.

En plus d'accompagner les particuliers dans leurs projets de construction ou de rénovation basse-consommation, les conseillers Info Energie du GRAPE mènent également des actions de sensibilisation sur toutes les questions touchant aux économies d'énergie. Le but étant de promouvoir les préoccupations environnementales et énergétiques dans les opérations d'urbanisme et d'amélioration de l'habitat.

Leurs actions sont complémentaires à la permanence habitat tout en étant plus approfondies sur les questions relatives aux économies d'énergies, à l'utilisation d'éco-matériaux et artisans qualifiés RGE.

En 2016, 5 personnes se sont rendues aux permanences de l'Espace Info Energie.

⇒ FJT

Durant l'année 2016, les réunions de travail se sont poursuivies. La Communauté de Communes a notifié le mandat à Calvados Habitat permettant de démarrer la mission d'accompagnement. En parallèle, la procédure de désignation du maître d'œuvre a été lancée, elle aussi, en septembre 2016.

Après une phase d'analyse des candidatures, les auditions et, suite aux délais réglementaires, le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié le 20 décembre 2016. Le Cabinet d'architectes Millet-Chillou-Gardette est retenu pour réaliser le projet de construction du Foyer Jeunes Travailleurs.

⇒ **Poursuite du développement des partenariats (Orientation n°5 : Répondre aux besoins des populations spécifiques)**

Le service Habitat de la Communauté de communes du pays de Falaise poursuit ses relations de travail avec le CCAS de Falaise et la Mission Locale afin d'avoir une vision globale de la thématique logement sur le territoire du Pays de Falaise, de ses atouts, ses faiblesses mais aussi des besoins en matière de logement sur le territoire.

Le service Habitat de la Communauté de communes travaille également en partenariat avec la Région et Caen Métropole sur la thématique des villes reconstruites et les problématiques afférentes en matière d'habitat telles que la précarité énergétique et les copropriétés dégradées.

⇒ **Communication (Orientation n°6 : Faire vivre le PLH)**



Le service Habitat de la Communauté de Communes du Pays de Falaise a renouvelé l'action de la semaine de l'habitat et du logement sous une forme différente. Toujours en partenariat avec la Mission Locale et le CCAS de Falaise, l'événement a été condensé sur 2 jours, les 1^{er} et 2 juin 2016. Au programme, deux journées thématiques : la première propose de traiter la globalité de la thématique logement : informations générales que l'on soit propriétaire ou locataire. La seconde aborde la question des économies d'énergie et de la valorisation des déchets.

Le guide de l'habitat a été complété et mis à jour grâce à un feuillet mais n'a pas été réédité pour deux raisons : il restait encore des exemplaires et le nouveau logo de la collectivité était en cours.

Mercredi 1^{ER} JUIN

Forum logement

- ÊTRE INFORMÉ -

Information sur le logement au sens large, mais aussi :

- les aides à l'accès et au maintien dans le logement,
- les conseils juridiques, droits et devoirs.

Quand ? De 13h à 17h

- De 14h à 15h : information sur Ma CAF en ligne
- De 15h à 16h : information sur la VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi)

- ÊTRE LOCATAIRE -

Quels sont les différents types de logement possibles sur le territoire ? Rencontre avec les bailleurs sociaux, les services de logement jeunes, le point sur le projet du Foyer de Jeunes Travailleurs, ou encore sur le logement pour les seniors et le logement d'urgence.

Quand ? De 13h à 17h

- ÊTRE PROPRIÉTAIRE -

Construire ou améliorer son logement : les démarches et dispositifs à connaître.

Quand ? De 13h à 17h

Jeudi 2^E JUIN

Journée de l'énergie

- ÉNERGIES RENOUVELABLES -

Comment ça marche ? De la production jusqu'à la consommation individuelle, tout connaître des circuits de l'énergie.

- ÉCONOMIES D'ÉNERGIE -

Comment mieux consommer l'eau et l'électricité ?

- VALORISATION DES DÉCHETS -

Mieux trier, mais pour quoi faire ? Comment peut-on valoriser les déchets, avant même de penser à les recycler ?

- CONSEILS PERSONNALISÉS -

Questions-réponses sur les économies d'énergie et sur la gestion d'un budget.

- AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE -

Quelles sont les aides disponibles et comment en bénéficier ?

Quand ? De 12h à 18h30

c) Chiffres clés

⇒ Bilan des Permanences Habitat

Depuis octobre 2014, 272 personnes ont été conseillées.

Dossiers éligibles	110
Dossiers non éligibles	148
Contacts	14

Sur les 110 dossiers éligibles :

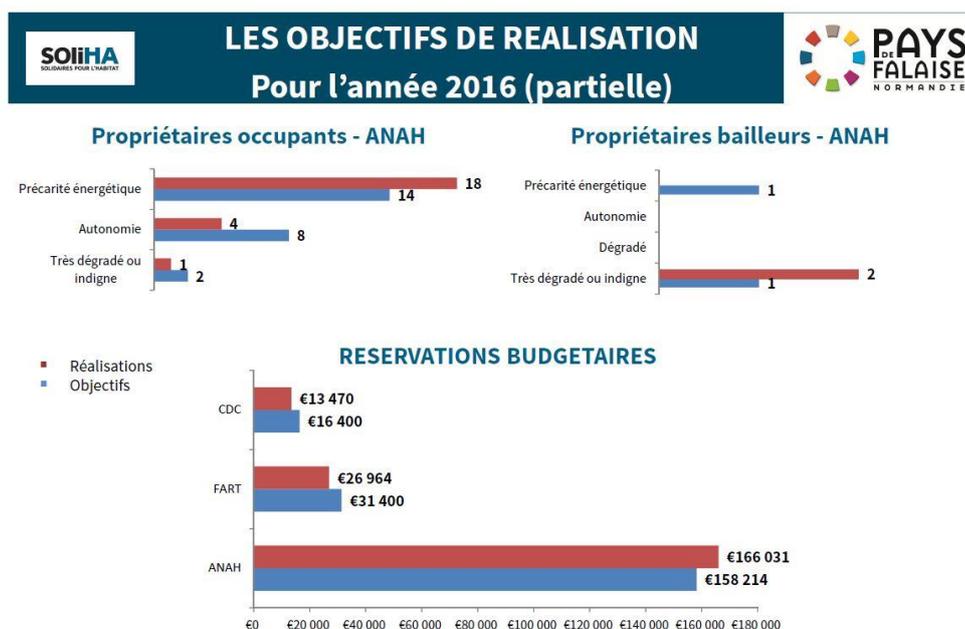
En étude	39
Déposé	11
Notifié	14
Terminé	46

Un tableau recensant le nombre de visites par communes est présenté en annexe.

⇒ Bilan de l'OPAH

De septembre à décembre 2016, SOLIHA a déjà eu 179 contacts, 164 propriétaires occupants et 15 propriétaires bailleurs.

31 logements de propriétaires sont en cours de réalisation de travaux ou terminés, 23 propriétaires occupants et 2 propriétaires bailleurs. Cela représente déjà 836 465 € de travaux, 312 829 € d'aides dont 13 470€ de la Communauté de Communes. 37 % des travaux sont financés et 67 % réalisés par des artisans locaux.



31 logements de propriétaires en cours de réalisations ou terminés

⇒ Budget 2016

Concernant le budget relatif à l'exécution du Programme Local de l'Habitat, voici les dépenses engagées pour l'année 2016 :

Orientation	Action	Coût
Orientation n°1 : Requalifier le parc privé	Etude pré-opérationnelle d'OPAH	37 584,00 €
	Suivi animation OPAH	16 243,20 €
Orientation n°6 : Actions de communication	Journées de l'habitat Restauration intervenants	398,75 €

d) Perspectives

Afin de tenir les prévisions de l'OPAH, il faudra continuer de développer les actions de communication : expositions itinérantes, visite après travaux pour articles de presse, réunion d'informations aux artisans, ...Il conviendra aussi de réfléchir au traitement des copropriétés identifiées dans l'étude pré-opérationnelle.

Concernant la politique de maîtrise du foncier, il faudra retenir l'équipe qui travaillera sur la mission de stratégie foncière suite à la publication de la consultation en fin d'année 2016.

Le projet de construction du Foyer Jeunes Travailleurs est lancé. Il conviendra de poursuivre le travail avec l'équipe d'architectes retenue, notre mandataire Calvados Habitat et le futur gestionnaire Althéa afin de réaliser un projet répondant au programme et au budget initial. Parallèlement à cette phase de maîtrise d'œuvre, la Communauté de Communes devra avancer sur la partie foncière avec l'Etat et reprendre contact avec les partenaires financiers pour les subventions.

B. C.L.L.A.J SUD CALVADOS, Service Logement Jeunes

a) Orientations



L'objectif de ce service gratuit agréé par l'Etat est de faciliter l'accès au logement des jeunes âgés entre 16 à 30 ans tout en établissant une relation de confiance entre bailleurs et futurs locataires. Le Service Logement Jeunes, CLLAJ SUD CALVADOS travaille auprès des jeunes qu'ils soient étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi.

Il est installé depuis janvier 2011 sur le territoire Sud Calvados et est porté par la Mission Locale Caen la Mer Calvados Centre.

Le CLLAJ mène des actions qui sont fidèles à la définition et aux missions des CLLAJ figurant dans la circulaire interministérielle N° 383 du 29 juin 1990. Les associations, structures et services adhérents travaillent dans l'esprit de cette circulaire. Ainsi, le CLLAJ est positionné comme " promoteur " d'actions en direction des jeunes avec **3 missions majeures** :

- **Informers les jeunes sur les conditions d'accès à un logement autonome** et leur apprendre leurs droits et les obligations auxquelles ils devront ensuite se conformer
- **Offrir aux jeunes des services techniques tels que l'organisation d'une bourse au logement**, le prêt de matériel et d'outils nécessaires à une première installation, le système de sous-location et des prêts d'installation (pour le paiement de la caution, de premier loyer...)
- **Susciter le partenariat local** ou d'y collaborer pour rechercher les réponses les plus pertinentes aux besoins exprimés par les jeunes.

Coordonnées :

- Le CLLAJ Sud Calvados de la Mission Locale antenne de Falaise – 1 rue Brébisson – 14700 Falaise
- Responsable : Yohan HERIVEAU – Secrétariat : 02.31.90.23.92 – Mail : y.heriveau@mlbn.fr

b) Temps forts

La mission principale du CLLAJ a consisté à donner des informations sur les droits et les devoirs du logement auprès des jeunes de 16 à 30 ans. Des outils pédagogiques internes ont été réalisés (Réactualisation du guide de l'habitat et du logement dans la CDC du Pays de Falaise, partenaires locaux et ateliers, infos collectives).

En 2016, le CLLAJ a accueilli moins de jeunes mais ceux-ci ont eu besoin d'un diagnostic social et logement plus approfondis (étude des capacités financières sous forme de budget abordant des charges relatives liées au logement, au transport, à la vie quotidienne et aux créanciers...). Les jeunes en majorité logent encore chez leurs parents et recherchent des petits logements essentiellement dans le parc privé : chambre ou studio meublé. Ces demandes sont faites essentiellement sur Falaise, une ville qui offre le plus de réponses adaptées.

Le CLLAJ s'est équipé en moyen de communication (roll up, relais site internet www.ml3c.fr , demande en ligne) afin de toucher le public 16-30 ans et de les informer sur les nouveaux dispositifs des aides au logement (critères et attributions). Il est intervenu de manière collective auprès des partenaires sociaux, jeunesse, acteurs de l'habitat ou centre de formation pour les Apprentis sur Caen.

Le CLLAJ a participé à de nombreux forums (cité des métiers, salon de l'étudiant, forum de l'habitat et du logement à Falaise).

Et il a initié, avec certains CLLAJ, des regroupements inter-CLLAJ Normands suite à la réunification des régions ex Haute et Basse Normandie.

c) Chiffres clefs

- ✓ 62% des jeunes sont âgés entre 18 et 25 ans et célibataires = besoin en petit logement
- ✓ Plus de couples en recherche de logement (T2 ou T3 si enfant) = besoin de T2 ou T3
- ✓ + de jeunes – 18 ans (43) accueillis en 2016 (contre 12 en 2015) en recherche essentiellement d'alternance sans moyen de locomotion (sauf 2 roues ce qui limite leur recherche d'alternance = rapprochement de leur logement du lieu de travail)
- ✓ Plusieurs raisons motivent la demande de logement des jeunes. Les raisons peuvent se cumuler :
 - à peu près 1/3 veulent trouver un logement près de son emploi ou de sa formation par manque de moyen de mobilité (+ 40% n'ont aucun moyen de transport)
 - on s'aperçoit que + 30% des jeunes souhaitent avoir un logement autonome sans avoir fait le point sur sa situation financière et sans avoir connaissance des montants et des aides pour payer son logement
 - le CLLAJ a mis en œuvre des relais avec les partenaires sociaux pour répondre au 25% de jeunes en logement précaire et participe à une étude avec les partenaires de l'hébergement d'urgence (SIAO, CCAS, PLH...).
- ✓ Le développement de la bourse au logement demande du temps : prospection, visites des logements, rencontres avec les bailleurs. Presque 15% des jeunes accueillis ont pu avoir un logement grâce à la bourse (parc privé) et 10% ont pu avoir un logement grâce au travail avec les partenaires du logement (parc social, gestion locative privée) = 25% des jeunes accueillis ont eu accès au logement en 2016.

d) Perspectives

- ✓ INSTITUTIONNELLES : Participer à la réflexion sur la mise en place d'une instance entre les CLLAJ et Service Logement Jeunes Normands
- ✓ LOGEMENT ET HABITAT : Développement de pratique locative nouvelle (avec les bailleurs publics et privés)
- ✓ SOCIAL ET JEUNESSE :
 - Mettre en place des temps d'informations sur l'accès au logement (interventions dans les centres de formation / emploi / équipes professionnelles + animer des ateliers sur l'accès aux logements, droits et devoirs, maîtrise
 - budgétaire, économie énergie
 - Participer aux forums partenaires en fonction des besoins des jeunes (emploi, alternance, logement et habitat)
- ✓ ECONOMIE ET EMPLOI : Participer aux rencontres liées au développement économique du territoire : rencontres auprès des chargés de développement économique du territoire, de l'alternance, du logement

C. Chenil

a) Orientations

⇒ Exercice de la compétence « chenil communautaire »

L'exercice de la compétence « *création et gestion d'un chenil communautaire* », transférée à la Communauté de Communes du Pays de Falaise, est effective depuis janvier 2007. Cette compétence concerne exclusivement l'accueil des chiens et chats en divagation au chenil communautaire.

⇒ Capture des animaux et pouvoir de police des maires

La prise en charge des animaux errants, leur présentation au vétérinaire désigné, puis leur transfert jusqu'au chenil communautaire demeurent de la compétence des maires qui, en vertu de leurs pouvoirs de police, doivent prendre toutes les dispositions nécessaires à la capture de l'animal.

En effet, la capture des chiens en divagation ne fait pas partie des cinq domaines du champ d'application des transferts des pouvoirs de police autorisés. La Communauté de Communes ne peut donc pas exercer ces missions.

⇒ Convention de partenariat avec une clinique vétérinaire

Par délibération en date du 17 décembre 2007 (délibération n°139/2007), la Communauté de Communes a passé une « *Convention de partenariat pour des actes vétérinaires* » avec la Clinique Vétérinaire Expansia, située Zone Expansia, rue des Sentes, 14700 – FALAISE.

Applicable au 7 janvier 2008, la reconduction de cette convention se fait tacitement chaque année.

Seuls les chiens et chats errants domestiques, capturés exclusivement sur le territoire communautaire (les animaux appartenant à la faune sauvage sont exclus), sont susceptibles de bénéficier de prestations vétérinaires de cette clinique facturées à la Communauté de Communes. Les frais engendrés par la visite obligatoire au vétérinaire, après capture, sont pris en charge par la Communauté de Communes. Ces frais sont refacturés au propriétaire de l'animal en divagation.

⇒ Définition d'un vétérinaire sanitaire.

En application des articles L.203-1, L.203-2, L.203-3, R.203-1 et R.203-2 du Code rural et de la pêche maritime, la DDPP a émis un avis favorable, le 14 août 2015, quant à la désignation du Dr Vétérinaire PODOLAK (de la Clinique Vétérinaire Expansia) comme vétérinaire sanitaire pour le chenil communautaire.

⇒ Convention de partenariat avec la Société Protectrice des Animaux (SPA)

Par délibération en date du 17 décembre 2007 (délibération n°138/2007), la Communauté de Communes a passé une « *Convention de prise en charge des animaux de fourrière* » avec la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) de Basse-Normandie, située route de Saint Manvieu-Norrey, 14790 – Verson.

Applicable au 7 janvier 2008, la reconduction de cette convention se fait tacitement chaque année.

Après son arrivée au chenil, s'il n'est pas euthanasié pour raison de santé, l'animal est transféré à la S.P.A. au bout de huit jours. L'ensemble des frais lié à ce transfert est pris en charge par la Communauté de Communes dans le cadre de la convention passée avec la SPA.

b) Temps forts

⇒ Définition d'un Règlement sanitaire du chenil communautaire et d'un Plan de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel.

Article R214-30 du Code rural et de la pêche maritime : « La personne responsable d'une activité mentionnée au IV de l'article L.214-6 doit établir, en collaboration avec un vétérinaire sanitaire, un règlement sanitaire régissant les conditions d'exercice de l'activité afin de préserver la santé et le bien-être des animaux en fonction de leur espèce, ainsi que la santé et l'hygiène du personnel ».

L'Arrêté du 3 avril 2014, abrogeant et remplaçant l'Arrêté du 30 juin 1992, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015, précise le contenu de ce règlement sanitaire, ainsi que les modalités d'information du personnel chargé de sa mise en œuvre.

En application des textes réglementaires précédents, un Règlement Sanitaire a été élaboré en 2016 (délibération n°95/2016 du 11 juillet 2016), ce dernier définissant précisément les conditions de l'activité de « Chenil communautaire » exercée par la Communauté de communes. Ce règlement est accompagné d'un Plan de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel visant à définir la fréquence et le mode opératoire des opérations de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel.

Le Règlement Sanitaire et le Plan de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel ont été préalablement validés par le vétérinaire sanitaire désigné.

a) Chiffres clés

⇒ Effectifs des animaux récupérés en 2016

88 chiens et chats (72 en 2015) ont été récupérés, en 2016, au chenil communautaire.

Provenant de Falaise	55 chiens
Provenant de 23 autres communes	33 chiens
Animaux remis à leurs propriétaires	39
Animaux remis à la SPA	40
Animaux euthanasiés sur décision vétérinaire	5
Animaux transférés à une fondation suite à décision judiciaire	3
Animaux volés à la fourrière	1

Le nombre de jours cumulés de chiens mis au chenil s'élevé à 904 jours en 2016 (contre 523 jours en 2015).

⇒ Bilan financier 2016

Articles	Fonctionnement dépenses	Réalisé 2016
62878	Remboursement Services Techniques Ville Falaise	12 195,00 €
6226	Prestations Clinique Vétérinaire DECOUVELAERE	5 542,00 €
	Total dépenses	17 737,00 €
	Fonctionnement recettes	Réalisé 2016
70878	Remboursement frais par particuliers	150,00 €
	Total recettes	150,00 €

b) Perspectives

⇒ Convention de partenariat relative au protocole d'astreinte passée avec la Ville de Falaise

La question de l'amélioration du système d'accueil des chiens au chenil durant le week-end ou les jours fériés a été posée. En effet, une procédure a été mise en place et communiquée aux maires, mais celle-ci reste à parfaire sur ce point. La mise en place d'un protocole d'astreinte les week-ends et jours fériés, via une convention de partenariat avec la Ville de Falaise est donc en cours de validation fin 2016, celle-ci devant entrer en application début 2017.

La Ville de Falaise a en effet mis en place, depuis juillet 2013 une astreinte comportant plusieurs volets (sécurité, générale technique, sportive, prévention...) permettant de répondre à des situations se présentant en dehors des périodes ouvrées et pour lesquelles une action de la ville est nécessaire ou souhaitée.

Concernant le chenil, il est proposé que les agents de la Ville de Falaise en position d'astreinte, puissent intervenir sur le chenil en cas de nécessité et selon les conditions suivantes :

- Prestation réalisée dans les conditions identiques à celles figurant dans le protocole des astreintes de la Ville de Falaise ;
- Mise à disposition, par la CdC, des moyens d'accès et tout document nécessaire à l'organisation de l'astreinte ;
- Numéro d'appel de l'astreinte transmis à la CdC et aux mairies ;
- Remboursement, par la CdC, de tous les frais occasionnés par les éventuelles interventions des agents d'astreinte.

⇒ Etablissement d'une fiche de rappel des procédures

Une fiche de synthèse « *Chenil communautaire : mode d'emploi* », reprenant un certain nombre de modalités décrites dans le Règlement sanitaire, notamment les obligations des maires en matière de capture, de présentation des animaux au vétérinaire, puis de transfert au chenil, était en cours d'élaboration au 4^{ème} trimestre 2016. Seront également rappelés les horaires d'ouverture du chenil, créneaux au cours desquels les chiens peuvent être apportés, après passage obligatoire à la Clinique vétérinaire Expansia, ainsi que le numéro de téléphone de l'élu d'astreinte de la Ville de Falaise (voir point précédent).

Cette fiche sera adressée à l'ensemble des maires début 2017.

Madame Clara DEWAELE CANOUEL, présidente de la commission cadre de vie, réflexion sociale et vie quotidienne, est en charge des dossiers relevant des domaines de l'action sociale et de la solidarité.

A. Service de portage de repas à domicile

a) Orientations

Ce service, destiné à toutes les catégories d'usagers mais particulièrement aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, est assuré quotidiennement dans les 57 communes du Pays de Falaise, par une équipe de 3 personnes.

Les menus sont adaptés aux régimes médicaux et peuvent être commandés à tout moment. Ils sont fournis par deux prestataires (Convivio, l'Hôpital de Falaise).

Un plateau repas est conçu pour 2 repas, midi et soir. C'est avec le plus grand soin que les valeurs gustatives, nutritives et diététiques sont respectées.

Les repas sont composés de 7 éléments : Potage - Entrée - Viande ou poisson - Légumes - Fromage - Laitage - Dessert. Ils sont livrés en liaison froide avec un véhicule réfrigéré. Les barquettes sont à usage unique, étiquetées avec le nom du produit, la date de fabrication et la date limite de consommation.

Des fournettes appartenant à la Communauté de Communes peuvent être prêtées gracieusement afin de remettre en température les plats pour les personnes ne disposant pas de micro-ondes ou si l'utilisation d'une gazinière s'avère dangereuse.

Le service veille également à l'environnement de la personne et alerte la famille ou les services compétents en cas de difficulté

Coordonnées : Service portage repas à domicile – rue de l'Industrie 14700 Falaise

Responsable : Philippe DESERT – tél : 02 31 69 69 90

b) Temps forts

Les menus sont fournis par deux prestataires dont l'hôpital de Falaise pour les menus régime et par un nouveau prestataire « Convivio », basé dans l'agglomération caennaise.

c) Chiffres clefs

Plateau 7 composants, depuis le 1^{er} avril 2015 : 8,60 €

Budget du service en 2016 :

- Dépenses de fonctionnement : 201 783,81 €
- Recettes de fonctionnement : 192 407,77 €

Soit une participation financière de la communauté de communes à hauteur de 9 376,04 €

Evolution du service en nombre de repas : + 5,14 % par rapport à 2015, +8,31 % en intégrant la vente des déstructurés.

d) Perspectives

Poursuivre l'évolution du service portage de repas qui compte 90 usagers et plus de 20 850 repas livrés par an.

B. Service de télé alarme

a) Orientations

Ce service est destiné aux personnes isolées et/ou en situation de handicap, souffrantes.

La télé alarme, transmetteur téléphonique relié 24 h/24 à un poste central de surveillance et d'intervention de secours, apporte une sécurité supplémentaire et favorise le maintien à domicile des personnes fragiles.

L'appareil permet à une personne seule, en situation d'angoisse ou de danger de se signaler et d'entrer en communication 24H/24 avec un opérateur situé au poste central de surveillance et d'intervention (sapeurs pompiers).

Coordonnées : Service télé alarme – rue de l'Industrie 14700 Falaise

Responsable : Isabelle Laudo – tél : 02 31 90 42 18 - 06 12 27 55 84

b) Temps forts

- ✓ 153 appareils installés sur 36 communes
- ✓ Profil des usagers 132 femmes 21 hommes
- ✓ Age de 37 à 104 ans
- ✓ 26 appareils ont été installés
- ✓ 36 ont été débranchés (décès, maison de retraite, retour chez les enfants, ...)
- ✓ 129 vérifications et dépannages (changements d'appareils, médaillons, batteries)
- ✓ 191 interventions

c) Chiffres clefs

Location : 27 € par mois, depuis le 1^{er} avril 2015.

Frais d'installation : 12 €

L'attribution d'une aide du Conseil Départemental du Calvados, par le biais de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, est possible sous certaines conditions.

Budget du service en 2016 :

- Dépenses de fonctionnement : 48 081 €
- Recettes de fonctionnement : 50 395 €

d) Perspectives

Le service connaît une stabilité : 153 appareils installés en 2016.

C. Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC)

a) Orientations

La Communauté de Communes du Pays de Falaise participe au comité de pilotage du CLIC auprès de la personne âgée, en partenariat avec le Conseil Départemental du Calvados.

Le CLIC est un service gratuit, neutre et confidentiel. Il a pour mission :

- d'être un lieu d'accueil, d'écoute et d'information du public, un centre de ressources pour les professionnels et un observatoire des besoins,
- de faciliter l'accès aux droits,
- d'initier des actions de prévention, de soutien aux aidants familiaux,
- d'évaluer les besoins, d'élaborer un plan d'aide et de mettre en place des réponses rapides, complètes et coordonnées, notamment pour les situations complexes et/ ou urgentes,
- d'animer le réseau local de professionnels médico-sociaux dans le domaine de la gérontologie,
- d'identifier et de faciliter la mise en relation des professionnels de santé, du champ social, médico-social ou de l'habitat....

b) Temps forts

- Séances d'initiation à la sophrologie à Falaise
- Poursuite du Café des aidants, groupe de parole, à Falaise
- Conférence « Les pièges de la consommation » à Saint Pierre Canivet
- Printemps des CLIC « Vieillir une chance à cultiver ! » à Bretteville-sur-Laize
- Conférence sur les soins palliatifs « Vivre le temps qu'il nous reste à vivre » à Falaise
- Forum sur la basse-vision « Regard sur ma vue » à Potigny
- Conférence « Comment transmettre son patrimoine ? » à Versainville
- Conférence « Tout savoir sur l'emploi direct » à Falaise
- Conférence « La mémoire dans tous ses états » à Cauvicourt
- Ateliers « Mémoire tonique » 1 cycle à Villy-lez-Falaise, 1 cycle à Cauvicourt
- Conférence « Une retraite active et investie » à Falaise
- Atelier « Café de l'audition » à Fresney-le-Puceux
- Projet « visite de courtoisie » sur Falaise porté par le CCAS de Falaise en partenariat avec le CLIC, la MSA et l'ADMR dans le cadre du dispositif MONALISA

Près de 500 personnes ont participé aux temps forts organisés par le CLIC de Falaise et ses partenaires.

c) Chiffres clefs

En 2016, la participation financière de la communauté de communes à ce service s'est élevée à près de 29 000 €.

10 805 personnes âgées de plus de 60 ans, résident dans les 57 communes du Pays de Falaise.

Sur l'année 2016, le CLIC de Falaise a enregistré 675 contacts, soit une hausse de 36 % d'appels par rapport à l'année 2015.

44% des demandes concernent l'APA. Le mode de contact privilégié est le téléphone (75%), vient ensuite l'accueil physique (25% des accueils). La famille (conjoint, enfant, proche...) est le principal interlocuteur (44% des demandes), puis les professionnels (36%) et enfin la personne âgée elle-même (19% des contacts entrants).

Concernant la répartition des contacts, 62% résident sur la Communauté de Communes du Pays de Falaise et 10% sur la Communauté de Communes du Cingal (12% sur la CDC des 3 Rivières, 16% hors secteur CLIC.)

d) Perspectives

- « Prendre soin de son dos », en partenariat avec la Mutualité Française Normandie, à Cauvicourt
- « Prendre soin de ses pieds » en partenariat avec la MSA Côtes Normandes, à Aubigny
- Lancement des visites de courtoisie : visite à domicile auprès de personnes âgées isolées, en partenariat avec le CCAS de Falaise
- Reconduite du Café des aidants en partenariat avec l'hôpital à Falaise
- « Printemps des CLIC », conférence sur la grand parentalité à Falaise
- Création d'une newsletter semestrielle en direction des mairies le « CLIC en bref »
- Séance photos « ambassadeurs seniors »
- Concours de recettes (pour l'édition d'un calendrier)
- Renouvellement conférence « Les pièges de la consommation » à Bretteville-sur-Laize
- Ciné-débat à Falaise ...

D. Diagnostic social territorial - CIAS

a) Orientations

La Communauté de Communes du Pays de Falaise a souhaité réfléchir sur l'opportunité de mettre en place un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

En effet, les services aux personnes âgées et/ou en situation de handicap sont actuellement répartis entre la Communauté de communes (Télé-Alarme et Portage de repas) et le CCAS de la Ville de Falaise (service d'aide à domicile).

Partant de ce constat, les élus ont souhaité réfléchir d'une manière globale. Un cabinet extérieur a donc été missionné afin de travailler sur un diagnostic social territorial. L'objectif étant de disposer d'un outil d'aide à la décision favorisant un choix en matière d'orientation de l'action sociale voire de la mise en œuvre effective d'un CIAS.

b) Temps forts 2016

Le Cabinet Soëte a réalisé l'étude durant l'année 2016.

Pour ce faire, des réunions de travail avec les micro-régions et une dizaine d'acteurs du territoire ont été réalisées afin de définir un plan d'actions.

Dans un second temps et, afin d'identifier les forces et les faiblesses du territoire, une journée de travail a été organisée avec les partenaires du territoire spécialisés dans l'action sociale et médico-sociale, l'insertion professionnelle et la jeunesse.

Des rencontres en tables rondes ont également été organisées avec des administrés du territoire.

c) Chiffres clés

Pas de chiffres clés, mais des constats et des axes de travail qui pourraient être appréhendés.

FORCES	FAIBLESSES
Réseau gérontologique	Mobilité des publics
Relation partenariale	Fracture numérique
Richesse des outils disponibles apportés au public	Repérage et positionnement des missions des différents acteurs
Soutien et volonté politiques	Transmission d'informations entre partenaires
	Manques liés à la médiation sociale
	Raréfaction des budgets liés à l'action sociale
	Isolement de certains professionnels
	Problématique liée à la parentalité
	Prise en soin des jeunes

En conclusion :

- L'apport lié à la technicité voire la complexité que représente l'action sociale et médico-sociale, finalement, à la sécurisation des élus
- La lutte contre l'isolement des personnes âgées et ce possible rapprochement entre les services sociaux et les administrés dans le cadre de l'essaimage de l'action sociale potignaise
- Le besoin d'accompagnement spécifiquement liée à l'économie des ménages et à leur accompagnement dans la durée
- Le développement de la structuration territoriale pouvant aller d'un logement d'urgence ou logement temporaire à la mise à disposition d'un gymnase, le CIAS pouvant alimenter une aide à la décision

- L'action à engager autour de la mobilité des jeunes potentiellement en lien, comme dans la lutte contre l'isolement, avec le rapprochement des services et des administrés
- La dynamique d'accompagnement de l'offre de santé au travers de l'ingénierie à développer autour de pôles ou maisons médicales
- Réalisations d'actions communes
- Promotion des actions liées à la parentalité

d) Perspectives 2017

Le Comité de Pilotage a retenu le principe d'un CIAS articulé autour :

- Du service et spécifiquement celui destiné aux personnes âgées
- De la coordination qui représente l'un des rôles inhérents à une direction
- De la veille sociale, alimentée par la coordination, alimentant elle-même les orientations politiques des élus

Il conviendra donc de réfléchir à la possible mise en œuvre.

A. Déchets Ménagers et Assimilés

a) Orientations

La Communauté de Communes du Pays de Falaise (CDC) est en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur l'ensemble des 57 communes de son territoire, soit une surface de près de 460 km². De nombreuses typologies d'habitat y sont représentées : du pavillonnaire peu dense au grand collectif avec une forte activité professionnelle. En outre, la croissance démographique y est régulière. Ces spécificités représentent un défi dans la gestion des déchets afin que chaque habitant bénéficie d'un service répondant à ses besoins tout en restant équitable pour tous.

Le service s'organise autour de différents flux. Les prestataires privés sont fortement présents dans cette organisation. Pour un partenariat efficace ou pour éviter certaines dérives, un suivi assidu de ces prestations est primordial.

- **La collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr)** est effectuée en porte-à-porte, sauf exceptions techniques. En 2016, le titulaire privé pour cette prestation était SUEZ, entreprise basée à Louvigny (14).
Les communes de Courcy, Falaise, Jort, Louvigny, Perrières, Pont-d'OUILLY et Vicques bénéficient de bacs individuels en location / maintenance, dont le coût est supporté par leurs seuls habitants. La fréquence de collecte majoritaire est 1 fois par semaine. Elle peut aller jusqu'à 3 fois par semaine sur la commune de Falaise en fonction notamment de l'importance de l'activité économique et du type d'habitat.
- **La collecte sélective des emballages ménagers ou « tri sélectif »** se fait par apport volontaire aux points recyclage qui maillent le territoire. Près de 300 colonnes de tri de 4 m³ sont ainsi mises à disposition des habitants. La prestation de vidage était assurée, en 2016, par VEOLIA, entreprise basée à Caen (14).
- **Le service des déchèteries** est composé de 4 sites sur les communes du Mesnil-Villement, de Noron-l'Abbaye, de Pertheville-Ners et de Soulangy. Le haut de quai est géré par une équipe d'agents de la collectivité qui peut être ponctuellement renforcée par des salariés du Relais. L'enlèvement des bennes, leur transport et le traitement des déchets sont réalisés par plusieurs prestataires (SEP Valorisation, Véolia, GDE).
- **Les collectes spécifiques** à certaines communes, comme le ramassage au porte-à-porte en sacs biodégradables des déchets verts à Falaise et à Potigny.

La CDC s'est engagée dans un programme d'actions, appelé Plan Local de Prévention, ayant pour but de réduire la production de déchets des ménages du territoire. Parmi les actions planifiées, le compostage individuel et le « stop-pub » sont les plus emblématiques. L'année 2016 constitue la troisième année d'un programme étalé sur 5 ans. Les taux annuels attendus en termes de réduction des quantités de déchets sont les suivants :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Evolution annuelle	Année de référence	0	- 1 %	- 1,5 %	- 2,3 %	- 2,4 %
Evolution par rapport à l'année de référence	Année de référence	0	- 1 %	- 2,5 %	- 4,7 %	- 7 %

Autre point important, la poursuite de la modernisation et de l'amélioration des équipements dans les déchèteries. Ces dernières connaissent, en effet, une fréquentation croissante associée à une réglementation de plus en plus exigeante.

b) Temps forts

⇒ Annuaire du réemploi

La CDC a édité un annuaire du réemploi pour promouvoir la seconde vie des objets du quotidien et ainsi éviter leur mise au rebus. Cet annuaire répertorie les structures du territoire, entreprises et associations qui, de par leurs activités, participent à l'économie circulaire et brisent ainsi le schéma linéaire suivant :

Matières premières -> Production -> Consommation -> Déchets

Chaque personne peut ainsi trouver sans difficulté un lieu pour faire réparer, vendre ou encore donner un objet et ainsi le maintenir dans une boucle vertueuse qui préserve les ressources.

L'annuaire a été entièrement conçu, sur le fond et la forme, par l'équipe de l'Action Collective et Constructive de l'École des Parents et des Educateurs (EPE) de Falaise dans le cadre du dispositif REUSSIR de la Région Normandie. Une version en ligne de l'annuaire est en projet pour le futur site internet de la CDC.

⇒ Carte d'accès en déchèterie



Décidé en 2015, le contrôle des accès en déchèterie a été concrétisé en 2016. Chaque foyer du territoire doit ainsi posséder sa carte personnelle pour pouvoir déposer ses déchets dans l'un des 4 sites du territoire. La carte est gratuite, sauf en cas de renouvellement consécutif à une perte (10 € / carte).

Ce dispositif permet d'éviter les dépôts par des personnes ne contribuant pas au financement du service. Près de 6 000 cartes ont ainsi été éditées sur l'année 2016.

⇒ Evolutions des déchèteries

La déchèterie de Noron-l'Abbaye a accueilli une nouvelle benne dédiée au mobilier. Elle permet d'éviter que ce type de déchets, dont les filières de recyclage se développent, termine enfoui et ne soit pas valorisé. C'est un pas vers la préservation des ressources naturelles et une économie pour la collectivité, l'enfouissement étant coûteux. Environ 10 tonnes de mobilier partent ainsi mensuellement de la déchèterie pour être valorisées (isolation, panneaux de particules, tuyaux plastiques, etc.).

De nouveaux dispositifs anti-chutes ont également été mis en service à la déchèterie Noron-l'Abbaye. Deux bennes ont été équipées d'un système normé consistant en une protection fixe de 70 cm de haut prolongée de bavettes basculantes permettant le versement des déchets sans risque de chute.



La dalle béton vieillissante en bas de quai du Mesnil-Villement a également été entièrement refaite pour un coût d'environ 6 200 € TTC.

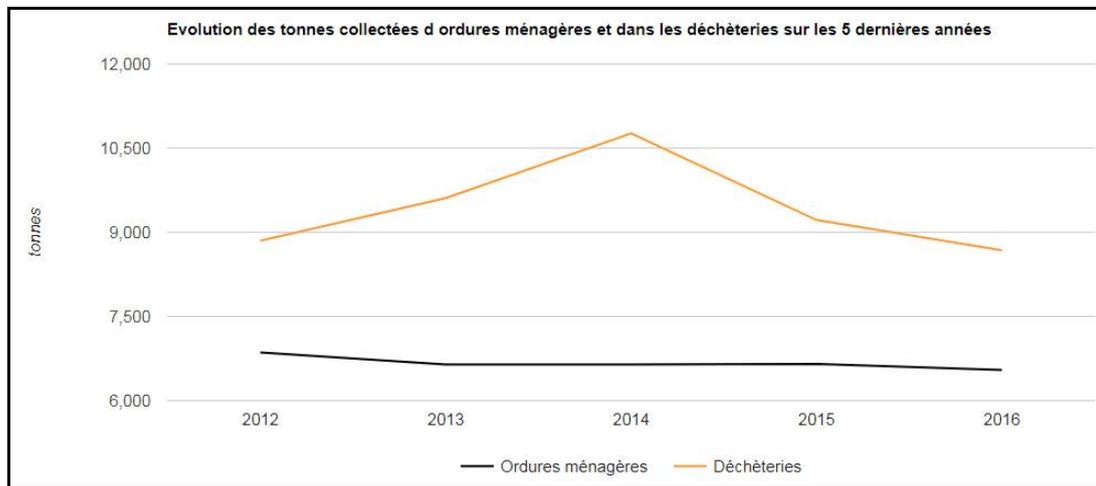
c) Chiffres clés

→ Quels sont les déchets collectés ?

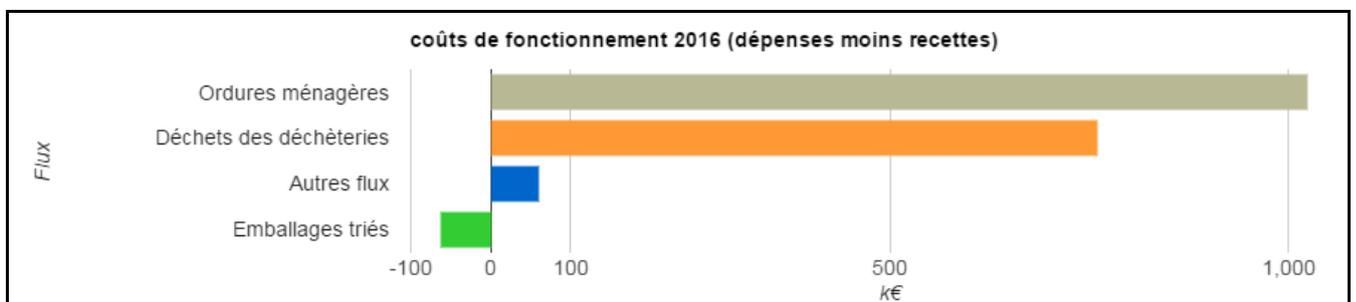
Type de déchets	Tonnes	kg/hab.
Ordures Ménagères résiduelles	6 546	238
Tri des emballages	1 720	63
Déchèteries	8 680	316
Ramassage déchets verts – 2 communes	302	29
Ramassage encombrants – 1 commune	157	19
Total 17 405 tonnes		
L'année précédente, le total collecté était de 17 951 T		
Détail déchèteries	Tonnes	kg/hab.
Déchets verts	3 476	127
Encombrants	3 346	122
Gravats	897	33
Ferrailles	362	13
Bois	213	8
Cartons	138	5
Déchets électriques et électroniques	173	6
Déchets dangereux et huiles	46	2
Mobilier (3 mois à Noron-l'Abbaye)	29	1

→ Où vont les déchets collectés ?

- ♦ Les ordures ménagères sont enfouies au Centre de Stockage de Déchets Ultimes exploité par SUEZ à Cauvicourt (14), aucun recyclage n'étant possible.
- ♦ Les produits issus du tri des habitants sont recyclés.
Ex : le papier est recyclé à la papeterie UPM de Grand-Couronne (76).
- ♦ Les déchets déposés en déchèteries, hormis les encombrants, sont pour la plupart valorisés.
Ex : les déchets verts sont transformés en compost (plateforme de compostage SEP Valorisation de Falaise).



Le graphique ci-dessus montre que les ordures ménagères continuent de lentement décroître malgré une démographie dynamique. Les apports en déchèteries marquent également le pas après plusieurs années de forte progression grâce, en grande partie, aux actions menées sur les déchets verts (limitation des apports professionnels).

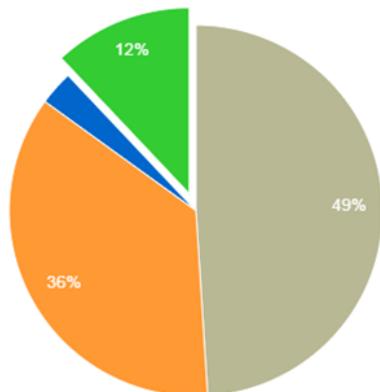
 ⇒ Indicateurs financiers


Le graphique ci-dessus présente les coûts de fonctionnement finaux (recettes moins dépenses) organisés par flux de déchets. Cela permet de souligner l'utilité du tri des emballages par les habitants, les recettes dans ce secteur étant plus importantes que les dépenses, contrairement à tous les autres flux.

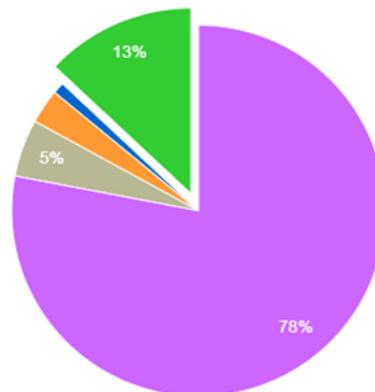
La contribution des habitants, via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), constitue plus des ¾ des recettes de fonctionnement. On observe également que les recettes liées au tri compensent intégralement les dépenses de ce flux.

En 2016, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 368 816 € et les recettes de fonctionnement à 2 731 430 €.

Dépenses de fonctionnement 2016



Recettes de fonctionnement 2016



d) Perspectives

Les déchèteries étant désormais les lieux connaissant les plus grands apports de déchets et les contraintes réglementaires les plus fortes, elles feront donc en 2017 l'objet d'une attention particulière :

- ✓ Déchèterie de Noron-l'Abbaye → achat d'un nouveau local pour les gardiens ainsi qu'un nouveau lieu de stockage des déchets dangereux, les 2 équipements existants étant vétustes. Mise en place d'une identification claire et pédagogique avec des panneaux pour chaque benne ;
- ✓ Déchèteries de Pertheville-Ners → ajout de quais supplémentaires pour notamment accueillir une benne mobilier.

L'achat de nouvelles colonnes de tri va se poursuivre pour offrir de nouveaux lieux de dépôt aux habitants et pour remplacer les colonnes les plus abîmées.

Quelques illustrations



Centre d'Enfouissement Technique réhabilité



Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques



Collecte des ordures ménagères

B. SPANC

a) Orientations

⇒ **Les missions du SPANC**

La Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, reprise par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006, précise les missions obligatoires incombant au SPANC. Deux missions obligatoires de contrôle des installations d'assainissement non collectif :

- ↪ Le contrôle des installations existantes ;
- ↪ Le contrôle des installations neuves.

⇒ **Contrôle des installations existantes**

Les contrôles obligatoires des installations existantes se décomposent en deux types de contrôle :

- ↪ Un premier contrôle initial de l'installation, encore appelé contrôle diagnostic ;
- ↪ Des vérifications périodiques de bon fonctionnement.

- **Contrôles diagnostic**

A ce jour, 95% des installations du territoire communautaire ont été contrôlées au moins une fois.

- **Contrôles diagnostic liés aux ventes immobilières**

Depuis le 1^{er} janvier 2011, tout vendeur d'un bien immobilier situé en zone d'assainissement non collectif a l'obligation de justifier de l'état de l'installation d'assainissement autonome de cette habitation en fournissant un rapport de contrôle diagnostic de moins de 3 ans.

La société STGS réalise ces contrôles sur le territoire communautaire depuis la fin d'année 2016.

- **Vérifications périodiques de bon fonctionnement**

L'Arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif précise que la fréquence entre deux vérifications périodiques de bon fonctionnement ne doit pas excéder 10 ans. Cette périodicité de 10 ans a ainsi été retenue par les instances décisionnelles communautaires (délibération du 21 mars 2013).

La société STGS réalise ses contrôles sur le territoire communautaire depuis la fin d'année 2016.



Système de traitement en assainissement autonome



Regard de bouclage



Dispositif de ventilation



Tranchées d'épandage

⇒ Contrôle des installations neuves

Les contrôles des installations neuves sont tous réalisés en régie. Ils s'effectuent soit dans le cadre d'un dépôt de permis de construire (construction neuve), soit dans le cadre de la réhabilitation d'une installation existante. Les contrôles obligatoires des installations neuves se déroulent en 2 étapes :

- ↳ Un contrôle de conception et d'implantation de la filière d'assainissement prévue.
- ↳ Un contrôle de bonne exécution.

- **Contrôle de conception et d'implantation de la filière d'assainissement**

Une étude de filière doit obligatoirement être réalisée avant ce contrôle de conception (délibération du 20 septembre 2012), cette étude devant impérativement être jointe au dossier remis au SPANC.

Cette étude de filière, à la charge du propriétaire, doit être réalisée par un bureau d'étude indépendant, et non par le SPANC.

- **Contrôle de bonne exécution**

Cette 2^{ème} étape s'effectue sur site, avant le recouvrement final des travaux par le terrassier.

b) Temps forts de l'année

⇒ Aides financières

Rappel : Dans le cadre de la réhabilitation du système d'assainissement de leur habitation, certains propriétaires ont pu bénéficier d'aides financières provenant soit du Département du Calvados, soit de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Les critères d'attribution sont multiples et variables entre les organismes financeurs et d'une année sur l'autre. De même, le nombre de particuliers subventionnables est variable chaque année.

Pour toute demande, les propriétaires doivent au préalable contacter le SPANC pour connaître précisément les modalités d'éligibilité.

⇒ Aides financières du Conseil Départemental du Calvados

En 2016, 8 particuliers ont bénéficiés d'une subvention du Département, pour un montant total de 29 417 € (soit une moyenne de 3 677.10 € par installation).

⇒ Aides financières de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

En 2016, 41 particuliers ont bénéficiés d'une subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, pour un montant total de 216 119 € (soit une moyenne de 5271.20 € par installation).

Fin 2016, une tranche de 38 dossiers a été présentée à l'Agence de l'Eau.

⇒ Les contrôles réalisés

Ont été réalisés au cours de l'année 2016 :

- ↳ 95 contrôles diagnostic, dont 92 dans le cadre de ventes immobilières (-18.8 % / à 2015) ;
- ↳ 28 vérifications de bon fonctionnement et d'entretien ;
- ↳ 69 contrôles de conception ;
- ↳ 81 contrôles de bonne exécution.

c) Chiffres clés

⇒ Dépenses et recettes d'investissement

⇒

Dépenses d'investissement	2016
Licenses logiciel gestion SPANC pour STGS	3 652 €
Ordinateur de bureau	1 074€
TOTAL	4 726 €

Recettes d'investissement	2016
Amortissements concessions et droits similaires	57 €
Amortissement matériel spécifique d'exploitation	136 €
TOTAL	193 €

⇒ Dépenses et recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	2016
Fournitures de petit équipement	59 €
Fournitures administratives	80 €
Carburant véhicule de service	384 €
Entretien véhicule de service	1 037 €
Maintenance	1 092 €
Assurances	279 €
Documentation générale et technique	0 €
Personnel affecté	57 517 €
Frais de télécommunication	242 €
Services bancaires	0 €
Remboursement frais divers	2 143 €
Remboursement autres organismes	5 185 €
Remboursement AESN pour trop perçu	821 €
Pertes sur créances irrécouvrables	24 €
Subventions CD 14 et AESN	242 813 €
Dotation aux amortissements	193 €
TOTAL	311 869 €

Recettes de fonctionnement	2016
Redevances d'assainissement non collectif	60 884 €
Subventions CD14	245 536 €
Forfait de gestion AESN	11 280 €
Recouvrement de créances admises en non-valeur	12 €
Excédents non-réclamés	63 €
TOTAL	317 775 €

⇒ Compte administratif

Bilan budget SPANC	
Report fonctionnement 2015	21 376 €
Solde CA 2016	5 906 €
Résultat reporté sur 2017	27 282 €

Report investissement 2015	5 396 €
Solde CA 2016	- 4 533 €
Résultat reporté sur 2017	863 €

↳ Compte Administratif 2016 : section de fonctionnement, solde excédentaire de 5 906 €.

↳ Compte Administratif 2016 : section d'investissement, solde déficitaire de 4 533 €.

A. Médiathèque

Un établissement culturel public, lieu de vie et de proximité, convivial et ouvert à tous, librement et gratuitement.

a) Orientations

La Médiathèque du Pays de Falaise, en tant que service public, est chargée de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de la population.

Ce service de lecture publique est structuré autour de 2 visées :

- 1) Etre un puissant vecteur de lien social pour les habitants du territoire du Pays de Falaise
- 2) Favoriser l'accès de tous à l'information et à la culture

L'objectif est ainsi de :

- ☞ faire de la Médiathèque un établissement de proximité au service de la population du territoire communautaire (sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité, de religion, de statut social), un lieu d'appropriation de la culture et du savoir partagé.
- ☞ s'affirmer comme un lieu de vie, de rencontres, et développer une image de service convivial, où il fait bon s'y trouver et échanger, afin de favoriser la venue de « tous » les publics, d'entretenir le vivre ensemble et de lutter contre les inégalités.

Ouvertes à tous pour consulter sur place, voir, écouter, se divertir, s'informer, se former, étudier, découvrir toutes formes de cultures.... et emprunter des documents.

L'année 2016 a permis :

- ✓ le démarrage du projet de la troisième médiathèque de proximité à Morteaux-Couliboeuf avec le choix de l'architecte.
- ✓ le réaménagement de la section Images et Sons à Falaise pour une meilleure accessibilité aux collections.
- ✓ le développement de la lecture publique sur l'ensemble du territoire avec la mise en place d'animations dans 4 premières communes dans le cadre du programme Réso'nances soutenu par l'Europe.
- ✓ l'extension des heures d'ouvertures au public et une première réorganisation de l'accueil des publics à Falaise.
- ✓ la mise en place de nouveaux partenariats : UIA, Normandie Impressioniste, les jardins d'Arlette, le moulin à légumes, lycée Le Robillard, Falaiz'arts...
- ✓ la signature de la charte de la conservation en bibliothèque dans le cadre de la carte documentaire régionale de Normandie, avec le Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie.
- ✓ La finalisation du travail concernant le fonds de revues stocké dans un appartement mis à disposition par la ville de Falaise et libération de cet appartement.
- ✓ Le rapport d'expertise concernant le fonds ancien.

b) Temps forts

- ⇒ **De nombreuses expositions proposées en partenariat :**
- ✓ Les Mille et une nuit : travaux d'élèves du lycée Louis Liard
- ✓ Harmonica Mundo en partenariat avec Focus Jazz Normandie.
- ✓ Tricot Grafiti : suite des ateliers participatifs mis en place en partenariat avec Pont-d'Ouille loisirs à Pont-d'Ouille.
- ✓ « La Danse contemporaine en question » par le Centre National de la Danse, en partenariat avec l'association Chorège. Nombreuses visites guidées à Falaise.
- ✓ Photos de classes et exposition « Jumelages » avec le comité de jumelage à Pont-d'Ouille.

- ✓ « Palettes et lectures au bord de l'eau : le portrait » dans le cadre de Normandie impressionniste à Pont-d'Ouilly et à Falaise avec le collège Des Douits.
- ✓ « Vestiges de guerre – Archéologie de la Bataille de Normandie » / archives départementales du Calvados.
- ✓ Xavier Renard, présenté dans les 3 médiathèques du réseau tout au long de l'été 2016 avec concert en fin d'exposition présenté à la maison de la musique
- ✓ Emile Leroi, artiste-graveur décédé à Saint-Germain Langot en 1944, en partenariat avec la commune de Saint-Germain Langot.
- ✓ centenaire : « Histoire d'hommes et de femmes au cœur du premier conflit mondial – 1916 : la guerre de l'usure ! » présentée à Potigny par François Fichet de Clairfontaine.
- ✓ Photos « Paysages et gestes agricoles » (voir autres évènements).
- ✓ « Rêve » en partenariat avec l'association Falaiz'arts dans le cadre des Hivernales.

⇒ **Rencontres avec des auteurs et des artistes**

- ✓ Concert des Tontons flingueurs en partenariat avec Focus Jazz
- ✓ Danny Buckton : chanson française carte blanche à Christophe Mauri dans le cadre du Relais Culturel.
- ✓ Nathalie Dieterlé, Marcus Malte, Jack lamache, Jean-Philippe Arrou-Vignod, dans le cadre du Relais Culturel
- ✓ Conférence « la Seconde guerre mondiale sous le regard de l'archéologie » , en partenariat avec l'INRAP
- ✓ Alain Bougrain-Dubourg, dans le cadre de « Paysages et gestes agricoles »
- ✓ Ariane Doublet, réalisatrice de film dans le cadre de Paysages et gestes agricoles
- ✓ Katrina Kalda, dans le cadre des Boréales proposé par le Centre Régional des Lettres
- ✓ Les Petits salons de lecture : spectacle de Noël

⇒ **Autres évènements en partenariat avec des acteurs locaux ou régionaux**

- ✓ Chorège à Falaise
- ✓ Café-Show à Pont-d'Ouilly
- ✓ Flût'histoire à Potigny avec la Maison de la musique
- ✓ Patricia Gaillard à Pont-d'Ouilly dans le cadre du festival de contes « Ma Parole » avec la bibliothèque du Calvados
- ✓ Normandie Impressionniste
- ✓ « Paysages et gestes agricoles » avec ateliers et rencontres organisés dans le cadre d'un appel à projets « Territoires Ruraux, territoires de culture » en partenariat avec la Maison de l'Image BN, les Jardins d'Arlette, le lycée Le Robillard, le cinéma l'entracte et l'Essor.

⇒ **Réso'nances**

- ✓ It's Play Time à Saint-Germain-Langot
- ✓ Jean des Buissons / Claire Garrigue et La Loure à Fontaine-Le-Pin
- ✓ Trolls d'Ogresse / Claire Garrigue et Emmanuel Ricard à Morteaux-Couliboeuuf
- ✓ Moi une grenouille ! Rêves ou cauchemars ? / Benoît Choquart à La Fontaine Couverte à Falaise

c) Chiffres clés

2016	TOTAL
Accueils de classes	495 créneaux - 114 classes
Accueils de groupes	6 classes de collèges, 5 classes de lycée, Pont-d'Ouilly loisirs, centre de loisirs de Falaise ; MJC Potigny ; petite enfance ; 15 groupes adultes ; Accueil périscolaire en autonomie à Pont-d'Ouilly et Falaise
Expositions	12
Conférences, rencontres, lectures	25
Concerts, projections, spectacles	2
Séances bébés lecteurs	50
Séances de conte	93
Ciné-conte	4
Festivals, fêtes	2
Formations au public	3
Hors les murs	4

Prêts de documents 2016	TOTAL Prêts 2016
Livres adultes	26 644
Livres enfants	48 077
Livres audio	721
CD musique	6 117
DVD	12 918
Cédéroms	775
Revue	6 876
Livres numériques	113
TOTAL prêts ressources physiques	102 241
Dont prêts aux collectivités	17 261
Dont prêts collectivités en pourcentage	16.9%

Accès à Internet à partir des postes publics	2 698 ouvertures de sessions + 141 Wifi 107 utilisateurs actifs
Accès au Portail Documentaire de la Médiathèque	3 747 utilisateurs – 1 384 pages visitées
Ressource numérique : la Cité de la Musique	74 adhérents pour 335 contenus consultés
La Boîte numérique : autoformation	181 consultations
La Boîte numérique : médiathèque numérique (cinéma)	70 consultations
La Boîte numérique : Le kiosk	35 adhérents
TOTAL adhésions La Boîte numérique	133 adhérents différents

Les usagers, non comptabilisés à l'heure actuelle, viennent de plus en plus nombreux :

- ✓ Consulter sur place,
- ✓ Travailler sur place,
- ✓ Participer à des animations spécifiques
- ✓ Utiliser Internet et les outils numériques

EMPRUNTEURS 2016	TOTAL
Enfants jusqu'à 14 ans	1 342
Adultes plus de 14 ans	1 202
TOTAL individuels	2 604
Classes maternelles et primaires	139
RAM, halte-garderie, assistantes maternelles	15
Maisons de retraite	4
Autres groupes : IME, CLSH, Hôpital, collège, lycée,...	26
TOTAL Collectivité	184
TOTAL Emprunteurs	2 788

d) Perspectives

- ✓ Finaliser le maillage du territoire en affinant le projet de Médiathèque à Morteaux-Couliboeuf
- ✓ Continuer les actions sur le territoire dans le cadre du programme Réso'nances.
- ✓ Proposer une enquête auprès des publics et des non-publics de la Médiathèque.
- ✓ Finaliser la charte des actions culturelles.
- ✓ Engager une étude sur le réaménagement de la Médiathèque de Falaise

Quelques illustrations



Réso'nances à Saint-Germain-Langot



*Pont d'Ouille - Normandie Impressionisme
juin 2016*



Pont-d'Ouille Tricot Thé juillet 2016 (14)



centenaire 2016 vernissage exposition



*Les mille et une nuit lycée Louis Liard
février 2016*



Exposition Emile Leroi sept 2016

B. Relais culturel régional

a) Orientations

Le Relais Culturel Régional, initié par la Région Basse-Normandie, vise à favoriser l'expression et la création artistique, la médiation et la coopération culturelle sur le territoire bas-normand.

Le Relais Culturel Régional du Pays de Falaise « littérature jeunesse », propose l'accueil d'un écrivain en résidence sur le territoire pour une durée de 90 jours.

Les objectifs de la résidence pour l'auteur sont :

- ✓ encourager la création en permettant à un auteur écrivain, de développer son projet d'écriture, en s'immergeant dans l'environnement local du lieu de résidence.
- ✓ développer de nouvelles approches de la lecture et de l'écriture, en particulier chez un public jeune.
- ✓ dynamiser la lecture publique sur le territoire.
- ✓ construire un autre regard sur la création pour tous les publics.
- ✓ créer des passerelles entre les domaines artistiques danse/littérature

En 2016, le Relais Culturel Régional du Pays de Falaise, a accueilli un auteur pour la jeunesse et adolescent, **Christophe Mauri**

L'auteur, accueilli à Potigny, a plus particulièrement travaillé avec les élèves du Collège Pierre et Marie Curie de Potigny



*Christophe Mauri et Nathalie Dieterlé rencontre classe
mai 2016*

b) Bilan de la résidence d'auteur

Christophe Mauri est arrivé à Potigny le lundi 18 janvier 2016

RESIDENCE : Christophe Mauri	
Nombre de personnes concernées	Nombre de jours et qualité
1	90 jours en discontinus du 18 janvier au 20 juin
MEDIATION	
Nombre et nature des ateliers	commentaires à développer (fréquentation, public(s) ciblé(s))
Accueil de l'auteur, lancement de sa résidence à la mairie de Potigny autour d'une rencontre d'auteur, animée par Carole Garrigue Jeudi 21 janvier – Mairie de Potigny	Une quarantaine de personnes étaient présentes (tout public, élus, institutionnels, professionnels des médiathèques, enseignants).
5 ateliers écriture et de travail théâtral avec 4 classes du collège Pierre et Marie Curie de Potigny de janvier à juin. Soit 20 interventions. 4 ateliers d'écriture autour du Petit Poucet	95 élèves de la classe de 6 ^{ème} à la classe de 4 ^{ème} 27 élèves de l'école primaire de Potigny
Carte Blanche à l'auteur «soirée Musico-littéraire» animée par Christophe Mauri avec Danny Buckton, musicien et parolier. Ecriture de chansons et textes de romans, quelle différence ? Mardi 3 mai - Médiathèque de Pont-d'Ouilly	65 personnes présentes (tout public, bénévoles et professionnels des médiathèques, élus ...)
Rencontres scolaires avec Nathalie Dieterlé , illustratrice de l'album écrit par C.Mauri « Je veux manger un lion » Lundi 9 mai et mardi 10 mai – Falaise – Pont d'Ouilly et Potigny	✓ 4 classes section maternelle des établissements de Falaise (100 enfants et leurs enseignants) ✓ 2 classes section maternelle de Potigny et Ussy (48 enfants et leurs enseignants) ✓ 2 classes section maternelle de Pont-d'Ouilly (41 élèves et leurs enseignants)
Soirée « Rencontre d'auteurs » Christophe Mauri et Jean-.Philippe Arrou-Vignot Jeudi 2 juin – 20h – Cinéma L'Entracte de Falaise	65 personnes présentes (adultes, bénévoles et professionnels des médiathèques du Pays de Falaise, tout public, institutionnel, élus)
Soirée de restitution du travail atelier d'écriture Remise du livre « <i>les plumes de Potigny</i> » Lecture poétique par les élèves de leur texte. Représentation théâtrale Lundi 20 juin – Salle du Suvez - Potigny	250 personnes présentes (élèves, parents, institutionnels, professionnels des médiathèques, enseignants...) Une soirée exceptionnelle !!!
Livres vendus lors des différentes soirées et des séances dédicace ✓ A la librairie du Conquérant de Falaise : ✓ Au salon du livre de Caen sur le stand du Cheval Crayon (librairie Jeunesse de Caen) : ✓ Livres de Nathalie Dieterlé lors des rencontres scolaires avec Christophe Mauri : ✓ CD de Danny Buckton	305 livres 60 livres 18 livres 20 CD

Christophe Mauri, jeune auteur, s'est rapidement intégré à la vie de la commune de Potigny.

Dès son arrivée, il a été accueilli par les élus et les habitants de la commune, s'est inscrit au club de tennis (jusqu'à gagner le tournoi en double !)

Il s'est adapté aux différents projets proposés par les enseignants du collège de Potigny. Pour certaines classes, il a réadapté, voire modifié ses propositions, pour répondre aux souhaits de certains enseignants. Il a brillé par son talent littéraire, théâtral, sa grande disponibilité et son enthousiasme.

Christophe Mauri a su organiser et recevoir chez lui à Potigny.

Il a su rayonner sur le territoire régional du Pays de Falaise jusqu'à Caen en passant par Falaise, Potigny, Pont-d'OUILLY et même Thury-Harcourt (où il a rencontré 18 élèves de la Maison Familiale Rurale).

La résidence de Christophe Mauri s'est achevée le lundi 20 juin à Potigny.

Cette fin de résidence a été l'occasion d'une belle soirée festive en compagnie des élèves, de leurs enseignants, des parents et de tout le public présent.

250 personnes présentes, preuve de tout l'investissement des enseignants et du responsable du CDI du collège, des élèves, autour de cette résidence d'auteur (représentation théâtrale autour d'une réécriture de *Mathieu Hidalgo*, une exposition des carnets de voyage, et lecture de poèmes...).

Dans le cadre de cette résidence, un échange partagé entre l'auteur et la Médiathèque du Pays s'est instauré.

Cette année encore, le Relais Culturel Régional Culturel a permis

- à l'auteur Christophe Mauri de
 - rencontrer l'illustratrice de son album « **Je veux manger un lion** », Nathalie Dieterlé, qu'il n'avait jamais rencontrée.
 - faire partager son plaisir de la musique et des mots, dans le cadre de la soirée avec Danny Buckton
 - mener son travail de création et d'écriture. A ce jour, plusieurs projets sont en cours d'édition chez Gallimard jeunesse
 - « **Peter Pan** » sortie prévue en septembre prochain
 - « **la famille royale** » (vol 1 et 2) sortie prévue en octobre prochain
 - autres livres en sortie 2017
 - Cette résidence a servi de tremplin à l'auteur pour partir un an au Japon dès août 2016.
- à la Médiathèque du Pays de Falaise de
 - accueillir un éditeur Philippe Arrou-Vignod (auteur et éditeur Gallimard jeunesse).
 - permettre la mise en valeur du livre et de la lecture sur le territoire.
 - contribuer à l'économie du livre et soutenir les libraires indépendants (Librairie du Conquérant de Falaise et Le Cheval Crayon de Caen).

Cette septième résidence fut, encore une fois, une belle résidence, avec un auteur d'une qualité artistique et humaine.

C. Ecole de musique (année scolaire 2015-2016)

a) Orientations

La gestion de l'Ecole de Musique du Pays de Falaise fait partie des compétences communautaires depuis 2004. Elle est le deuxième pilier de la politique culturelle de l'EPCI. Les cours sont dispensés à Falaise mais également à Potigny, Pont-d'Ouille et Morteaux-Couliboeuf.

Les antennes de Morteaux-Couliboeuf et de Pont-d'Ouille bénéficient chacune de 4 heures de cours dispensées comme le prévoyait le projet initial.

Le fonctionnement de l'école est animé par un Conseil d'Ecole composé d'élus, de représentants des responsables pédagogiques et des utilisateurs. Cet organe a voix consultative mais ne substitue pas à la Commission des Affaires Culturelles.

L'objectif de l'Ecole de Musique est de proposer un enseignement musical de qualité ainsi qu'un accès à la pratique et à la culture musicale, comme pan à part entière de la politique de développement culturel du territoire.

Ces actions sont adressées prioritairement aux habitants du Pays de Falaise, et en particulier le public jeune, mais restent ouvertes aux extérieurs.

Elles s'appuient sur une équipe pédagogique composée de 21 enseignants.

⇒ Enseignements

- Eveil musical : pour les enfants de 4 à 7 ans.
- Formation musicale : pour les enfants à partir de 7 ans, composée de 2 cycles de 4 années.
- Formation musicale adultes : Cours de 3 ans.
- Chorales d'enfants : pour les enfants de 7 à 11 ans.
- Formation instrumentale : Accordéon, Alto, Clarinette, Contrebasse, Cor d'harmonie, Flûte traversière, Guitare, Hautbois, Percussions, Piano, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba, Violon, Violoncelle.

⇒ La pratique musicale encadrée

Les classes instrumentales débouchent sur une pratique collective encadrée, soit directement par le biais de l'école avec des cours de groupe (ces classes de chant ou d'orchestre sont dirigées par des professeurs de l'école de musique et relèvent directement de l'autorité du directeur) soit par le biais d'associations *loi 1901* émanant directement de l'école.

Orchestres rattachés à l'Ecole de Musique					
Intitulé	Orchestre à vent d'élèves	Bigband de jazz	Orchestre à cordes d'adolescents	Chorale d'enfants	Atelier Percussions Latines

Orchestres loi 1901 rattachés à l'école de musique et ouverts aux musiciens amateurs extérieurs			
Intitulé	Harmonie communautaire de Falaise	Harmonie communautaire de Potigny	Orchestre à cordes

Concernant les orchestres associatifs également encadrés musicalement par des enseignants de l'école, les musiciens bénéficient de tarifs préférentiels s'ils sont élèves de l'Ecole de musique. Ces orchestres sont ouverts à tous les musiciens amateurs même s'ils ne sont pas élèves dans l'école.

Il est important de préciser que les orchestres rattachés à l'école communautaire sous forme associative n'en sont pas moins des émanations musicales de l'école et sont, à ce titre, indissociables de l'Ecole de musique.

Participant à la vie musicale de nos communes, ils sont un lieu de rencontre et permettent aux musiciens amateurs de la CdC de pratiquer la musique en bénéficiant d'un encadrement professionnel.

⇒ Musique et handicap

L'école communautaire de musique se veut ouverte à tous. Elle accueille tout naturellement les enfants des parents qui en font la demande et essaie de s'adapter aux différences de chacun en fonction des places disponibles.

Les enfants handicapés y sont les bienvenus et intègrent en fonction de leurs capacités soit un enseignement classique, soit un enseignement personnalisé. L'école accueille 4 enfants handicapés directement en cours individuel. Des ateliers collectifs ont été mis en place en partenariat avec l'IME de Falaise.

⇒ Interventions en milieu scolaire

L'école de musique met traditionnellement à disposition 1 intervenant pour épauler les enseignants des deux écoles primaires de Falaise lors de la préparation de projets musicaux.

Ces projets sont déposés à l'inspection en début d'année et font l'objet d'un arbitrage auprès de l'inspecteur, du conseiller pédagogique musique et du directeur de l'école de musique. Les projets retenus sont mis en œuvre par les professeurs des écoles avec l'aide des intervenants et éventuellement, comme cette année, d'un orchestre de l'école.

b) Temps forts

⇒ Inscriptions

Les inscriptions administratives ont été reçues dans la période du 28 août au 3 Septembre sur tous les sites de l'école communautaire de musique.

Les inscriptions en cours collectifs ont été reçues dans la période du 3 au 6 Septembre.

Les inscriptions en cours individuels ont été reçues dans la période du 4 au 6 septembre.

⇒ Nouveaux locaux à Potigny

Depuis septembre 2014, les heures d'enseignement dispensées à Potigny ainsi que les répétitions de l'harmonie communautaire ont lieu dans les Grands Bureaux de la Mine qui ont fait l'objet de travaux de rénovation.

La CdC a donc fait l'acquisition de mobilier spécifique pour permettre la bonne tenue des activités.



Depuis septembre 2014, les heures d'enseignement dispensées à Potigny ainsi que les répétitions de l'harmonie communautaire ont lieu dans les Grands Bureaux de la Mine qui ont fait l'objet de travaux de rénovation.

La CdC a donc fait l'acquisition de mobilier spécifique pour permettre la bonne tenue des activités.

⇒ Interventions en milieu scolaire

Cette année, les écoles de Falaise ont bénéficié de 5 heures d'intervention.

Suite à une demande de l'école primaire Bodereau, il a été créé un groupe de percussion brésilienne (Atelier Battucada) qui a touché deux classes de CE, ceci ¾ d'heure par semaine sur toute l'année. L'inspection a donné son accord et le projet a été mené à bien.



⇒ **Bilan des actions**

Concert des orchestres de l'École de Musique

Big Band Jazz	Vendredi 29 janvier : Fresné la mère Vendredi 5 février : Fontaine le pin Vendredi 4 mars : Pont d'Ouilly Dimanche 6 mars : Damblainville Vendredi 11 mars : Soulangy Dimanche 15 mai : Falaise (musée mémorial) Dimanche 22 mai : Pont d'Ouilly (Café show)
L'orchestre des élèves (vents) de l'école de musique	Samedi 12 décembre : Maison de la musique Mardi 21 juin : Soumont St Quentin Lundi 4 juillet : Maison de la musique
L'orchestre d'élèves (cordes)	Mercredi 16 décembre : Maison de la musique Samedi 28 mai : Falaise Rencontre Orchestres à cordes juniors Mercredi 1 juin : Livarot Rencontre Orchestres à cordes juniors Mardi 21 juin : Maison de la musique
La classe de chant choral « enfants »	Mercredi 15 juin : Maison de la musique (avec les classes d'éveil et les classes musique et handicap)

Concerts des orchestres rattachés

L'orchestre à cordes communautaire	Mercredi 16 décembre : Maison de la musique Samedi 18 juin : Oully le tesson Dimanche 20 juin : Morteaux-Couliboef
L'harmonie communautaire de Falaise	Dimanche 20 décembre : Concert Hivernales Gymnase de la crosse Vendredi 29 janvier : Fresné la mère Vendredi 5 février : Fontaine le pin Vendredi 4 mars : Pont d'Ouilly Vendredi 11 mars : Soulangy Dimanche 24 mars : Potigny (avec l'harmonie de Potigny) Dimanche 8 mai : Concert Falaise (inauguration mémorial)

Cérémonies patriotiques

<ul style="list-style-type: none"> • 11 novembre : Harmonie Falaise et Potigny cérémonies patriotiques • Début décembre : Cérémonie Falaise fin de la guerre d'Algérie • Fin mars : Commémoration guerre d'Algérie • Fin avril : Souvenir des déportés • 8 mai : Cérémonie patriotique Harmonie Falaise et Potigny • Mi-juin : Messe polonaise et cérémonie au cimetière de Granville (Harmonie de Potigny)

Auditions des élèves et professeurs de l'École de Musique

<ul style="list-style-type: none"> • Samedi 5 décembre : Clarinette/Piano/Flûte • Samedi 12 décembre : Saxophones • Lundi 14 décembre : Multi Pont d'Ouilly • Vendredi 18 décembre : Piano/Hautbois/Flûte • Mardi 26 janvier : Saxos (centre aquatique) • Jeudi 28 janvier ; Concert Chaplin (saison culturelle) • Samedi 30 janvier : Flûte/Piano • Mardi 1 mars : Concert profs Pont d'Ouilly • Vendredi 4 mars : Concert professeurs Pont d'Ouilly • Dimanche 6 mars : Animations crosséennes • Samedi 19 mars : Falaise à la page/Piano • Samedi 21 mai : Classes de Pont d'Ouilly • Lundi 20 juin : Guitare 	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 20 juin : Classes Pont d'Ouilly • Mercredi 22 juin : Classe de Flûte Potigny • Jeudi 23 juin : Atelier Batucada • Samedi 25 juin : Classes de cuivres • Lundi 27 juin : Musique en famille • Mardi 28 juin : Mézidon (classes de FM) • Mercredi 29 juin : Classe de piano • Jeudi 30 juin : Classe de clarinettes (Ste trinité) • Vendredi 1 juillet : Hautbois/Percussion • Samedi 2 juillet : Classes Morteaux • Samedi 2 juillet : Classe de flûte • Dimanche 3 juillet : Classes de Clarinettes • Lundi 4 juillet : Classe de saxophone • Mardi 5 juillet : Classe de FM
---	---

Le soutien aux spectacles scolaires *Participation des professeurs et/ou des élèves de l'école de musique en soutien aux interventions en milieu scolaire (répétitions et prestations).*

<ul style="list-style-type: none"> • Mardi 8 mars : Restitution Maternelle Charlotte Herpin Maison de la musique • Jeudi 8 avril : Restitution La crosse (projet sur la ferme) Maison de la musique • Mardi 12 avril : Restitution Maternelle Foch Maison de la musique • Mardi 14 Juin : Restitution La crosse (Falaise – Forum) Projet Jazz • Jeudi 30 juin : Restitution Bodereau (Falaise – Forum)

c) Chiffres clés

Inscriptions 2015-2016 (entre parenthèses les chiffres 2014-2015)

	Total	CDC	Hors CDC
Inscrits	362 (365)	339 (332)	23 (33)
Soit	100%	92.7% (91%)	6.3% (9%)

Totaux élèves	
Classes d'éveil	45
Classes de formation musicale enfants	241
Classes de formation musicale adultes	13
Classes de formation instrumentale (Détail ci-après)	243

20 classes de formation instrumentale.

Instrument	Nombre élèves
Hautbois	10
Clarinette	30
Accordéon	7
Saxophone	19
Trompette	13
Trombone	12
Percussion	19
Violon	23
Violoncelle	9
Contrebasse	6
Piano	39
Guitare	32
Flûte traversière	24

Effectifs des orchestres

Orchestres rattachés à l'Ecole de Musique					
Intitulé	Orchestre à vent d'élèves	Bigband de jazz	Orchestre à cordes d'élèves	Chorale d'adolescents	Atelier Percussions Latines
Effectifs	38	19	15	16	8

Orchestres loi 1901 rattachés à l'école de musique et ouverts aux musiciens amateurs extérieurs			
Intitulé	Harmonie communautaire de Falaise	Harmonie communautaire de Potigny	Orchestre à cordes
Effectifs	61 membres (élèves de l'école -30)	53 membres (élèves de l'école - 25)	21 membres (élèves de l'école - 10)



Hivernales

D. Festival de musique en Pays de Falaise

L'édition 2016 du Festival Musique en Pays de Falaise s'est déroulée du 8 au 17 juillet 2016.

L'objectif de ce Festival est de permettre aux habitants de la Communauté de communes du Pays de Falaise de bénéficier d'un concert dans leur commune durant la mandature. A noter que cet objectif a été parfaitement rempli durant la dernière mandature. Beaucoup de maires sont en effet les ambassadeurs de ce Festival.

En plus de venir vers les habitants, le Festival propose des tarifs de concerts extrêmement faibles afin de permettre l'accès à tous à ce Festival. Ainsi, les concerts amateurs sont gratuits ; les concerts professionnels sont fixés à 5 €.

Le second objectif du Festival est l'organisation de stages correspondant à une activité complémentaire de l'école de musique communautaire et permettant aux élèves de parfaire la pratique instrumentale en jouant dans un ensemble et offrir un spectacle aux habitants.

En terme de tarifs, les stagiaires payent un droit d'inscription (130 € et 70 € pour les élèves de l'école de musique), et un tarif pour la partie pédagogie (de 80 € à 205 € selon le stage choisi). Un hébergement est proposé avec plusieurs formules possibles. Enfin des réductions sont accordées dès la deuxième personne inscrite de la même famille.

La Maison de la Musique du Pays de Falaise a vocation toute l'année à porter la musique en dehors de ses murs. Le festival apporte un plus énorme dans cette démarche autant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

⇒ **Bilan moral**

Les stagiaires

La treizième édition a accueilli 267 stagiaires (235 stagiaires en moyenne sur les autres années) et s'est organisée autour de vingt-sept événements programmés sur 15 lieux différents du territoire du Pays de Falaise.

Pour ce faire, étaient mobilisés 43 professeurs et 28 animateurs, plus les personnels des lycées.

♦ Les stagiaires se sont répartis dans les disciplines suivantes :

REPARTITION DES STAGIAIRES PAR STAGE	
Comédie Musicale	68
Accordéon	15
Chant Lyrique	2
Guitare	9
Jazz/Musiques Improvisées	3
Orchestre B	91
Orchestre C	79
TOTAUX (nb de stagiaire)	267

♦ La provenance des stagiaires est la suivante : près de 60 % de Calvadosiens, plus de 11 % sur les deux autres départements de l'ancienne Basse-Normandie, les stagiaires du Pays de Falaise représentant quant à eux 18,35 % (contre plus de 19 % l'année précédente). Ceci démontre que le réseau des écoles de musique fonctionne bien et que d'année en année, le Festival rayonne sur un territoire plus vaste.

Départements	Nb de stagiaires	Pourcentage
Pays de Falaise	49	18,35
Calvados	111	41,57
Manche	13	4,87
Orne	18	6,74
Eure	10	3,75
Seine-Maritime	6	2,25
Côtes d'Armor	12	4,49
Région Parisienne	18	6,74
Autres départements	29	10,86
Etranger (Etats-Unis)	1	0,37
TOTAL (nb de stagiaires)	267	100

Les concerts du festival

Les concerts organisés sur le territoire ont attiré plus de 3 105 personnes :

INTITULES CONCERTS	LIEU	DATES	TOTAL ENTREES
L'âme contre lame	Salle des Fêtes de Cordey	08-juil	45
Quintette Pantagruair	Forum Falaise	09-juil	93
L'âme contre lame	Salle des Fêtes de Leffard	09-juil	23
L'âme contre lame	Salle des Fêtes Morteaux-Couliboeuf	10-juil	73
Ensemble d'accordéons	Salle des Fêtes de St Martin de Mieux	11-juil	35
Ensemble d'accordéons	Salle des Fêtes de St Germain Langot	11-juil	70
Musique du Monde	Forum Falaise	11-juil	67
Ensemble d'accordéons	Place de l'Eglise Damblainville	12-juil	60
Ensemble d'accordéons	Terrain Comité des Fêtes Courcy	12-juil	62
L'âme contre lame	Forum Falaise	12-juil	143
Concert Jazz	Forum Falaise	13-juil	136
Musique de Chambre	Eglise Bourg de Bernières d'Ailly	14-juil	46
Musique de Chambre Brahms	Forum Falaise	14-juil	162
Musique Klezmer	Eglise de Versainville	15-juil	43
Concert solistes du stage	Eglise des Ides Bardel	15-juil	42
Big Band et ateliers Jazz du stage	Salle des Fêtes de Pertheville Ners	15-juil	105
Orchestre de Chambre	Eglise Ste Trinité	15-juil	52
Orchestre de Chambre	Eglise de Louvagny	16-juil	36
Comédie Musicale 1	Forum - Falaise	16-juil	289
Concert solistes du stage	Eglise Le Marais la Chapelle	16-juil	37
Orchestre de Chambre	Eglise de Neuvy au Houlme	16-juil	53
Orchestre d'harmonie	Gymnase de la Crosse - Falaise	16-juil	344
Comédie Musicale 2	Forum - Falaise	17-juil	282
Orchestre d'harmonie	Gymnase de la Crosse - Falaise	17-juil	82
Big Band et ateliers Jazz du stage	Gymnase de la Crosse - Falaise	17-juil	68
Orchestre Symphonique Final 1	Gymnase de la Crosse - Falaise	17-juil	380
Orchestre Symphonique Final 2	Gymnase de la Crosse - Falaise	17-juil	277
TOTAL			3105

⇒ **Bilan financier**

En terme financier enfin, une véritable rigueur budgétaire est exigée et respectée pour tendre vers l'équilibre. Certaines dépenses sont incompressibles et d'autres dépendent du nombre de stagiaires (frais d'hébergement, alimentation). De même, les dépenses relatives à l'encadrement dépendent aussi du succès des stages (un nombre de stagiaires plus important nécessite un encadrement supplémentaire).

Concernant les concerts, la rigueur est de mise également. Tout en offrant des concerts de qualité, afin de ne pas brader les prestations des professionnels, un même concert est proposé à l'autre bout du territoire communautaire évitant ainsi trop de déplacement pour une même troupe professionnelle.

Les années précédentes, les éditions présentaient un solde négatif. Des mesures avaient été prises pour tenter de réduire ce déficit. Ainsi, ont été supprimées la classe de piano (nombre d'inscriptions trop faible) et le jazz (existence de deux autres stages sur ce thème à Lisieux et à Hérouville). De même, les charges relatives à l'hébergement ont été maîtrisées.

Pour la deuxième année, grâce aux efforts liés à l'organisation des concerts et la volonté de maîtriser les dépenses, le solde du Festival est positif, ce malgré la baisse des sponsors (un accent devra être mis sur ce point pour l'édition prochaine).

INVESTISSEMENT DEPENSE	2015	2016	évolution 2016/2015	INVESTISSEMENT RECETTE	2015	2016	évolution 2016/2015
Instruments de musique	2 836,00 €		- 2 836,00 €		- €		- €
Matériel informatique	1 029,43 €		- 1 029,43 €				- €
Mobilier et électroménagers	5 535,74 €		- 5 535,74 €				- €
FONCTIONNEMENT DEPENSE	2015	2016	évolution 2016/2015	FONCTIONNEMENT RECETTE	2015	2016	évolution 2016/2015
Alimentation	16 000,54 €	16 599,74 €	599,20 €	Droits d'inscription	102 779,00 €	112 856,50 €	10 077,50 €
Fournitures de petit équipement	814,48 €	5 949,97 €	5 135,49 €	Entrées concert	1 165,00 €	2 543,00 €	1 378,00 €
Fournitures administratives	28,60 €	174,24 €	145,64 €	Ventes photos + cafétéria	405,56 €		-405,56 €
Achat de marchandises	419,42 €		-419,42 €	Prestation ville de Falaise	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €
Sous-traitance	1 600,00 €	5 914,04 €	4 314,04 €	Prestation Com. De communes	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
Animation sportive	613,80 €	427,80 €	-186,00 €	Participation Com de communes (budget artistique)	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €
Locations instruments		1 529,70 €	1 529,70 €	Subvention Conseil Départemental	6 500,00 €	6 500,00 €	0,00 €
Hébergement	13 283,19 €	21 964,20 €	8 681,01 €	Sponsors	3 250,00 €	2 250,00 €	-1 000,00 €
Communication + publicité	3 092,00 €	3 087,20 €	-4,80 €				0,00 €
Autres (honoraires)	750,00 €	750,00 €	0,00 €				0,00 €
Frais s/ chq vacances	113,25 €	112,55 €	-0,70 €				0,00 €
Frais de transport	300,00 €	655,00 €	355,00 €				0,00 €
Frais de déplacements	2 564,27 €	3 945,48 €	1 381,21 €				0,00 €
Frais postaux	837,70 €	944,42 €	106,72 €				0,00 €
Frais de télécommunications		242,38 €	242,38 €				0,00 €
Assurance instruments	900,00 €	900,00 €	0,00 €				0,00 €
Cotisations	166,00 €		-166,00 €				0,00 €
Sacem	1 026,75 €	1 195,71 €	168,96 €				0,00 €
Entretien locaux ville de Falaise		384,00 €	384,00 €				0,00 €
Personnel intérimaire			0,00 €				0,00 €
Salaires et charges	60 779,86 €	57 626,66 €	-3 153,20 €				0,00 €
Créances irrécouvrables	342,50 €	350,00 €	7,50 €				0,00 €
Prestation Automates Avenues	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €				0,00 €
Prestation ville de Falaise	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €				0,00 €
Prestation Com. de crmes du P.F.	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €				0,00 €
TOTAL INVEST + FONCTIONNEMENT	153 033,53 €	162 753,09 €	15 900,73 €	TOTAL INVEST + FONCTIONNEMENT	159 099,56 €	169 149,50 €	10 049,94 €

6 396,41 €

Résultat de l'exercice 2016 gain de :

A. Caractéristiques du contrat

- ✓ Date d'ouverture : 2 juillet 2004
- ✓ Type de contrat : Contrat d'affermage
- ✓ Date début contrat : 1^{er} janvier 2010
- ✓ Durée : 6 ans
- ✓ Autorité délégante : Communauté de Communes du Pays de Falaise
- ✓ Déléataire : SA Récréa

B. 2016 en chiffres

826 760€	Recettes commerciales
601 :	Nombres d'abonnés actifs
21 juillet	1 401 Record de fréquentation depuis la gestion Récréa en 2004
22 101 personnes	Scolaires (hors club et associations)
6 065 personnes	Club de natation ESF et association
134 975 personnes	Tous publics (hors scolaires/club de natation)

C. Recettes

LES RECETTES COMMERCIALES MENSUELLES TTC 2016 PAR CATEGORIE						
	Entrées	Activités	Abonnements	Restauration	Accessoires	Total
Janvier	25 860 €	6 369 €	28 294 €	263 €	2 790 €	63 576 €
Février	41 790 €	5 416 €	21 782 €	20 €	3 435 €	72 441 €
Mars	23 189 €	8 563 €	16 960 €	1 050 €	1 805 €	51 567 €
Avril	42 520 €	5 439 €	25 370 €	408 €	3 034 €	76 771 €
Mai	24 354 €	6 050 €	11 430 €	659 €	1 937 €	44 431 €
Juin	16 700 €	7 785 €	6 466 €	28 €	1 530 €	32 509 €
Juillet	60 277 €	11 072 €	10 474 €	2 787 €	4 842 €	89 452 €
Août	76 609 €	14 148 €	20 521 €	4 123 €	5 831 €	121 232 €
Septembre	30 760 €	28 256 €	55 402 €	31 €	2 118 €	116 568 €
Octobre	35 464 €	9 496 €	29 451 €	1 191 €	2 641 €	78 243 €
Novembre	28 331 €	5 903 €	20 910 €	454 €	1 676 €	57 275 €
Décembre	13 860 €	3 060 €	3 786 €	921 €	1 068 €	22 697 €
Total 2016	419 715 €	111 556 €	250 846 €	11 935 €	32 707 €	826 760 €

D. Liste du personnel

Emploi occupé	Nombre d'ETP
Agent Hygiène et Entretien	1,55
Assistant(e) Administratif (ve)	0,95
Coordinateur/trice Accueil	1,00
Coordinateur/trice Aquatique	1,00
Directeur/trice 'Etablissement	0,50
Ed Act Aqu & Fitness formation	0,32
Educ. Activités Aquat. & Forme	1,48
Educ. Activités Aquatiques	5,82
Educateur/trice Activité Forme	2,05
Employé(e) Snack	0,13
Hôte (sse) d'Accueil	1,20
Responsable 'Etablissement	0,50
Surveillant(e) Aquatique	0,86
Total ETP	17,36

E. Résultats financiers

LE RÉSULTAT			
	2016	Contractuel	Contractuel indexé
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES HT	1 195 058	1 263 153	1 269 532
TOTAL CHARGES	1 163 164	1 219 460	1 225 618
RESULTAT ECONOMIQUE	31 893	43 693	43 914

A. Dotation patrimoine et voirie

La Dotation Patrimoine et Voirie est une aide financière dont le montant est fixé pour une période triennale. Elle est destinée à aider les communes du territoire du Pays de Falaise réalisant des opérations d'investissement dans divers domaines, tels que la voirie, la réalisation de réseaux, la réhabilitation ou la restauration du patrimoine, la construction ou l'extension de bâtiments publics...

En 2016, 24 dossiers ont été déposés. La Communauté de communes a ainsi mobilisé la somme de 175 505,49 € en direction des communes pour les soutenir dans leurs opérations d'investissement.

B. Ingénierie

a) Mission ATESAT (ATIAT)

L'Assistance Technique fournie par l'État aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) a pris fin depuis 2014.

En 2016, la Communauté de Communes a recruté un technicien qui remplit ce rôle pour les communes du territoire du Pays de Falaise, avec pour missions suivantes :

- ✓ Prise de rendez-vous avec la commune qui a besoin d'assistance,
- ✓ Contact sur site afin d'évaluer les demandes de la commune en présence d'un représentant élu,
- ✓ Echange afin de bien comprendre les problèmes ou besoins et apports de solutions envisageables,
- ✓ Réalisation éventuellement de métrés le jour du rendez-vous,
- ✓ Réalisation de métrés complémentaires ultérieurement si besoin est,
- ✓ Etablissement d'un Devis Quantitatif Estimatif,
- ✓ Etablissement d'un plan de situation des lieux de travaux,
- ✓ Etablissement d'un descriptif de travaux envisagés avec une note sur l'état actuel et les désordres constatés,
- ✓ Orientation éventuelle vers des professionnels si besoin d'étude complémentaire plus précise (passage caméra, maître d'œuvre, relevé topographique, diagnostique PMR...),
- ✓ Si besoin réalisation d'une réunion complémentaire en mairie pour expliquer la note et le chiffrage réalisés.

La mission du technicien s'arrête aux éléments cités précédemment et à ce titre ne comprend pas de réalisation d'appel d'offres, de suivi de chantier ou même de réception de travaux.

b) Responsable des Infrastructures

Pour rappel, la Communauté de Communes gère actuellement le siège de la CDC, 3 médiathèques, une école de musique, une annexe à l'école de musique, l'office du tourisme, le centre aquatique, 7 bâtiments industriels loués à des entreprises ainsi que la station d'épuration de Tartefrais. Elle gère également 3 zones d'activités : Ariana à Potigny, Expansia à Falaise et Martinia à Saint-Martin-de-Mieux.

En plus de ces missions, le technicien est amené à intervenir sur les éléments suivants :

- ✓ Le parc informatique du siège de la CDC,
- ✓ La maintenance de la téléphonie fixe et portable,
- ✓ Le renouvellement de certains biens (photocopieurs, téléphones, ordinateurs...),
- ✓ L'entretien de zones industrielles,
- ✓ La signalisation des zones industrielles,
- ✓ Gestion de l'aménagement des réseaux pour les futures constructions en zones industrielles,
- ✓ Assistance technique auprès de chefs de projets sur des travaux de construction (FJT, Médiathèque de Morteaux Couliboeuf, Zone d'Activité de MARTINIA...),
- ✓ Chef de projet de travaux de construction (ateliers relais ARIANA...).

Même si l'ensemble des responsables de sites gèrent les petits entretiens et autres éléments qui incombent à leurs bâtiments ou autres, le technicien essaie d'avoir une vision sur l'ensemble des travaux, entretien ou achats réalisés sur les bâtiments, matériels ou zones d'activités qui appartiennent à la Communauté de Communes.

C. Instructions droit des sols

a) Orientations et temps forts

L'année 2016 marque la première année pleine de l'exercice de l'instruction des actes d'urbanisme par le service mutualisé créé en juillet 2015 qui s'inscrivait dans le schéma de mutualisation.

La Communauté de communes avait fait le choix dès 2014 de créer un service commun (délibération du conseil communautaire du 18 septembre 2014) pour pallier le désengagement de l'Etat dans l'instruction des autorisations d'urbanisme et d'assurer ainsi gratuitement ce service aux communes. De même, le conseil du 23 avril 2015 avait approuvé la passation d'une convention-type à passer avec les communes souhaitant bénéficier de ce service.

En effet, depuis le 1^{er} juillet 2015, date effective de la compétence des maires pour instruire ces demandes, ce sont 24 communes membres (celles dotées d'un PLU ou d'un POS) qui ont délibéré pour bénéficier de ce service commun.

Le service mutualisé "Application Droit des Sols" qui se compose de 3 instructeurs avec des quotités de travail différentes, a pris en charge l'instruction des autorisations d'urbanisme des 24 communes qui possédaient un document d'urbanisme. Malgré les difficultés rencontrées sur le service, et le non-renouvellement de la mise à disposition d'un agent instructeur en juillet 2016, ce service a assuré de manière très satisfaisante ses missions grâce au professionnalisme d'agents attachés à la qualité du travail, à la mission de service public qui devait être rendue à l'usager et à l'engagement pris envers les collectivités adhérentes.

Ce service a assuré l'instruction de 240 actes d'urbanisme équivalent permis de construire avec une sécurisation maximum, ce qui a permis d'éviter les contentieux en la matière.

Cette mutualisation a permis de renforcer la proximité de l'instruction, de créer des liens privilégiés avec les collectivités voisines. La qualité de l'instruction est liée notamment à une meilleure connaissance des particularités du territoire et à un partage intercommunal de la politique d'urbanisme.

b) Chiffres clefs

Dossiers déposés entre le 01/01/2016 et le 31/12/2016 :

Type d'autorisation	Nombre d'actes	Nbre d'actes pondérés (équivalent PC)
Certificats d'Urbanisme	407	95.4
Déclaration Préalable	172	20.4
Permis de Construire	108	108
Permis d'Aménager	4	4.8
Permis de Démolir	4	3.2
Permis modificatif	8	8

c) Perspectives – Evolution du service mutualisé

Le service mutualisé va très rapidement connaître des évolutions. La prochaine étape pour le service commun "Application du droit des sols" est le 1^{er} janvier 2017 avec la reprise de l'instruction pour les communes dotées d'une carte communale puisque toutes les communes disposant d'une carte communale et n'ayant pas pris la compétence "délivrance des actes d'urbanisme au nom de la commune" deviendront automatiquement compétentes à compter du 1^{er} janvier 2017. Les communes concernées sont : Bernières d'Ailly, Perrières, Cordey, Saint-Germain-Langot, Epaney, Sassy, Ernes, Soumont-Saint-Quentin, Fourches, Villers-Canivet, Jort, Leffard, Morteaux-Couliboeuf, Norrey-en-Auge, Olendon. A cette liste, il faut ajouter la commune de Venduvre qui intégrera au 1^{er} janvier prochain la communauté de communes du Pays de Falaise et qui possède les critères

nécessaires pour une prise en charge par le service, ainsi que Soulangy qui est dans la phase d'approbation de son document d'urbanisme. Ainsi, pour accueillir favorablement, dès le 1^{er} janvier 2017, ces nouvelles communes et être opérationnels, nous devons procéder à une nouvelle communication auprès des mairies et adapter les moyens humains et techniques.

Dès le mois de juillet 2016, l'analyse de l'activité du service mutualisé a permis de préparer l'évolution du 1^{er} janvier 2017 en déployant des moyens techniques et humains. Un travail important a été fourni avec des réunions préparatoires à l'évolution du service, la réalisation des documents administratifs nécessaires à la formalisation de la compétence "délivrance des actes d'urbanisme au nom de la commune", le déploiement du logiciel CART'ADS à l'ensemble des communes adhérentes au service mutualisé accompagné des formations appropriées, la répartition des missions entre communes et service mutualisé ainsi que l'organisation interne du service. Pour 2017, le recrutement d'un instructeur à 50% est programmé mais la date d'embauche n'est pas arrêtée. Ce qui nécessite au service de se préparer à l'arrivée des 15 nouvelles communes avec les mêmes moyens humains et des perspectives d'évolution du service qui ne cessera d'évoluer au cours des prochaines années avec un rythme plus ou moins soutenu.

D. Heures bonifiées

a) Orientations

La possibilité est offerte aux communes du Pays de Falaise de recourir aux services de l'AIPF dans le cadre d'heures bonifiées par la Communauté de Communes du Pays de Falaise. L'accord prévoit une répartition entre les 57 communes à raison de 81 heures par an et par commune. L'Association d'Insertion pour le Pays de Falaise (AIPF) met à la disposition des communes de la Communauté de communes du Pays de Falaise une équipe afin d'assurer les travaux ainsi répertoriés :

- Pelouses : création et entretien
- Massifs : plantation, binage et désherbage manuel
- Haies / arbustes : plantation, taille, tuteurage
- Arbres : abattages, élagage et émondage (suivant la hauteur)
- Fossés / Allées : débroussaillage, curage, balayage
- Divers : nettoyage des berges de rivières, réouverture et/ou entretien de chemins, pose de clôture

L'AIPF fournit le matériel nécessaire aux travaux à exécuter. Pour compléter ce dispositif, il est convenu que la communauté de communes, dans le cadre de sa compétence déchets ménagers, prendra en charge le nettoyage effectué par les équipes de l'AIPF, autour des points d'apport volontaire dans chacune des 57 communes du Pays de Falaise. L'AIPF intervient sur demande de la commune intéressée ou de la communauté de communes, quelque soit la forme de la demande.

- Coordonnées : AIPF – 9 avenue du Général de Gaulle 14700 FALAISE
- Directrice : Virginie POTIER - Tél 02 31 90 77 45 – mail : aipf2@orange.fr

b) Temps forts 2016

- 23 communes du Pays de Falaise ont fait appel à l'AIPF en 2016 pour bénéficier du service des heures bonifiées
- 2 300 heures de travail ont été confiées aux équipes en insertion au sein de l'association communautaire.

c) Chiffres clefs

La Communauté de communes prend en charge :

- un quota de 24 heures au tarif horaire de 15 €, offertes à la commune
- un quota de 57 heures au tarif bonifié ainsi fixé :
 - 10 €/heure pour la commune
 - 5 €/heure pour la communauté de communes

d) Perspectives

Le coût horaire reste fixé à 15 €. Ce coût peut être réévalué le cas échéant les années suivantes.

TITRE V

Annexes

- 1) Annexe 1 : décisions
- 2) Annexe 2 : délibérations
- 3) Annexe 3 : organigramme
- 4) Annexe 4 : compte administratif
- 5) Annexe 5 : liste des marchés conclus
- 6) Annexe : Bilan des permanences Habitat sur les 57 Communes de la CdC du Pays de Falaise

Annexe 1 : Décisions du Président prises par délégation du conseil communautaire en 2016

N°DECISION	OBJET DES DECISIONS	DATE INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
2016-01-01	Convention de remboursement aux travaux d'entretien et prestations de service avec Pont d'Ouilly	21/01/2016
2016-01-02	Marché Mémorial - Avenant n°1 avec la société FOUCHARD	21/01/2016
2016-01-03	Remboursement œuvre Madame Mauduit	18/02/2016
2016-02-04	Marché Mémorial - Avenant 1 DBEG, Avenant 2 Fouchard	18/02/2016
2016-02-05	Marché location bacs OM - Avenant n°1	18/02/2016
2016-02-06	Marché Collecte et traitement des OM - Avenant rectificatif à tous les lots	18/02/2016
2016-02-07	Marché Mémorial - Avenant 1 SMAC Avt 2 DBEG	18/02/2016
2016-02-08	Marché Mémorial Avt 2 PIERRE ET PATRI - Avt 3 SPN - Avt 2 MBHN - Avt 1 PIERRESAS - Avt 3 FOUCHARD	18/02/2016
2016-02-09	Marché Collecte et traitement des OM - Avenant 3 LOT 7	18/02/2016
2016-02-10	Marché Collecte et traitement des OM - Avenant 4 LOT 9	18/02/2016
2016-02-11	Marché Collecte et traitement des OM - Avenant 3 LOT 5	18/02/2016
2016-02-12	Marché mémorial - Avenant n°3 avec RONCO	31/03/2016
2016-02-13	Marché mémorial - Avenant n°3 avec St-Gobain Glass Solutions	31/03/2016
2016-02-14	Marché Mémorial - Avenant n°3 avec DBEG	31/03/2016
2016-02-15	Marché Construction ateliers relais - Avenants 1 Lots 4, 6, 7, 9, 10 et 12	31/03/2016
2016-02-16	Marché Mémorial - Av 4 lot 14; Avenants 1 Lots 16 et 18	31/03/2016
2016-02-17	Marché Mémorial - annulation partielle décision 2015-12-72	31/03/2016
2016-03-18	Marché Assurance DO - 4 Ateliers Relais	21/04/2016
2016-03-19	Marché Mémorial - Avenant n°3 au lot n°3	31/03/2016
2016-03-20	Marché complémentaire Mémorial - Boutique Plastic Studio	31/03/2016
2016-03-21	Renouvellement convention dynamisation du commerce sur le territoire	31/03/2016
2016-03-22	Marché de fournitures de documents écrits pour la Médiathèque du Pays de Falaise	21/04/2016
2016-03-23	Marché de fournitures de supports numériques pour la Médiathèque du Pays de Falaise	21/04/2016
2016-03-24	Marché d'assistance à la préparation et passation des marchés d'assurance de la Cdc	31/03/2016
2016-03-25	Convention de mise à disposition de service entre le Pays Sud Calvados et la Cdc du Pays de Falaise	21/04/2016
2016-04-26	Marché complémentaire Mémorial - Traitement esplanade par Pierre et Patrimoine	19/05/2016
2016-04-27	Marché complémentaire Mémorial - Supports vidéos et photos	21/04/2016
2016-04-28	Marché Mémorial - Annulation de la décision n°2016-02-12	21/04/2016
2016-04-29	Marché Mémorial - Avenants 3 au lot 2, 4 au lot 15 & 2 au lot 18	19/05/2016
2016-04-30	Convention avec le Château pour la fête des jeux	21/04/2016
2016-04-31	Avenants au marché de travaux ateliers relais zone Expansia	19/05/2016
2016-04-32	Convention pour le remboursement de l'emprunt contracté par la Ville de Falaise concernant la médiathèque	19/05/2016
2016-04-33	Marché Permanence Habitat - Avenant n°1	19/05/2016
2016-04-34	Marché assurance DO - Mémorial des Civils	19/05/2016
2016-04-35	Convention avec l'AIPF pour l'entretien des circuits de randonnée	
2016-04-36	Avenant 1 à la convention conclue avec la Cuisine Evolutive	19/05/2016
2016-05-37	Avenant 1 au marché de MO d'aménagement de la Zone Martinia	19/05/2016
2016-05-38	Marché de construction de 4 ateliers-relais - Avenant 3 avec SNBR	19/05/2016
2016-05-39	Convention CHIMIREC collecte et traitement des huiles de vidange en déchèterie	NON
2016-05-40	Marché complémentaire au marché de travaux du Mémorial - Lot 02	16/06/2016
2016-05-41	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - Signalétique du Mémorial	16/06/2016
2016-05-42	Marché de MO pour la construction de 2 ateliers-relais sur la zone d'activités Ariana à Soumont-Saint-Quentin	11/07/2016

2016-06-43	Marché de fourniture et maintenance de photocopieurs	16/06/2016
2016-06-44	Marché Ateliers-Relais - Avenants	11/07/2016
2016-06-45	Marché suivi et animation OPAH pour la Cdc	11/07/2016
2016-07-45	Avenant 3 lot 4 marché déchets ménagers	15/09/2016
2016-07-46	Avenant au contrat de reprise option fédération pour les plastiques	30/09/2016
2016-07-47	Transaction ROUELLE prise en charge travaux de réhabilitation ANC	15/09/2016
2016-07-48	Acte notarié pour servitude au SDEC ENERGIE	ANNULE VOIR DELIB
2016-07-49	Subvention DRAC dans le cadre du CTL	15/09/2016
2016-08-50	Subvention CD14 pour travaux viabilisation zone Martinia	15/09/2016
2016-08-51	Convention de partenariat UCIA médiathèque	15/09/2016
2016-08-52	Convention de partenariat UCIA Ecole de musique	15/09/2016
2016-08-53	Convention avec la PST	15/09/2016
2016-09-54	Avenants au marché de travaux ateliers relais zone Expansia	15/09/2016
2016-09-55	Avenants au marché de travaux - Mémorial	20/10/2016
2016-09-56	AMO Construction médiathèque à Morteaux-Couliboeuf	20/10/2016
2016-10-57	Actualisation du Règlement de service du SPANC	20/10/2016
2016-10-58	Convention de partenariat relative au protocole d'astreinte	19/01/2017
2016-11-59	Subvention Contrat départemental "Batiment clé en main"	15/12/2016
2016-11-60	Cession du véhicule immatriculé AA 745 XN au Garage FIAT	15/12/2016
2016-11-61	Cession d'un nettoyeur vapeur de la médiathèque au Château de Falaise	15/12/2016
2016-11-62	Avenant 1 marché STGS intégration commune de Vendevre	15/12/2016
2016-11-63	Avenant 2 marché Plastic Omnium intégration commune de Vendevre	15/12/2016
2016-11-64	Avenant 2 contrat de reprise REVIPAC prolongation du contrat	15/12/2016
2016-11-65	Avenant 1 contrat de reprise ArcelorMittal prolongation du contrat	15/12/2016
2016-11-66	Marché de Refonte du site internet de la collectivité - signature	15/12/2016
2016-12-67	Marché assurances de la collectivité - Signature	15/12/2016
2016-12-68	Avenant n°1 au marché de construction d'ateliers Zone Ariana	15/12/2016
2016-12-69	Marché Mémorial - Rectificatif décision n°2016-09-55	15/12/2016
2016-12-70	Marché de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage - Attribution	19/01/2017
2016-12-71	Marché de fourniture de titre-restaurants pour les agents de la Cdc	19/01/2017
2016-12-72	Remboursement à Metalluplast suite à sinistre	19/01/2017

ii **Annexe 2 : Délibérations votées en 2016**

Séance du 21 janvier 2016

1. Commissions communautaires – remplacement
2. Commission de délégation de service public
3. Ouverture des crédits pour les dépenses d'investissement budget principal
4. Ouverture des crédits pour les dépenses d'investissement Ateliers-Relais
5. Ouverture des crédits pour les dépenses d'investissement SPANC
6. Ouverture des crédits pour les dépenses d'investissement budgets annexes Déchets ménagers
7. Création d'un budget annexe pour la construction d'un foyer Jeunes Travailleurs
8. Contrat départemental de territoire – Avenant n°1
9. Charte d'utilisation des consoles et jeux vidéo
10. Vente d'un terrain sur ARIANA
11. Dossier et subvention FISAC
12. SPANC – Raccordement de la commune de Pierrefitte-en-Cinglais à l'assainissement collectif –
Décision relative au contrôle SPANC et la redevance forfaitaire

Séance du 18 février 2016

13. Remplacement de conseiller communautaire au sein du Conseil d'Administration du collège Curie à Potigny
14. Information du conseil communautaire sur l'état d'avancement de mise en œuvre du schéma de mutualisation
15. Débat d'orientations budgétaire pour 2016
16. Tarifs – Festival « Musique en Pays de Falaise »
17. Interventions musicales en milieu scolaire – Montant de prise en charge
18. Bilans des actions menées en 2015

Séance du 31 mars 2016

19. Arrêt du projet SCOT

FINANCES - Vote des comptes de gestion 2015

20. Budget principal
21. Budget annexe Ariana
22. Budget annexe Ateliers Relais
23. Budget annexe Déchets ménagers
24. Budget annexe Expansia
25. Budget annexe Martinia
26. Budget annexe Méthanéa
27. Budget annexe Pont d'Ouille
28. Budget annexe SPANC

FINANCES - Vote des comptes administratifs 2015

29. Budget principal
30. Budget annexe Ariana
31. Budget annexe Ateliers Relais
32. Budget annexe Déchets ménagers
33. Budget annexe Expansia
34. Budget annexe Martinia
35. Budget annexe Méthanéa
36. Budget annexe Pont d'Ouille
37. Budget annexe SPANC
38. Subventions 2016 aux associations
39. Mise en sommeil des Budgets annexes Morteaux-Couliboeuf et Pont-d'Ouille
40. Fiscalité 2016 – vote des taux (CFE, TH FNB)
41. Budget primitif 2016 (budget principal)
42. Budget primitif 2016 – budgets annexes
43. Fiscalité 2016 – vote des taux TEOM
44. Annulation de titres
45. Demandes de subvention DETR
46. Demandes de subvention DSIL
47. Convention avec l'AIPF concernant les « heures bonifiées »
48. SPANC- Création d'une redevance – tarifs des redevances – actualisation du règlement de service
49. Tarifs 2016 – Service de portage de repas
50. Tarifs 2016 – Mémorial des Civils
51. Immobilier-Bilan des acquisitions et cessions de l'année 2015
52. Tourisme - Avenant à la convention conclue avec la CdC de la Suisse Normande concernant l'étude des barrages

Séance du 21 avril 2016

53. Installation de Monsieur Jean-Michel GOUPIL
54. Acquisition de deux parcelles auprès de la SAFER à Soulangy
55. Décision modificative n° 1 du Budget Annexe EXPANSIA
56. Rachat de parts sociales auprès de la Caisse d'Epargne
57. Subvention à l'association Les Jardins d'Arlette
58. Renouvellement du classement de l'Office de Tourisme

Séance du 19 mai 2016

59. Installation d'un nouveau conseiller communautaire suite à démission
60. Election d'un Vice-Président en remplacement du conseiller démissionnaire
61. Modification d'une commission communautaire
62. Désignation de conseillers communautaires au sein de la commission Promotion du territoire
63. Désignation de conseillers communautaires au sein des autres commissions
64. Désignation de nouveaux représentants de la CdC au sein de différentes instances - OTPF et Pays Sud
65. Indemnités de fonction au 7ème Vice-Président et à un conseiller communautaire
66. Extension du périmètre de la Communauté de communes – Vendevre
67. Admission d'un titre en non-valeur
68. Fixation d'un tarif pour occupation du domaine public
69. Convention de Ligne de Trésorerie interactive à conclure avec la Caisse d'Epargne Normandie
70. Ecole de Musique – Nouveaux tarifs à compter de la rentrée 2016
71. Médiathèque – Contrat Territoire Lecture – 2ème année – Actions et subventions
72. Médiathèque – Renouvellement de la convention de soutien à la bibliothèque d'Ouille-le-Tesson

-
73. Médiathèque – Subvention mission centenaire et ONACVG pour une exposition
 74. Prix de vente et commercialisation des topoguides 2016
 75. Rapport annuel 2015 du SPANC
 76. Rapport annuel 2015 sur les Déchets ménagers et assimilés

Séance du 16 juin 2016

77. Compétence GEMAPI – Adhésion à un Syndicat Mixte
78. Extension des compétences et modification des statuts de la communauté de communes du pays de falaise – GEMAPI - Pôle de Santé libéral et ambulatoire – Aire d'accueil des gens du voyage
79. Personnel – Modification du tableau des effectifs
80. Personnel - Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail – Paritarisme
81. Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales. Répartition.
82. Vote des taux - Modificatif
83. Décision modificative n°1 du budget principal
84. Décision modificative n°1 du SPANC
85. Gestion de la demande de logement social (art 97 loi ALUR) de l'EPCI et plan de partenariat de gestion et d'informations des demandeurs.
86. Actualisation du règlement de redevance spéciale pour les professionnels
87. Acquisition de terrain pour l'implantation de la médiathèque de proximité à Morteaux-Couliboeuf
88. Acquisition d'un véhicule d'occasion pour l'école de musique

Séance du 11 juillet 2016

89. Bureau communautaire – Remplacement d'un membre complémentaire suite à démission
90. Commission d'évaluation des charges – modification délégués (suite aux différentes démissions)
91. Commission Promotion du territoire – modification délégués
92. Remplacement de représentants au sein de l'office de tourisme du Pays de Falaise
93. Convention avec le centre de gestion
94. Décision Modificative n°1 du budget annexe déchets ménagers
95. Chenil - Adoption du règlement sanitaire

Séance du 27 juillet 2016

96. FPRIC

Séance du 15 septembre 2016

97. Remplacement d'un conseiller communautaire
98. Acquisition des locaux de la SNER
99. Convention pour un groupement de commandes – site internet CDC et ville de Falaise
100. Coefficient de la TASCOM
101. Budget déchets ménagers – décision modificative 2
102. Budget SPANC – décision modificative 2
103. DECHETS – Raccordement électrique de la déchèterie de Pertheville-Ners – Signature d'un acte notarié pour servitude au SDEC ENERGIE
104. Tourisme - Etude relative à la stratégie de développement touristique
105. Affaires Culturelles Indemnité des candidats pour l'esquisse maîtrise d'œuvre de la médiathèque de Morteaux-Couliboeuf
106. Personnel – tableau des effectifs - 2016

Séance du 30 septembre 2016

107. Pôle métropolitain – Convention de mise à disposition d'un agent
108. Convention avec la ville de Falaise pour la prise en charge de travaux sur bâtiment atelier
109. Décision modificative n°2 du Budget Principal
110. Création d'une taxe GEMAPI
111. Définition du produit fiscal global attendu
112. Admission en non-valeur
113. Avenant n°1 au contrat de délégation de service public – réalisation de travaux de wellness
114. Déchets – Transfert de biens du budget principal au budget annexe Déchets Ménagers
115. Déchets – Facturation du renouvellement des cartes d'accès en déchèterie et actualisation du règlement intérieur
116. Déchets - Création d'une 6ème zone de perception de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Séance du 20 octobre 2016

117. Remplacement d'un vice-président suite à la démission de M. de Brossard
118. Révision des statuts du SDEC
119. Retrait de la Communauté de Cabalor du SDEC Energie
120. Admission en non-valeur – service déchets ménagers
121. Admission en non-valeur – service SPANC

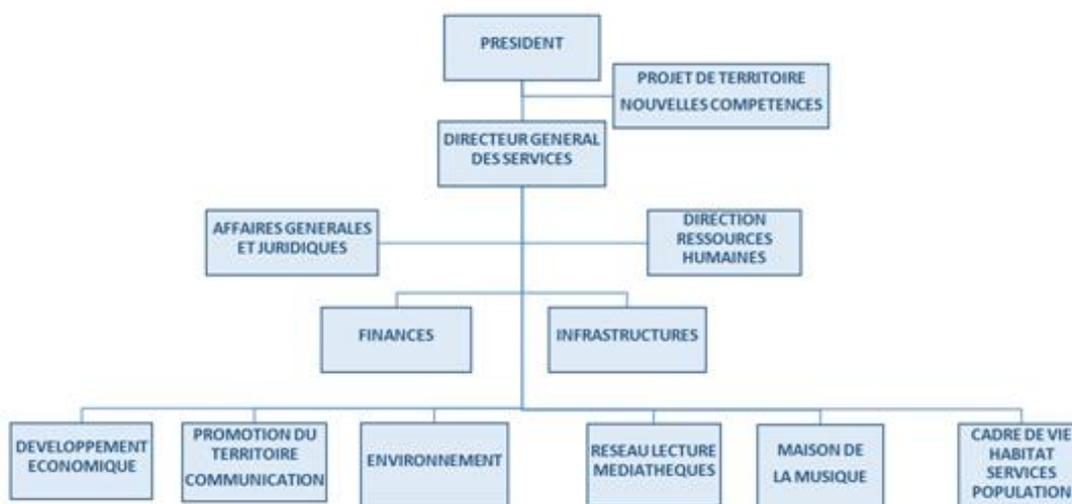
- 122. Décision modificative n°3 budget déchets ménagers - modificatif
- 123. Vente d'un terrain sur la zone Expansia
- 124. Vente d'un bâtiment à la SCI SF2M
- 125. Médiathèque - Charte d'utilisation internet
- 126. Médiathèque - Action culturelle « Résonnances » et subvention au titre du Leader
- 127. Médiathèque – Demande de subvention auprès de la DRAC (programmation réaménagement de la médiathèque centrale)
- 128. SPANC - Modification du règlement intérieur du SPANC
- 129. Motion IFSI

Séance du 15 décembre 2016

- 130. Installation d'un conseiller communautaire suppléant
- 131. Approbation du SCOT
- 132. Mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- 133. Commissions communautaires - vote des suppléants
- 134. Désignation au sein des commissions
- 135. Acquisition du bâtiment de la SNER
- 136. Décision modificative n°3 : budget principal
- 137. Décision modificative n°1 - budget annexe Méthanéa
- 138. Décision modificative n°4 – déchets ménagers
- 139. Admission de titres en non-valeur – budget principal
- 140. Admission de titres en non-valeur – budget SPANC
- 141. Admission d'un titre en non-valeur – budget déchets ménagers
- 142. Fonds de concours à la commune d'Ussy pour la construction d'un gymnase
- 143. Tarifs de la redevance spéciale d'élimination des déchets
- 144. Tarifs relatifs à l'aire d'accueil des Gens du Voyage
- 145. Indemnité de conseil
- 146. Acquisitions des bâtiments et d'un terrain pour l'exercice de la compétence développement économique
- 147. Convention de remboursement des frais avec la CdC des Trois Rivières concernant la commune de Venduvre
- 148. OPAH – Attributions des subventions
- 149. Aire d'accueil des Gens du Voyage – Adoption d'un règlement intérieur
- 150. Motion relative à la suppression du centre d'examen du permis de conduire de FALAISE

iii Annexe 3 : Organigramme du personnel au 31/12/2016

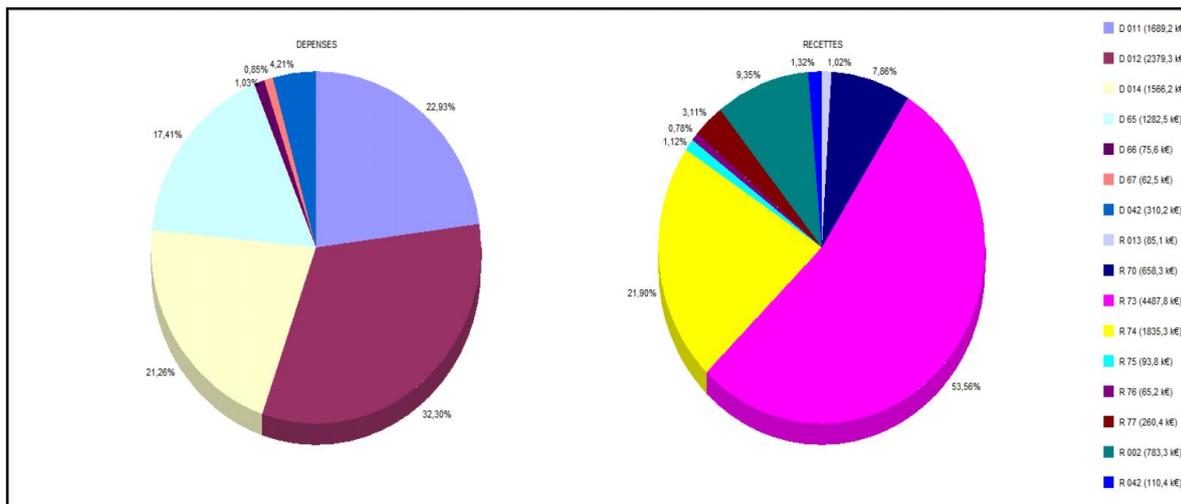
ORGANISATION GENERALE



iv **Annexe 4 : Compte administratif 2016**

Section de Fonctionnement

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - Cté de communes du pays de Falaise - 2016

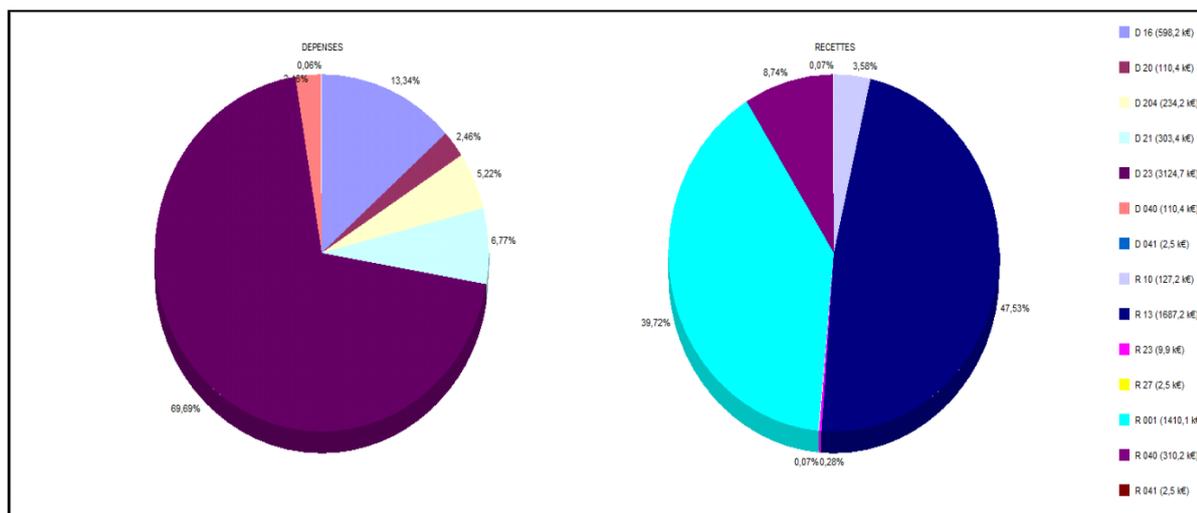


Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	1 689 158,71
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 379 279,78
014	Atténuations de produits	1 566 228,24
65	Autres charges de gestion courante	1 282 511,80
66	Charges financières	75 616,96
67	Charges exceptionnelles	62 496,24
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	310 227,28
	TOTAL DEPENSES	7 365 519,01

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	85 069,44
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	658 289,06
73	Impôts et taxes	4 487 802,23
74	Dotations, subventions et participations	1 835 349,19
75	Autres produits de gestion courante	93 770,48
76	Produits financiers	65 175,00
77	Produits exceptionnels	260 388,41
002	Excédent de fonctionnement reporté	783 281,82
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 447,96
	TOTAL RECETTES	8 379 573,59

Section d'Investissement

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépense et recette - Cté de communes du pays de Falaise - 2016



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	598 236,57
20	Immobilisations incorporelles	110 433,91
204	Subventions d'équipement versées	234 192,49
21	Immobilisations corporelles	303 438,66
23	Immobilisations en cours	3 124 692,15
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 447,96
041	Opérations patrimoniales	2 489,40
	TOTAL DEPENSES	4 483 931,14

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	127 172,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 687 238,07
23	Immobilisations en cours	9 900,00
27	Autres immobilisations financières	2 489,40
001	Excédent d'investissement reporté	1 410 071,46
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	310 227,28
041	Opérations patrimoniales	2 489,40
	TOTAL RECETTES	3 549 587,61

v **Annexe 5 : Marchés publics conclus en 2016**

Numéro	Objet	Type	Date notif	Montant HT	Nom de l'attributaire	Code Postal
2016-01	Médiathèque - Fourniture de supports écrits	Fournitures et Services				
2016-01-01	Livres adultes et adolescents fictions de grande diffusion		08/04/2016	Mini : 4 000 € Maxi : 24 000 €	Librairie Le Conquérant	14700
2016-01-02	Livres jeunes fictions de grande diffusion			Mini : 2 000 € Maxi : 18 000 €	Librairie Le Conquérant	14700
2016-01-03	Bandes dessinées et mangas adultes et jeunes			Mini : 2 000 € Maxi : 15 000 €	Au Brouillon de Culture	14000
2016-01-04	Livres adultes et adolescents documentaires spécialisés et nouveautés			Mini : 4 000 € Maxi : 22 000 €	Librairie Le Conquérant	14700
2016-01-05	Livres jeunes albums et documentaires nouveautés et spécialisés			Mini : 4 000 € Maxi : 20 000 €	Le Cheval Crayon	14000
2016-01-06	Livres à caractère pédagogique			Mini : 200 € Maxi : 20 000 €	Au Brouillon de Culture	14000
2016-01-07	Livres neufs à prix soldés pour adultes			Mini : 200 € Maxi : 6 000 €	Sirège	60120
2016-01-08	Livres neufs à prix soldés pour enfants			Mini : 200 € Maxi : 6 000 €	Diff 3000	37250
2016-01-09	Livres de petits éditeurs pour enfants			09/04/2016	Mini : 200 € Maxi : 5 000 €	Will Colporte
2016-01-10	Livres audio (textes enregistrés)		08/04/2016	Mini : 500 € Maxi : 6 000 €	Book'In Diffusion	14920
2016-01-11	Livres à caractère régional de Normandie			Mini : 500 € Maxi : 5 000 €	Librairie Le Conquérant	14700
2016-01-12	Prêt numérique en bibliothèque			Mini : 200 € Maxi : 20 000 €	Au Brouillon de Culture	14000
2016-02	Médiathèque - Fourniture de supports numériques	Fournitures et Services				
2016-02-01	Fonds généraliste de DVD		08/04/2016	Mini : 4 000 € Maxi : 30 000 €	RDM Vidéo	95110
2016-02-02	Fonds spécifique de DVD, DVD documentaires, programmes enfants et adultes de lente diffusion, Dédéderoms			Mini : 1 000 € Maxi : 8 000 €	Adav	75020
2016-02-03	Cd fonds général et nouveautés tous genres musicaux			Mini : 4 000 € Maxi : 16 000 €	RDM Vidéo	95110
2016-03	Fourniture et maintenance du photocopieur	Fournitures et Services	13/06/2016	14 907,00 €	ABI GROUP	14200
2016-04	Assistance à la préparation et passation des marchés d'assurance	Presta Intellectuelles	30/03/2016	2 600,00 €	ARIMA	75008
2016-05	Maîtrise d'œuvre pour la construction de 2 ateliers	Maîtrise d'œuvre	02/08/2016	28 380,00 €	BOO Architectes	61800
2016-06	Domages-Ouvrages - Transformation de l'ancien tribunal en Mémorial des Civils	Presta Intellectuelles	13/05/2016	27 755,60 €	SFS	Luxembourg
2016-07	Suivi-animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de revitalisation rurale	Fournitures et Services	18/07/2016	167 295,04 €	SOLIHA TERRITOIRES EN NORMANDIE	14053
2016-08	Signalétique touristique pour le Mémorial des Civils	Fournitures et Services	06/05/2016	20 870,00 €	SIGNATURE	14123
2016-09	Maîtrise d'œuvre pour la médiathèque de Morteaux Coulibœuf	Maîtrise d'œuvre			9 BIS ARCHITECTURE	76110
2016-10	Travaux de viabilisation de la Zone Martinia	Travaux		Déclaré sans suite		
2016-10-01	Terrassement, voirie, trottoirs, parkings...					
2016-10-02	Réseaux souples		06/12/2016			
2016-10-03	Espaces Verts					
2016-11	Aire d'accueil des Gens du Voyage	Fournitures et Services	19/12/2016	48 900,00 €	SOLIHA TERRITOIRES EN NORMANDIE	14053

2016-12	Coordonnateur SPS Ateliers-relais ARIANA	Fournitures et Services	06/10/2016	1 750,00 €	DEKRA	14000
2016-13	CT Ateliers-Relais ARIANA	Fournitures et Services	06/10/2016	3 100,00 €	SOCOTEC	14200
2016-14	Coordonnateur SPS Martinia	Fournitures et Services	06/10/2016	1 950,00 €	DEKRA	14000
2016-15	Site Internet de la Cdc	Presta Intellectuelles	28/11/2016	11 749,00 €	NET CONCEPTION	14000
2016-16	Assurances de la collectivité	Fournitures et Services				
2016-16-01	Domage aux biens		09/12/2016	5 511,48 €/an	GROUPAMA	27000
2016-16-02	Responsabilité Civiles		09/12/2016	7 707,85 €/an	SMACL	79031
2016-16-03	Flotte automobile		09/12/2016	3 742,90 €/an	SMACL	79031
2016-16-04	Protection juridique		09/12/2016	793,80 €/an	SMACL	79031
2016-16-05	Protection fonctionnelle des agents et de la collectivité		09/12/2016	534,11 €/an	SMACL	79031
2016-16-06	Prestations statutaires		09/12/2016	21 898,03 €/an	GRAS SAVOYE	92814
2016-17	AMO Médiathèque de Morteaux-Couliboef	Presta Intellectuelles	10/10/2016	20 000,00 €	CUBIK	27100
2016-18	Assistance contrôle DSP du Centre Aquatique	Presta Intellectuelles				
2016-19	Programmiste Médiathèque de Falaise	Presta Intellectuelles	07/04/2017	69 000 €	CUBIK	12/03/1974
2016-20	Titres restaurant	Fournitures et Services	06/01/2017	147 200,00 €	NATIXIS INTERTITRES	75013
2016-21	Ateliers Relais Zone Ariana	Travaux				
2016-21-01	Terrassement VRD		21/04/2017	60 000 €	TTA	61320
2016-21-02	Gros œuvre		21/04/2017	75 804,48 €	FOISNET	53120
2016-21-03	Charpente métallique		21/04/2017	38 376 €	FOURCADE	76390
2016-21-04	Étanchéité bardage métallique		21/04/2017	76 621,41 €	MICARD	61200
2016-21-05	Portes sectionnelles		21/04/2017	5 900 €	YGLOO ISOLATION	50000
2016-21-06	Menuiseries extérieures		21/04/2017	13 854,80 €	GERAULT	6100
2016-21-07	Plâtrerie Isolation Menuiserie Intérieure		21/04/2017	21 435,31 €	CHANU HD	14500
2016-21-08	Métallerie		21/04/2017	20 956 €	FLERS MECA	61000
2016-21-09	Electricité courant fort - courant faible		21/04/2017	27 959,60 €	DBEG	14700
2016-21-10	Plomberie chauffage ventilation		21/04/2017	17 106,50 €	VIMATHERMIQUE	61120
2016-21-11	Peintures - Nettoyage		21/04/2017	6 891,25 €	GUERIN PEINTURES	50300
2016-21-12	Clôtures		21/04/2017	12 369,20 €	LEBLOIS ENVIRONNEMENT	14790
2016-22	Développement touristique - Etude stratégique	Presta Intellectuelles		18 600,00 €	LTM CONSEILS	61100
2016-23	FJT - Convention de mandat	Presta Intellectuelles		57 023,14 €	CALVADOS HABITAT	14000
2016-24	Maîtrise d'œuvre FJT	Presta Intellectuelles		70 538,56 €	CABINET MILLET CHILOU	14000

2016-25	Mission de Coordonnateur SPS - FJT	Fournitures et Services		5 800,00 €	DEKRA	14000
2016-26	Mission de Contrôle technique - FJT	Fournitures et Services		6 900,00 €	BUREAU VERITAS	14200
2016-27	Mission d'étude Géotechnique - FJT	Fournitures et Services		3 828,00 €	ICSEO	35530
2016-28	Relevé topographique - FJT	Fournitures et Services		1 960,00 €	CABINET LALLOUET	14123
2016-29	Raccordement pour Dekra	Travaux	24/01/2017	872,04 €	EDF	14000

Numéro	Objet	Type	Date notif	Montant HT	Nom de l'attributaire	Code Postal
2016-01	Médiathèque - Fourniture de supports écrits	Fournitures et Services				
2016-01-01	Livres adultes et adolescents fictions de grande diffusion		08/04/2016	Mini : 4 000 € Maxi : 24 000 €	Librairie Le Conquérant	14700
2016-01-02	Livres jeunes fictions de grande diffusion			Mini : 2 000 € Maxi : 18 000 €	Librairie Le Conquérant	14700
2016-01-03	Bandes dessinées et mangas adultes et jeunes			Mini : 2 000 € Maxi : 15 000 €	Au Brouillon de Culture	14000
2016-01-04	Livres adultes et adolescents documentaires spécialisés et nouveautés			Mini : 4 000 € Maxi : 22 000 €	Librairie Le Conquérant	14700
2016-01-05	Livres jeunes albums et documentaires nouveautés et spécialisés			Mini : 4 000 € Maxi : 20 000 €	Le Cheval Crayon	14000
2016-01-06	Livres à caractère pédagogique			Mini : 200 € Maxi : 20 000 €	Au Brouillon de Culture	14000
2016-01-07	Livres neufs à prix soldés pour adultes			Mini : 200 € Maxi : 6 000 €	Siège	60120
2016-01-08	Livres neufs à prix soldés pour enfants			Mini : 200 € Maxi : 6 000 €	Diff 3000	37250
2016-01-09	Livres de petits éditeurs pour enfants		09/04/2016	Mini : 200 € Maxi : 5 000 €	Will Colporte	44640
2016-01-10	Livres audio (textes enregistrés)		08/04/2016	Mini : 500 € Maxi : 6 000 €	Book'In Diffusion	14920
2016-01-11	Livres à caractère régional de Normandie			Mini : 500 € Maxi : 5 000 €	Librairie Le Conquérant	14700
2016-01-12	Prêt numérique en bibliothèque			Mini : 200 € Maxi : 20 000 €	Au Brouillon de Culture	14000
2016-02	Médiathèque - Fourniture de supports numériques	Fournitures et Services				
2016-02-01	Fonds généraliste de DVD		08/04/2016	Mini : 4 000 € Maxi : 30 000 €	RDM Vidéo	95110
2016-02-02				Mini : 1 000 € Maxi : 8 000 €	Adav	75020
2016-02-03	Cd fonds général et nouveautés tous genres musicaux			Mini : 4 000 € Maxi : 16 000 €	RDM Vidéo	95110
2016-03	Fourniture et maintenance du photocopieur	Fournitures et Services	13/06/2016	14 907,00 €	ABI GROUP	14200
2016-04	Assistance à la préparation et passation des marchés d'assurance	Presta Intellectuelles	30/03/2016	2 600,00 €	ARIMA	75008
2016-05	Maîtrise d'œuvre pour la construction de 2 ateliers	Maîtrise d'œuvre	02/08/2016	28 380,00 €	BOO Architectes	61800
2016-06	Dommages-Ouvrages - Transformation de l'ancien tribunal en Mémorial des Civils	Presta Intellectuelles	13/05/2016	27 755,60 €	SFS	Luxembourg
2016-07	Suivi-animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de revitalisation	Fournitures et Services	18/07/2016	167 295,04 €	SOLIHA TERRITOIRES EN	14053
2016-08	Signalétique touristique pour le Mémorial des Civils	Fournitures et Services	06/05/2016	20 870,00 €	SIGNATURE	14123
2016-09	Maîtrise d'œuvre pour la médiathèque de Morteaux-Couliboeuf	Maîtrise d'œuvre			9 BIS ARCHITECTURE	76110
2016-10	Travaux de viabilisation de la Zone Martinia	Travaux				
2016-10-01	Terrassement, voirie, trottoirs, parkings...				Prorogation délai	
2016-10-02	Réseaux souples		06/12/2016	Déclaré sans suite		
2016-10-03	Espaces Verts				Prorogation délai	
2016-11	Aire d'accueil des Gens du Voyage	Fournitures et Services		48 900,00 €	SOLIHA TERRITOIRES EN	14053
2016-12	Coordonnateur SPS Ateliers-relais ARIANA	Fournitures et Services	06/10/2016	1 750,00 €	DEKRA	14000

2016-13	CT Ateliers-Relais ARIANA	Fournitures et Services	06/10/2016	3 100,00 €	SOCOTEC	14200
2016-14	Coordonnateur SPS Martinia	Fournitures et Services	06/10/2016	1 950,00 €	DEKRA	14000
2016-15	Site Internet de la Cdc	Presta Intellectuelles	28/11/2016	11 749,00 €	NET CONCEPTION	14000
2016-16	Assurances de la collectivité	Fournitures et Services				
2016-16-01	Domage aux biens		09/12/2016	5 511,48 €/an	GROUPAMA	27000
2016-16-02	Responsabilité Civiles		09/12/2016	7 707,85 €/an	SMACL	79031
2016-16-03	Flotte automobile		09/12/2016	3 742,90 €/an	SMACL	79031
2016-16-04	Protection juridique		09/12/2016	793,80 €/an	SMACL	79031
2016-16-05	Protection fonctionnelle des agents et de la		09/12/2016	534,11 €/an	SMACL	79031
2016-16-06	Prestations statutaires		09/12/2016	21 898,03 €/an	GRAS SAVOYE	92814
2016-17	AMO Médiathèque de Morteaux-Couliboeuf	Presta Intellectuelles	10/10/2016	20 000,00 €	CUBIK	27100
2016-18	Assistance contrôle DSP du Centre Aquatique	Presta Intellectuelles				
2016-19	Programmiste Médiathèque de Falaise	Presta Intellectuelles	A venir courant février 2017			
2016-20	Titres restaurant	Fournitures et Services	06/01/2017	147 200,00 €	NATIXIS INTERTITRES	75013
2016-21	Ateliers Relais Zone Ariana	Travaux				
2016-21-01	Terrassement VRD		A venir courant mars 2017			
2016-21-02	Gros œuvre					
2016-21-03	Charpente métallique					
2016-21-04	Etanchéité bardage métallique					
2016-21-05	Portes sectionnelles					
2016-21-06	Menuiseries extérieures					
2016-21-07	Plâtrerie Isolation Menuiserie Intérieure					
2016-21-08	Métallerie					
2016-21-09	Electricité courant fort - courant faible					
2016-21-10	Plomberie chauffage ventilation					
2016-21-11	Peintures - Nettoyage					
2016-21-12	Clôtures					
2016-22	Développement touristique - Etude stratégique	Presta Intellectuelles		18 600,00 €	LTM CONSEILS	61100
2016-23	FJT - Convention de mandat	Presta Intellectuelles		57 023,14 €	CALVADOS HABITAT	14000
2016-24	Maîtrise d'œuvre FJT	Presta Intellectuelles		70 538,56 €	CABINET MILLET CHILOU	14000
2016-25	Mission de Coordonnateur SPS - FJT	Fournitures et Services		5 800,00 €	DEKRA	14000
2016-26	Mission de Contrôle technique - FJT	Fournitures et Services		6 900,00 €	BUREAU VERITAS	14200
2016-27	Mission d'étude Géotechnique - FJT	Fournitures et Services		3 828,00 €	ICSEO	35530
2016-28	Relevé topographique - FJT	Fournitures et Services		1 960,00 €	CABINET LALLOUET	14123
2016-29	Raccordement pour Dekra	Travaux	24/01/2017	872,04 €	EDF	14000

vi **Annexe 6 : Bilan des Permanences Habitat sur les 57 Communes de la CdC du Pays de Falaise**

Population 2010		COMMUNES	2014	2015			2016	total
			déc-14	avr-15	juil-15	déc-15	mai-16	
324	1	AUBIGNY	2		1		1	4
95	2	BAROU-EN-AUGE						0
174	3	BEAUMAIS	1		3	2		6
258	4	BERNIERES-D'AILLY						0
113	5	BONNOEIL					2	2
385	6	BONS-TASSILLY	1		1	3		5
138	7	CORDEY			3			3
151	8	COURCY	2		1		1	4
303	9	CROCY	2		2			4
232	10	DAMBLAINVILLE		1		1	1	3
474	11	EPANEY			1	2		3
311	12	ERAINES			2			2
297	13	ERNES	1		3		1	5
8 279	14	FALAISE	15	9	25	6	13	68
362	15	FONTAINE-LE-PIN	1					1
214	16	FOURCHES				1		1
175	17	FOURNEAUX-LE-VAL			1	1		2
546	18	FRESNE-LA-MERE			3			3
337	19	JORT				1	1	2
689	20	LA HOGUETTE		1	4	4	3	12
91	21	LE DETROIT			1	1		2
92	22	LE MARAIS-LA-CHAPELLE	1					1
291	23	LE MESNIL-VILLEMENT			1	1	4	6
171	24	LEFFARD	1	1	1			3
65	25	LES ISLES-BARDEL						0
172	26	LES LOGES-SAULCES						0
120	27	LES MOUTIERS-EN-AUGE			1			1
67	28	LOUVAGNY				2		2
455	29	MAIZIERES				1		1
333	30	MARTIGNY-SUR-L'ANTE	1			2		3
550	31	MORTEAUX-COULIBOEUF	3	2	1	4		10
339	32	NORON-L'ABBAYE					2	2
100	33	NORREY-EN-AUGE				1		1
189	34	OLENDON			1	1		2
539	35	OUILLY-LE-TESSON	1	1				2
309	36	PERRIERES	1		1	1	2	5
250	37	PERTHEVILLE-NERS						0
260	38	PIERREFITTE-EN-CINGLAIS	1	1			1	3
94	39	PIERREPONT			1	1		2
1 016	40	PONT-D'OUILLY	2		2	3	6	13
1 783	41	POTIGNY	5	4	13	4	1	27
44	42	RAPILLY					1	1
225	43	ROUVRES	1		1			2
311	44	SAINT-GERMAIN-LANGOT		2	3			5
428	45	SAINT-MARTIN-DE-MIEUX		1	1		2	4
377	46	SAINT-PIERRE-CANIVET			2	1		3
462	47	SAINT-PIERRE-DU-BU			1	1		2

184	48	SASSY					1	1
258	49	SOULANGY	2		1		1	4
560	50	SOUMONT-SAINT-QUENTIN	1		3	1	1	6
109	51	TREPREL			1	1	1	3
863	52	USSY	3		2	3	2	10
414	53	VERSAINVILLE						0
55	54	VICQUES				1	1	2
272	55	VIGNATS	1			1		2
731	56	VILLERS-CANIVET	2	2	4	1	1	10
256	57	VILLY-LEZ-FALAISE			1			1
26 692		TOTAL	51	25	93	53	50	272
		TOTAL PAR ANNEE	51	171			50	272
		TOTAL CUMULE	51	76	169	222	272	

contacts	14
dossiers éligibles	110
dossiers non éligibles	148
	272